

**PS**



# **Cinq ans de présidence Sarkozy**

## **Un bilan accablant**

Décembre 2011

# 01

## Économie

La France en crise dès 2008	8
Industrie : le déclin s'accélère	10
PIB : une France qui fait moins bien que ses partenaires	13
Le pouvoir d'achat en baisse	15
La réforme enterrée du capitalisme financier	17
Dette et déficits : une dérive historique des comptes publics	20
Une hausse massive du chômage	23
L'agriculture sacrifiée	27

# 02

## Social

La dévalorisation du travail	32
L'explosion des inégalités	34
Santé : inégalités croissantes et difficultés d'accès	37
Retraites : des mesures injustes et inefficaces	40
Famille et petite enfance : un abandon sans précédent	42
Handicap : le détricotage systématique de la loi de 2005	45
Personnes âgées et dépendance : le « grand chantier » sans cesse reporté	48

# 03

## Environnement et cadre de vie

Environnement : le grand renoncement	52
Énergie : hausse massive des prix et baisse des investissements	55
Eau : la santé des Français en danger	60
Transports : le tournant manqué du développement durable	64
Logement : aggravation de la pénurie	66
Politique de la ville : les quartiers abandonnés	68

<b>04</b>	<b>Éducation, jeunesse et culture</b>	
	L'éducation exsangue	72
	Jeunesse : stigmatisation et précarité	76
	La culture sacrifiée	80
	Enseignement supérieur et recherche : la France à la traîne	83
	Sport : tout pour la marchandisation, rien pour la pratique populaire	86
<b>05</b>	<b>Société</b>	
	Droit des femmes : le grand recul	90
	Une remise en cause sans précédent de la laïcité	93
	Les libertés publiques menacées	95
	Sécurité : l'échec total	98
	Une justice précarisée et fragilisée	101
	Immigration : une politique inefficace et inhumaine	104
<b>06</b>	<b>Institutions et territoires</b>	
	Le monde rural relégué	110
	Les Outremer oubliés	112
	La grande casse des services publics	115
	Les contre-pouvoirs affaiblis	120
	La République abîmée	122
	Démocratie territoriale : étranglement budgétaire et recentralisation	124
<b>07</b>	<b>Europe et international</b>	
	La France sans vision dans une Europe sans cap	128
	Politique étrangère : l'affaiblissement de la France	134
	Développement : l'effacement de la France	139

# LES CHIFFRES

**+612**  
milliards

## La dette publique :

+612 milliards d'euros d'augmentation en cinq ans<sup>1</sup>.

**75** milliards offerts

## Les cadeaux fiscaux pour les plus riches et perdus pour l'État :

75 milliards offerts en cinq ans.

**+24** taxes  
supplémentaires

## La multiplication des taxes pour tout le monde

+24 taxes supplémentaires depuis 2007<sup>2</sup>.

**+1 million**  
de chômeurs

## L'explosion du chômage :

+1 million de chômeurs de plus en cinq ans<sup>3</sup>.

**+337 000**  
de personnes

## La pauvreté :

+337 000 personnes sont devenues pauvres<sup>4</sup>.

**+44,8 %**  
en 2010

## Rémunération des dirigeants de banques :

augmentation de 44,8 % en 2010  
(contre 8,3 % en Grande-Bretagne).

**- 80 000**  
postes

## L'abandon de l'éducation :

80 000 postes ont été supprimés en cinq ans<sup>5</sup>.

**44<sup>e</sup>**

## La dégringolade pour la liberté de la presse :

31<sup>e</sup> en 2007, la France se classe 44<sup>e</sup> 6.

1 - De 1 175,9 (premier trimestre 2007, Insee) à 1 788 milliards d'euros à la mi-2012 (prévisions Bercy/Banque de France et rapport du projet de loi de finances pour 2012).w

2 - Liste établie par le journal Le Monde sur la base des travaux de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

3 - Hausse entre 2002 (Nicolas Sarkozy était ministre de l'Intérieur) et 2010 (rapport thématique de la Cour des comptes, 2011).

4 - En utilisant le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian, chiffres Insee/Observatoire des inégalités. En 2008, 7,836 millions de personnes vivaient sous le seuil de pauvreté. En 2009, 8,173 vivaient sous le seuil de pauvreté.

5 - 66 000 suppressions de postes entre 2007 et 2011 auxquelles il faut ajouter les 14 000 suppressions programmées pour la rentrée 2012.

6 - Classement mondial effectué par RSF.

# CLÉS DU BILAN

**4 millions**

## La santé :

quatre millions de personnes n'ont pas de complémentaire santé ou renoncent aux soins<sup>7</sup>.

**+60 000  
retraités pauvres**

## Les retraites :

+60 000 retraités sont devenus pauvres depuis 2007<sup>8</sup>.

**+8,7 milliards**

## Le déficit de la Sécurité sociale :

+8,7 milliards d'augmentation en cinq ans<sup>9</sup>.

**+36 milliards**

## Le déficit commercial :

+36 milliards d'augmentation en cinq ans<sup>10</sup>.

**+2,7%**

## La croissance :

2,7 % de croissance cumulée entre 2007 et 2011, contre 5,6 en Allemagne.

**- 750 000  
emplois**

## L'emploi industriel :

-750 000 emplois dans l'industrie en dix ans de droite, -350 000 depuis 2007<sup>11</sup>.

**+70 000  
actifs pauvres**

## La précarité au travail :

+70 000 actifs (en particulier les jeunes) sont devenus pauvres depuis 2007<sup>12</sup>.

7 - Rapport 2011 de Médecins du Monde.

8 - Chiffres de l'Insee (2010).

9 - De 9,5 milliards d'euros de déficit en 2007, nous sommes passés à 18,2 milliards à la fin 2011 (rapport du projet de loi de financement de la Sécurité sociale).

10 - De 39,1 milliards d'euros de déficit en 2007, nous sommes passés à 75 milliards à la fin 2011 (prévisions Bercy).

11 - En 2002, la France comptait 4 045 000 emplois industriels. Elle en compte 3 292 000 au troisième trimestre 2011, soit une baisse de 750 000 (chiffres de l'Insee 2011).

12 - Chiffres de l'Insee (2010).



# 01

## Économie

## La France en crise dès 2008

### Les promesses

*« Ma stratégie économique, c'est de libérer les forces de travail en France pour créer ce point de croissance qui nous permettra de résoudre les questions de déficit. »*  
(« À vous de Juger », 8 mars 2007)

*« J'ai voulu dès le début de l'été faire voter le paquet fiscal pour créer un choc de confiance. »*  
(30 août 2007)

### Les mesures

► Tout a commencé, dès juillet 2007, avec le **« paquet fiscal » et ses dix milliards d'euros de dépenses inutiles**. N. Sarkozy a gaspillé ses marges de manœuvre budgétaires et renoncé à utiliser l'outil budgétaire pour préparer l'avenir.

► **La défiscalisation des heures supplémentaires ne crée pas un seul emploi**, n'entraîne aucune hausse du pouvoir d'achat, mais coûte plus de quatre milliards au budget de l'État. Pire, elle a subventionné le chômage et détruit 70 000 emplois selon l'OFCE.

► **Il a cassé la confiance**. Dès janvier 2008, une majorité de Français ne fait plus confiance à N. Sarkozy (voir par exemple le sondage CSA/Le Parisien du 6 janvier 2008). C'est aussi cela le choc de la défiance. Face à un président qui s'agite, la confiance s'envole, la consommation s'étiole, l'investissement se réduit.



## Les conséquences

### **En France, la crise économique a commencé avant la crise mondiale.**

C'est le « choc de défiance » lié aux premières mesures de N. Sarkozy.

- ▶ Alors que la crise financière mondiale produit ses effets sur l'économie réelle à partir de l'automne 2008, le PIB de la France régresse de 0,3 % dès avril-juin 2008.
- ▶ La consommation est en recul dès janvier-mars 2008 (-0,1 %).
- ▶ L'emploi salarié diminue dès avril-juin 2008 (-0,2 %, soit 35 000 emplois détruits).
- ▶ Quant à l'emploi industriel, il diminue continûment de juin 2007 à juin 2008 avec une baisse totale de 1,3 %, 60 500 emplois détruits. La désindustrialisation est bien là.
- ▶ Dès 2008, le déficit du commerce extérieur bat des records (plus de 50 milliards par an), alors que l'Allemagne, qui dispose pourtant de la même monnaie, engrange un excédent de près de 180 milliards.

## Industrie : le déclin s'accélère

### Les promesses

*« Contre les délocalisations, je mettrai en œuvre une politique industrielle, en choisissant les secteurs stratégiques sur lesquels concentrer nos efforts. Notre pays doit garder des usines. [...] Je ne veux pas d'une France sans usine. Si les usines partaient, le reste partirait aussi. »*

(Discours de Cormeilles-en-Parisis, 6 mars 2007)

*« L'État est prêt à tout faire pour sauver l'industrie automobile qui emploie 10 % de la population active française. »*

(Discours de Douai, 4 décembre 2008)

### Les mesures

► **Un saupoudrage et des aides sans aucune contrepartie**, une absence de vision stratégique.

Les moyens sont dispersés. Les dispositifs sont globalement mal ciblés et non coordonnés, sans perspective de long terme :

- Les aides au secteur automobile accordées pendant la crise n'ont concerné principalement **que les grands constructeurs** (six milliards d'euros de prêts).

- **Le Fonds stratégique d'Investissement (FSI) est insuffisamment doté** et son fonctionnement reste opaque.

- **Les États généraux n'ont in fine débouché que sur un milliard d'euros supplémentaires** pour les propositions qui en sont issues, bien que certaines mesures intéressantes aient émergé (« prêts verts » pour dynamiser la croissance durable, guichet unique régional regroupant toutes les aides aux entreprises). Par ailleurs l'Europe est la grande absente des analyses, donc des préconisations gouvernementales, alors qu'elle devient, avec la montée en puissance de la Chine, une dimension essentielle de la réindustrialisation.

- **Le Grand emprunt n'a été au final qu'un « petit » emprunt franco-français** du fait de la dégradation des finances publiques liée à la politique de cadeaux fiscaux. Les 6,5 milliards réservés à l'industrie et aux PME se dispersent entre de nombreux secteurs, alors qu'il aurait fallu cibler les aides. Les collectivités locales, en particulier les régions, pourtant au plus près du terrain, ne sont pas associées à la gouvernance et aux choix des financements. Surtout, cette manne est un enfumage : cet argent, pour l'essentiel, ne peut pas être dépensé. Il est censé être placé et les intérêts de ce placement – soit un peu plus de 3 % – seraient versés, chaque année. Du coup, la somme réellement utilisable chaque année est 30 fois inférieure aux montants annoncés !

- Pour une trop grande part (plus du tiers !), le Crédit impôt recherche est devenu un **outil d'optimisation fiscale pour les grands groupes**.

- **Les pôles de compétitivité sont trop nombreux** (71) et leur fonctionnement est peu transparent.

## Les conséquences

### ► Une désindustrialisation sans précédent

- **L'industrie ne représente plus que 12,4 %<sup>13</sup> de la valeur ajoutée** contre 23,7 % en Allemagne et 18,5 % en moyenne dans l'UE. Ce chiffre est même inférieur à celui du Royaume-Uni (15,6 %), pays dont on considère généralement qu'il a sacrifié son industrie.

- Conséquence de ce recul, **la balance commerciale atteint un déficit historique** : le déficit commercial atteint 54,17 milliards d'euros sur les neuf premiers mois de l'année 2011, niveau déjà supérieur de trois milliards au déficit record de 2010. Sur l'ensemble de l'année 2011, il pourrait être supérieur à 70 milliards d'euros.

- **La perte d'emplois industriels s'est accélérée** sous la présidence Sarkozy. Entre 2007 et 2011, ce sont 400 000 emplois industriels qui ont été détruits.

13 - Source : Eurostat pour 2009.

**- Les dépenses de R&D sont faibles, la France prend du retard sur les technologies de demain.** L'investissement en recherche et développement représente 2,2 %<sup>14</sup> du PIB contre 2,8 % en Allemagne, 3,5 % au Japon et 2,7 % aux États-Unis. La part de la valeur ajoutée de l'industrie consacrée à la R&D est plus faible que chez nos principaux voisins (6,6 % contre 11,1 % en Suède, 10,9 % en Finlande et 9,9 % en Allemagne).

**- Le nombre d'entreprises de taille intermédiaire<sup>15</sup> (ETI) est trop faible.** La majorité des entreprises françaises sont de petites entreprises qui grandissent peu. La France ne comptabilise que 4 510<sup>16</sup> ETI contre plus de 162 000 PME et 219 grandes entreprises.

- Annonces de mise au chômage partiel, réduction d'effectifs et fermetures de sites ne cessent de s'accumuler : annonce de 5 000 emplois supprimés chez PSA ; fermeture du dernier haut fourneau de Florange, puis mise au chômage partiel sur le site de Fos-Sur-Mer chez ArcelorMittal ; fermeture de la papèterie d'Alizay appartenant au groupe M-Real (330 salariés) ; mobilisation des salariés contre la fermeture de l'usine de thé Fralib – groupe Unilever - à Gémenos (182 salariés) ; occupation de l'usine de Veninov à Vénissieux par les 80 salariés licenciés au 1<sup>er</sup> août ; arrêt sur quelques jours des usines Renault de Douai, Sandouville et Flins ; engagement d'une procédure de licenciement par Ethicon pour l'usine d'Auneau (350 salariés) ; 127 emplois supprimés dans l'usine d'aluminium Constellium sur le site d'Ham ; projet de fermeture de l'usine du groupe Honeywell à Condé-Sur-Noireau (325 salariés) ; fermeture de l'usine de cosmétique Beauté recherche et production à Bernay (153 salariés).

---

14 - Source : Eurostat

15 - Ces entreprises comptent entre 250 et 4999 salariés.

16 - Source : Insee Première n°1321, novembre 2010.

# PIB : une France qui fait moins bien que ses partenaires

## Les promesses

« On aura le plein-emploi, je m’y engage. On arrivera à 5 % de chômage, comme les autres l’ont fait. »  
(16 avril 2007 sur TF1)

« Nous voulons surmonter la crise, pas la subir. »  
(Discours de Douai, 4 décembre 2008)

## Les mesures

► **La stratégie du gouvernement face à la crise a surtout consisté en l’octroi d’aides aux grands groupes** sans aucune contrepartie (FSI, FMEA, établissements bancaires et financiers).

► **Le plan de relance du gouvernement est arrivé trop tardivement**, l’activité a donné des signes de faiblesse dès le deuxième trimestre 2008. Ce plan était également unijambiste, centré sur le soutien à l’investissement sans aucune mesure pour la relance de la consommation, alors que cette dernière, principal moteur de l’économie, était en recul dès le deuxième trimestre 2008.

► Sur les 39 milliards annoncés : quatre milliards émanent d’entreprises publiques (EDF, GDF Suez, RATP, SNCF, La Poste) ; 11,5 milliards d’euros sont des dettes de l’État auprès des entreprises, qui ont enfin été honorées ; six milliards d’aide pour Renault et PSA sans aucune contrepartie.

► 14,4 milliards d’euros pour l’investissement public qui concernent des projets d’investissements pour la plupart déjà annoncés (Canal Seine Nord, quatre lignes de TGV sur la période 2010-2014) et des avances de sommes que l’État doit aux collectivités locales (qui effectuent près de 74 % de l’investissement public total). La majorité des crédits annoncés correspond à un simple rattrapage par rapport aux dotations insuffisantes inscrites dans la loi de finances pour 2009 (notamment dans la recherche, l’enseignement supérieur, l’emploi, le logement).

- ▶ La modification des barèmes de bonus-malus et la prime à la casse n'ont permis qu'un redressement apparent des ventes de voitures, profitant surtout aux véhicules d'entrée de gamme, les moins sûrs et le plus souvent produits dans les pays à bas coût de main-d'œuvre.
- ▶ **Les banques ont bénéficié au total de 360 milliards d'euros d'aide**, sous forme de garanties financières et de recapitalisation, mais sans aucune contrepartie en termes de régulation du secteur, d'encadrement des rémunérations et des bonus, de politique du crédit.
- ▶ Pour faire face aux déficits, **le gouvernement multiplie les plans d'austérité qui n'ont d'autre effet que de casser la croissance.**

## Les conséquences

- ▶ **La récession que notre pays a connue en 2009 est la plus grave depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (-2,7 %).**
- ▶ **Le chômage a explosé** en France, passant de 7,6 % au premier trimestre 2008 à 10 % en plein cœur de la crise (quatrième trimestre 2009) a stagné ensuite (9,6 %) pour finalement remonter. Le recul de l'emploi est historique. Presque un demi-million d'emplois perdus depuis début 2008. L'emploi industriel a connu un repli sans précédent et continue de reculer aujourd'hui. Le taux de chômage est au plus haut depuis 1999 (2,6 millions de chômeurs, 9,7 % de la population active). Les exonérations sur les heures supplémentaires sont destructrices d'emplois en période de crise.
- ▶ La situation de l'emploi s'est nettement moins dégradée en Allemagne où le taux de chômage n'a augmenté que de 0,3 point (de 7,6 % à 7,9 %) et diminue fortement depuis la fin de la crise (-1,5 point). Au total, le taux de chômage a reculé dans huit États membres de l'Union européenne et la France se situe parmi les pays où ce taux reste le plus élevé.
- ▶ **Dès 2008, la dégradation du déficit budgétaire de la France est supérieure à celle de nos principaux partenaires.** Le déficit public atteint 7,5 % du PIB en 2009 et 7 % en 2010 contre 6,3 % puis 6 % en moyenne dans la zone euro (3 % puis 3,3 % en Allemagne, 5,9 % et 4,1 % en Belgique, 5,4 % et 4,6 % en Italie, 2,6 % et 2,5 % en Finlande...).

# Le pouvoir d'achat en baisse

## Les promesses

*« Je veux être le président du pouvoir d'achat. Pour cela, je permettrai d'abord à ceux qui veulent travailler plus pour gagner plus de le faire, dans le secteur privé comme dans le secteur public. »*

(Programme présidentiel de 2007)

*« En 2008, la politique de civilisation s'exprimera dans notre capacité à mieux partager les rentes et les profits, à partager plus équitablement les résultats des efforts de tous. »*

(8 janvier 2008, Élysée)

## Les mesures

- ▶ **La loi TEPA** : exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
- ▶ **Aucun coup de pouce n'a été accordé au Smic** sur la mandature et les salaires sont gelés dans la fonction publique en 2011 et 2012.
- ▶ **Le bouclier fiscal** : l'une des mesures phares du quinquennat de M. Sarkozy, le bouclier fiscal pèsera sur les finances publiques jusqu'en 2013. Même la droite l'a supprimé en contrepartie d'une suppression de la première tranche de l'ISF et d'un relèvement des seuils, ce qui correspond à un nouveau cadeau fiscal de 1,8 milliard d'euros. Il n'a absolument pas permis d'améliorer le pouvoir d'achat des Français, ne profitant qu'aux plus aisés. En 2010, 14 443 bénéficiaires ont touché un chèque de 40 900 euros, pour un montant total de 591 millions d'euros.
- ▶ **Plus de 20 nouvelles taxes** : franchises médicales, taxe sur les ordinateurs, sur les poissons, hausse de la redevance, taxe sur les accidentés du travail...
- ▶ La Loi de modernisation de l'économie n'a été qu'un **vaste cadeau à la grande distribution** sans aucun effet positif sur les prix.
- ▶ Dernière en date, la prime de 1 000 euros qui n'a plus rien à voir avec les premières annonces du gouvernement. Le montant de la

prime sera fixé par négociation au sein des entreprises de plus de 50 salariés qui augmentent leurs dividendes (ce qui exclut Total par exemple en 2011) et les 1 200 euros deviennent un plafond au-dessus duquel les entreprises ne bénéficieront plus d'exonération de cotisations patronales. Quatre millions de salariés au maximum seront concernés, soit moins d'un salarié sur quatre.

► Enfin, **les plans d'austérité successifs pèsent principalement sur les ménages moyens et modestes** car le gouvernement n'a pas le courage de s'attaquer aux cadeaux fiscaux aux plus aisés : augmentation de la TVA à taux réduit, taxe sur les sodas, gel du barème de l'impôt sur le revenu, taxe sur les mutuelles, nouvelle règle d'indexation des prestations sociales...

## Les conséquences

► **Une dégradation du pouvoir d'achat liée à la hausse des prix, à la stagnation des salaires, à l'explosion du chômage et aux mesures d'austérité**

- **Le pouvoir d'achat des ménages mesuré par les indices officiels a reculé** en 2008 (-0,4 %<sup>17</sup>) et a connu une évolution très modérée en 2009 (+0,8 %), avant de stagner en 2010 (+0,1 %). En réalité, comme l'ont montré les associations de consommateurs, le coût de la vie pour les ménages a fortement augmenté, sous le coup de la hausse des dépenses contraintes, des prix alimentaires et de nombreuses taxes augmentées ou créées par le gouvernement (au moins 30).

- **Les prix des biens et services essentiels n'ont cessé d'augmenter :**

- les loyers à la relocation ont augmenté de 5,6 % en 2010 et leur hausse a toujours été comprise entre 6 et 7 % par an depuis 2002 ;
- les prix des produits de première nécessité vont fortement augmenter : entre 5 et 20 % en fonction des produits. Les conséquences de la Loi de modernisation de l'économie de la droite sont claires : le renforcement de la position de la grande distribution qui ne cesse d'augmenter les prix, même quand les cours des matières premières étaient orientés à la baisse ;
- les prix de l'énergie ont explosé : +25 % pour le gaz depuis avril 2010 et +10 % pour les tarifs de l'électricité en un an ! À chaque fois, le gouvernement accorde toutes les hausses demandées par les entreprises du secteur énergétique ! C'est donc un choix politique.

- **70 000 emplois ont été détruits selon l'OFCE** par les exonérations sur les heures supplémentaires et le nombre de salariés effectuant des heures supplémentaires n'a pas augmenté.

17 - Pour le pouvoir du revenu disponible brut par unité de consommation, source : INSEE.



# La réforme enterrée du capitalisme financier

## Les promesses

*« L'Europe doit protéger et pour cela elle doit contribuer à la moralisation du capitalisme financier. Si je suis élu, je proposerai que la moralisation du capitalisme financier soit l'un des principaux objectifs de la zone euro. Le capitalisme c'est la création de richesse pas la spéculation. »*

(Discours de Cormeilles-en-Parisis, 6 mars 2007)

*« Si l'on veut reconstruire un système financier viable, la moralisation du capitalisme financier demeure la priorité. »*

(Discours de Toulon, 25 septembre 2008)

*« Il y a aujourd'hui dans le monde une exigence de moralisation, de transparence, de protection, d'équité, de régulation à laquelle il faut que les responsables politiques de la planète répondent. C'est notre responsabilité. Nous devons l'assumer, maintenant, pas dans six mois. »*

(28 octobre 2008, Argonay)

## Les mesures

► **360 milliards d'euros mobilisés sous forme de prêt pour le sauvetage des banques, sans contrepartie réelle** – notamment, pas de participation aux conseils d'administration des banques recapitalisées, impuissance de l'État à empêcher l'assèchement du crédit en particulier en direction des PME, etc. Incroyable cadeau de 12 milliards d'euros aux banques qui ont pu racheter à l'État leurs actions à des cours planchers.

► N. Sarkozy s'est beaucoup félicité des résultats du G20. Mais quand on regarde le détail, le seul résultat concret, ce sont les crédits supplémentaires pour le FMI (1100 milliards d'euros). **La réforme du système financier est suspendue à de nouvelles négociations** que de nombreux pays ne souhaitent pas voir aboutir et les discussions n'avancent plus.

► Le gouvernement a publié un décret le 30 mars 2009 décidant de l'encadrement des rémunérations pour les dirigeants des entreprises ayant reçu une aide de l'État pendant la crise.

Cependant, les mesures du décret ne concernent que quelques rares dirigeants dans quelques rares entreprises. Il ne s'attaque qu'à quelques rémunérations exceptionnelles, les stock-options et les bonus, et non à l'ensemble des rémunérations, et il ne le fait que temporairement, pour les deux années qui viennent. Il ne s'agit au fond que d'un décret alibi qui ne s'attaque en rien aux racines du mal. Les propositions de loi de l'opposition de gauche allant en ce sens ont été rejetées par la majorité. Par ailleurs, **la règle édictée par M. Sarkozy a été très tôt transgressée** : dès 2009, la banque Dexia – sauvée par les États français et belge quelques mois plus tôt – versait huit millions d'euros à ses dirigeants et managers.

► Quant à l'annonce en décembre 2009 de l'instauration d'une taxation sur les bonus versés aux traders, elle sera compensée par une baisse d'un montant équivalent du prélèvement déjà annoncé pour financer le relèvement du plafond de garantie des dépôts. **La taxation des bonus ne pénalisera finalement donc ni les traders – car ce ne sont pas eux qui paieront la taxe - ni les banques** puisqu'elles vont voir cette taxation se substituer à une autre déjà prévue.

► Le gouvernement s'est contenté de créer un médiateur du crédit et aucune restructuration du secteur bancaire n'a été entreprise en France ou en Europe.

► **Concernant les paradis fiscaux, les avancées sont très lentes** alors que le G20 de Londres d'avril 2009 avait fait de leur éradication l'une de ses priorités. La série des listes à géométrie variable de paradis fiscaux continue. Après les listes de l'OCDE, du GAFI et du Forum de stabilité financière, le G20 fait référence à une nouvelle liste, en l'occurrence celle du Forum fiscal mondial. Onze territoires sont cette fois-ci montrés du doigt. Ces listes n'ont de sens que si des sanctions fortes sont prises tant à l'encontre de ces territoires et surtout de leurs utilisateurs, notamment les entreprises. Après trois ans de lutte contre les paradis fiscaux, le G20 n'a malheureusement toujours pas le courage d'imposer la transparence. La présidence française du G20 n'a apporté aucune avancée significative.

## Les conséquences

► Le taux de distribution des dividendes des entreprises du CAC40 sera de près de 46 % en 2011 : presque 40 milliards d'euros, soit une progression de 13 %. **Les dividendes se sont maintenus malgré la crise.** Conséquence : ce taux de distribution a grimpé à un record de 62 % en 2009.

► **Les banques françaises ont versé près de deux milliards d'euros de bonus à leurs traders en 2010.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, un nouveau dispositif législatif oblige les banques à publier le montant des rémunérations versées à leurs collaborateurs. Au Crédit agricole et à la BNP Paribas, ces chiffres sont similaires à ceux versés en 2009, soit respectivement un bonus moyen de 150 000 euros et 291 000 euros par collaborateur. La Société générale a versé un bonus moyen de 198 000 euros, soit 34 000 euros de moins que l'année précédente. Chez Natixis, les primes sont en nette hausse, puisqu'elles s'élèvent en moyenne à 187 000 euros en 2010, contre 142 000 euros en 2009.

► **Les attaques spéculatives contre les dettes souveraines se poursuivent,** les entreprises font toujours face à des difficultés d'accès au crédit. La France est aujourd'hui menacée de perdre son triple A et l'Allemagne n'est plus non plus à l'abri des attaques, malgré la qualité de ses émissions, jugées comme les plus sûres par rapport aux autres pays occidentaux. Les banques sont de nouveau face à un risque de crise de liquidités et l'intervention des États ne peut plus être écartée, signe que la politique menée jusqu'à présent a été un véritable échec.

## **Dettes et déficits : une dérive historique des comptes publics**

### **Les promesses**

*« La maîtrise de nos finances publiques est un impératif moral autant que financier. Les jeunes générations ne peuvent accepter que les générations actuelles vivent à leur crédit. Mais je veux aussi vous dire que la dette est la conséquence de l'échec de nos politiques antérieures. C'est pourquoi mon projet concilie trois objectifs : engager les réformes dont notre pays a besoin, baisser les impôts, réduire la dette et le déficit. »*

(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

*« Je m'engage à ramener la dette en dessous des 60 % du PIB d'ici 2012. »*

(Le Parisien, 23 mars 2007)

### **Les mesures**

**Les principales mesures prises par la droite sont à l'origine de la dégradation des comptes publics** (selon le rapport annexé au PLF 2010, moins de la moitié seulement du déficit public en 2009 s'explique par les effets de la crise et les mesures de relance, et seulement un tiers en 2010).

**Ce sont plus de 75 milliards d'euros qui ont été dilapidés en cinq ans** sans aucun effet positif sur l'économie française et qui ont été financés en totalité par la dette :

► **des réductions d'impôts aussi inefficaces que coûteuses :**

- Le paquet fiscal coûte en moyenne 10 milliards d'euros par an si on prend en compte la réforme de l'ISF et du bouclier fiscal en 2011 :

- Exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires : 4,1 milliards d'euros ;
- Exonérations sur les droits de successions et donations : 2 milliards d'euros ;
- Bouclier fiscal : 800 millions d'euros ;

- Crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier : 1,5 milliard ;
  - Prélèvement forfaitaire libérateur sur les dividendes : 0,2 milliard.
- Réforme de l'ISF : 1,8 milliard d'euros

Pendant quatre ans et demi : **45 milliards d'euros**

- La suppression de la TVA dans la restauration coûte en moyenne 3 milliards d'euros par, ce qui fait **9 milliards** en trois ans.

- La suppression de la taxe professionnelle a coûté 12 milliards d'euros la première année, puis six et trois : soit un total de **21 milliards d'euros**.

► **une multiplication des niches fiscales** : les niches fiscales se sont multipliées depuis 2002 pour atteindre 70,7 milliards d'euros en 2009 (+7,3 % en 2009 hors mesures de relance). En 2010, 468 niches ont coûté 74,88 milliards d'euros. Enfin, le rapport de la Cour des comptes pointe l'absence de certaines niches fiscales en annexe des projets de loi de finances depuis 2006. Ces dépenses fiscales atteignaient 80 milliards d'euros en 2008. Selon le rapport de juin 2011 de la Cour des comptes, si ces dispositifs avaient été maintenus dans la liste des dépenses fiscales, le coût total des niches pour 2008 aurait été de 146 milliards d'euros !

► **Des plans d'austérité au détriment des ménages et qui pénalisent la croissance, donc les recettes** : hausse du taux de la TVA à taux réduit de 5,5 % à 7 %, sauf pour l'alimentation, l'énergie et les services aux handicapés, gel du barème de l'impôt sur le revenu, en 2012 et 2013, au niveau de 2011, nouvelles mesures d'indexation des prestations sociales qui pénalisent les Français, déremboursements...

## Les conséquences

- ▶ Depuis 2007 et l'élection de M. Sarkozy, **le déficit public explose**, passant de 2,7 % à 7,1 % du PIB en 2010 après 7,5 % en 2009. Rien qu'en un an, il a augmenté de plus de quatre points !
- ▶ **La dette publique est passée de 64,2 % du PIB en 2007 à 82,6 %** au deuxième trimestre 2011.
- ▶ **Le déficit structurel ne cesse d'augmenter** depuis 2007 pour atteindre 5 % du PIB en 2010 (les deux tiers du déficit), ce qui est supérieur de trois points à celui de l'Allemagne et d'un point en moyenne à celui des autres pays de la zone euro.
- ▶ Il s'agit de déficits et d'endettements passifs et subis qui ne correspondent **à aucune dynamique économique, à aucune relance, à aucun volontarisme**, en dépit des gesticulations du pouvoir. L'ampleur de la crise en 2009 et la faiblesse de la reprise en témoignent. Par ailleurs, la France était déjà en crise début 2008.

# Une hausse massive du chômage

## La promesse

*« Depuis 25 ans, on vous dit que le plein emploi est impossible et que le chômage est une fatalité. Rien n'est plus faux. Je veux d'abord vous convaincre que partager le travail n'a jamais été une solution contre le chômage. Les 35 heures ont-elles permis de créer des emplois? Nullement. Avec elles, vous avez plus de temps pour vous, mais vos salaires sont gelés. Vous avez moins de pouvoir d'achat, vous consommez moins. C'est toute l'économie qui s'est artificiellement réduite. Plutôt que de consacrer tant d'argent à payer les Français pour qu'ils travaillent moins, nous devons tout faire pour être plus nombreux à travailler, car l'activité des uns crée le travail des autres. »*

(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

## Les mesures

- ▶ **Remise en cause des 35 heures** qui avaient pourtant créé 350 000 emplois par la détaxation des heures supplémentaires, l'assouplissement du forfait jour et la déréglementation sur le travail le dimanche ;
- ▶ **Réduction du nombre de contrats aidés** en pleine crise ;
- ▶ **Suppression de 100 000 fonctionnaires** par la RGPP ;
- ▶ **Absence de véritable plan de relance** capable de soutenir la consommation ;
- ▶ **Pas de mise en place de dispositifs de sauvegarde de l'emploi** interdisant aux entreprises bénéficiaires de mettre au chômage des centaines de salariés. Ces licenciements, pratiqués par des entreprises comme Molex ou Caterpillar, auraient dû être interdits et condamnés avec force. Le gouvernement est resté passif.
- ▶ **Absence de moyens alloués à Pôle emploi** en pleine fusion et dans un contexte d'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi.

## Les conséquences

### Les politiques de droite ont contribué à l'explosion d'un chômage de masse.

► **Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (catégorie A) ne cesse d'augmenter** : il s'établit à 2 814 900 en France métropolitaine fin octobre 2011. Ce nombre est en hausse par rapport à la fin septembre 2011 (+1,2 %, soit +34 400). Sur un an, il augmente de 4,9 % soit + 130 700 en un an ! Au total, le nombre des inscrits en catégories ABC — c'est-à-dire l'ensemble des demandeurs d'emploi « tenus d'accomplir des actes positifs de recherche » a explosé pour s'élever aujourd'hui à 4 193 000. Un chiffre en augmentation de 0,4 % (+17 200) sur le seul mois d'octobre. Sur un an, il est en hausse de 5,2 %, soit +207 000 ! Depuis que M. Sarkozy est au pouvoir, le nombre de ces demandeurs d'emploi (A,B,C) a augmenté de 961 500 ! Depuis le début de l'année 2011 : on dénombre une augmentation de + 92 400 demandeurs d'emploi pour la catégorie A et + 147 500 pour les catégories A,B,C.

**Un taux de chômage élevé et qui ne recule plus** : le taux de chômage se stabilise à plus de 9 % (aujourd'hui 9,6 %) alors qu'il était à 7,5 % avant la crise. Il faut revenir à début 1999 pour retrouver un tel niveau !

**Une inquiétude forte pour les seniors et pour les jeunes** : malgré les injonctions répétées du gouvernement appelant à travailler plus longtemps, les seniors restent massivement exclus du marché du travail. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, de 50 ans et plus, est de 585 800 et s'accroît en un an de 15,5 %, soit +78 700 (ce nombre est de 847 100, soit une augmentation de 112 300 pour la catégorie A,B,C, soit +15,3 %). Pour le seul mois d'octobre, cette augmentation pour la catégorie A est de 13 500, soit +2,4 % (pour les catégories A,B,C, l'augmentation sur un mois est de 11 600, soit +1,4 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans de la catégorie A est de 440 300, en hausse de 0,6 %, en octobre (+1,2 % sur un an), soit une augmentation de 2 500 sur un mois (et une hausse de 5 100 sur un an). Pour les A,B,C, ce nombre est porté à 626 500, en hausse sur un an de 1,2 % soit +7 200 ; et en hausse sur un mois de 1 500, soit +0,2 %.

► **De nombreux demandeurs d'emplois s'enfoncent dans le chômage de longue durée**

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de



6,9 % sur un an. En un an (octobre 2010 à octobre 2011), il y a une augmentation de 16,9 % des chômeurs de plus de deux ans et de moins de trois ans, et une augmentation de plus de 21,5 % des chômeurs de plus de trois ans. C'est la catégorie la plus problématique. Avant, nous assistions à des cycles : un ou deux ans avec des taux de chômeurs de longue durée élevés, puis ça repartait dans l'autre sens. Là, cela fait trois, quatre, voire cinq ans que ce taux est élevé. Cela signifie qu'il y a des personnes qui vieillissent au chômage, et c'est une catastrophe.

► **La droite a réussi l'exploit de créer du chômage de masse tout en précarisant le travail**

Les chiffres des catégories B et C — celles des chômeurs qui acceptent des petits contrats, faute de mieux — le prouvent. Ils sont 1 378 100. La catégorie B (activité inférieure à 78h par mois) augmente de 4,3 % sur un an (octobre 2010 à octobre 2011) et le nombre de ceux de catégorie C (supérieure à 78h par mois) est en augmentation de 7 % sur un an.

► **Le gouvernement a subventionné l'effondrement économique de notre pays !**

Le gouvernement Sarkozy-Fillon continue de soutenir, au mépris de toute logique, la multiplication des heures supplémentaires effectuées par les salariés. Les derniers chiffres publiés par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Accos) sont édifiants : 186 millions d'heures ont été déclarées aux Urssaf entre avril et juin et le volume des heures supplémentaires a progressé de 5,8 % au seul deuxième trimestre 2011. La mesure a détruit 70 000 emplois selon l'OFCE, selon un mécanisme que décrit précisément la Cour des comptes : *« l'accroissement de la durée du travail incite les entreprises à substituer des heures de travail aux hommes, ce qui a un impact négatif sur l'emploi »*. C'est une mesure très coûteuse pour les finances publiques : plus de quatre milliards d'euros par an (4,1 milliards d'euros en 2010). Depuis quatre ans, ce sont donc quelque 16 milliards d'euros qui ont été inutilement gaspillés par l'État. L'Accos chiffre à 779 millions d'euros pour le semestre le montant des exonérations que l'État compense à la Sécurité sociale, soit 65 millions d'euros de plus qu'un an avant.

► **En enchaînant les plans d'austérité le gouvernement agit contre l'emploi !**

La droite choisit de réduire les déficits plutôt que le chômage avec une croissance qui va continuer à ralentir dans les prochains mois. L'effet de vases communicants entre plans d'austérité et

aggravation du chômage n'est plus à démontrer. Pour l'OFCE, la politique de réduction des déficits a coûté 1,5 point de croissance à la France depuis 2010. Cela englobe les effets de la rigueur en France, mais surtout de celle mise en place chez nos voisins et principaux partenaires commerciaux. Or elle a été plus sévère chez eux que dans l'Hexagone, avec pour résultat une dégradation de la balance commerciale, de la production et au final de l'emploi.

### **À ce niveau de chômage, la crise ne peut pas tout expliquer.**

► **Si personne ne peut nier l'impact de la crise sur l'emploi, le gouvernement ne peut nier sa responsabilité quant à l'ampleur d'un tel désastre qui aurait pu être évité.** Austérité budgétaire et salariale, mesures clairement en défaveur de l'emploi (comme la détaxation des heures supplémentaires), baisse des crédits de l'emploi en pleine crise, démantèlement du service public de l'emploi et absence de dispositifs de sauvegarde en pleine crise (laissant des entreprises bénéficiaires licencier et dans le même temps augmenter leurs dividendes) ce gouvernement a apporté à de nombreuses reprises la preuve de son incompétence.

► **Les propos de Xavier Bertrand traduisent bien la réalité : le gouvernement a baissé les bras face au chômage et se comporte en spectateur impuissant.** Pour le ministre du Travail, le chômage s'explique par le ralentissement économique : « *ce n'est pas la faute des gouvernants, c'est la crise !* » La France ne peut pas se permettre cinq années supplémentaires d'une gouvernance qui se contente d'attendre devant l'explosion du chômage comme un spectateur impuissant devant une inondation, en se disant que cela finira bien par baisser. Sans vraie politique de l'emploi, cette situation de hausse inexorable va perdurer.

► **L'emploi aurait du être la priorité numéro un, et occuper le gouvernement matin, midi et soir, plutôt que de stigmatiser les chômeurs.**

# L'agriculture sacrifiée

## Les promesses

« *L'agriculture française est un atout économique majeur. Si nous voulons qu'elle demeure forte et attractive, alors il n'est pas possible [...] d'accepter des baisses de revenus effarantes [...].* »  
(Interview *Midi Libre*, octobre 2006)

« *L'aide à l'installation est primordiale, de même que les prêts bonifiés.* »  
(Interview *Le Mag Cultures*, février 2007)

« *Premièrement, il faut que nos agriculteurs puissent vivre des prix de leurs produits, de leur production et de leur travail, par une véritable politique communautaire de stabilisation des marchés. [...] Deuxièmement, il nous faut soutenir une agriculture qui participe au développement durable de notre pays, et assure la qualité sanitaire de nos produits par une véritable politique d'alimentation. [...] Enfin, la France se battra en Europe pour qu'une véritable politique de cohésion territoriale soit mise en œuvre.* »  
(Discours du président Sarkozy au SPACE, 11 septembre 2007)

## Les mesures

► La loi de modernisation agricole, votée en 2010, **accélère la disparition des petites exploitations** en favorisant la concentration ; généralise le principe d'une gestion privée des volumes et des prix, sans aucune régulation publique de l'offre, et dessine via la mise en place d'un fonds national des risques une évolution vers des dispositifs assurantiels privés.

► **La droite a renoncé à toute ambition écologique.** Dans les mots, avec la célèbre déclaration de Nicolas Sarkozy « *l'environnement, ça commence à bien faire* ». Dans les faits, avec la division par deux du crédit d'impôt accordé aux agriculteurs désireux de se convertir au bio dans le cadre du projet de loi de finances pour 2011. Seuls 17 millions d'euros sont prévus pour financer le crédit d'impôt pour l'agriculture bio, soit 11 fois moins que la manne allouée aux exonérations fiscales au profit de la filière des agrocarburants.

- ▶ **La droite a accompagné et aggravé la course aux dérégulations**, en acceptant la fin des quotas laitiers quand M. Sarkozy présidait l'Union européenne en 2008.
- ▶ Le contrat d'objectifs pour 2012-2016 entre l'État, les communes forestières et l'ONF prévoit 600 nouvelles suppressions de postes.
- ▶ La « taxe poisson » mise en place en novembre 2007, à la suite du mouvement de grève des marins-pêcheurs (et de la visite mémorable du président Sarkozy au Guilvinec) sera supprimée à compter du 1er janvier 2012. En cédant aux menaces de Bruxelles et en s'engageant à se faire rembourser les 87 millions d'aides versées aux pêcheurs, le gouvernement fait le choix de l'asphyxie de la filière.
- ▶ Le gouvernement français a accepté et soutenu l'accord européen du 19 décembre 2007 sur la réforme de l'Organisation commune de marché (OCM) vin, qui prévoit la suppression des droits de plantation à compter de 2016.

## Les conséquences

- ▶ **La France a perdu sa place historique de première puissance agricole européenne, au profit de l'Allemagne.**
- ▶ **Le nombre d'exploitations en France a chuté de 25 %** en dix ans ; près de 20 000 exploitations ferment chaque année, 16 fermes disparaissent chaque jour, tandis qu'aucune aide à l'installation de jeunes agriculteurs n'a été mise en place.
- ▶ Les petites exploitations (d'une taille moyenne de moins de dix hectares) diminuent fortement (quasi-disparition des petits élevages bovins destinés à la production de lait), alors que le nombre de grandes exploitations concentrées tend à augmenter.
- ▶ **Les revenus de nombreux agriculteurs se sont effondrés**, provoquant de véritables drames humains : - 20 % en 2008, -34 % en 2009.
- ▶ **La population agricole se suicide trois fois plus que la moyenne.**
- ▶ Plus de 56 000 foyers agricoles ont perçu le RSA en 2010.
- ▶ **La forêt publique a été régulièrement bradée** – on l'a vu avec la cession très médiatisée et très contestée d'une parcelle de la forêt de Compiègne, tandis que le régime forestier est remis en cause.
- ▶ Les conditions de travail des agents de l'Office national des forêts (ONF) ne cessent de se dégrader, provoquant une augmentation inquiétante du nombre de suicides (24 décès à déplorer depuis 2005).
- ▶ **La filière pêche souffre d'une crise structurelle** : diminution des ressources halieutiques, chute des revenus, et concurrence acharnée de pays voisins.
- ▶ Avec la fin des droits de plantation, les vignerons vont être exposés à un risque de surproduction entraînant une baisse des prix, une industrialisation excessive du secteur, une dévalorisation des vignobles prestigieux à cause de l'augmentation de la surface de vigne et une baisse de la qualité des vins.



# 02

## Social

# La dévalorisation du travail

## La promesse

*« Je souhaite que les cinq prochaines années soient celles d'une revitalisation profonde du dialogue social, parce que je suis convaincu que le temps de la démocratie sociale n'est pas un temps perdu, mais peut être du temps gagné si tout le monde joue le jeu. »*

(Discours de Bercy, 29 avril 2007)

## Les mesures

► **En considérant le travail comme un coût et non comme un atout, la droite l'a dégradé et dévalorisé :**

- **La droite a aggravé les risques psycho-sociaux et la pénibilité** par l'encouragement aux heures supplémentaires et au travail du dimanche qui conduisent à l'augmentation du temps de travail sur la seule initiative arbitraire de l'employeur ;

- L'instauration du statut d'auto-entrepreneur permet de **contourner le droit du travail protecteur des salariés** et oblige certains salariés à recourir à une activité supplémentaire afin de compenser la faiblesse de leur rémunération ;

- Avec le **report de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans** et la non-reconnaissance de la pénibilité en instaurant un principe d'invalidité à 10 % pour pouvoir prendre sa retraite, la droite refuse de reconnaître la réalité des métiers et des carrières pénibles.

► **Une politique de mépris envers la démocratie sociale :**

- En substituant les négociations sociales par de simples consultations ;

- En inversant la hiérarchie des normes rendant l'accord d'entreprise supplétif à l'accord de branche ;

- En refusant l'instauration d'un dialogue social dans les TPE ;

- En ne prenant aucune mesure favorisant l'expression des salariés dans l'entreprise.



## Les conséquences

### ► Une augmentation de la précarité, de la souffrance au travail et de la pénibilité

- **Explosion des catégories B et C (les petits boulots) des demandeurs d'emploi** : de +283 200 de mai 2007 à octobre 2011. Le nombre de catégories B et C est porté en octobre à 1 378 100. La catégorie B (activité inférieure à 78h par mois) augmente de 4,3 % sur un an et le nombre de ceux de catégorie C (supérieure à 78h par mois) est en hausse de 7 % sur un an.

- **Les contrats de travail dits atypiques** (CDD, intérim, temps partiels subis...) représentent aujourd'hui 13 % des contrats (16 % des emplois dans la fonction publique). Cette structure de l'emploi ne fait que se dégrader puisque ce sont aujourd'hui 70 % des contrats signés qui le sont sous cette forme ;

- **La course effrénée à la rentabilité et à l'accroissement sans fin des profits épuise les salariés et menace leur santé** : le travail s'intensifie, la gestion des ressources humaines se détourne de l'humain et les travailleurs sont de plus en plus isolés : 65 % des salariés français se disent « stressés » au travail en 2010, contre 55 % en 2009 (Observatoire de la vie au travail). 24 % des hommes et 37 % des femmes évoquent un « *mal-être* » en parlant de leur travail (observatoire épidémiologique Samotrace). 40 % des ouvriers du bâtiment souffrent de douleurs lombaires. 100 000 travailleurs de plus de 50 ans travaillent régulièrement la nuit, dont près de la moitié plus de 200 nuits par an.

# L'explosion des inégalités

## La promesse

*« Je suis allé à la rencontre des Français, révolté par le fait que de plus en plus de travailleurs ne puissent pas faire vivre dignement leur famille avec leur salaire. Quand on ne peut pas faire vivre sa famille alors qu'on travaille tout le mois, on est condamné à la désespérance, parce que le travail en France n'est pas assez récompensé, pas assez valorisé et pas assez considéré. »*  
(Discours de Bercy, 29 avril 2007)

## Les mesures

### ► Une série d'effets d'annonce sans lendemain :

- Cela va faire presque deux ans que le président de la République a déclaré que les bénéfices des entreprises devaient être divisés en trois parts égales : 1/3 pour les salariés, 1/3 pour les actionnaires et 1/3 pour les investissements. **Rien n'a été mis en place depuis ces déclarations.**

- La prime « *d'au moins 1000 euros* » annoncée par le gouvernement qui devait être obligatoire et concerner l'ensemble des salariés des entreprises qui versent des dividendes, ne concernera que les travailleurs des entreprises de plus de 50 salariés dont les dividendes versés augmentent par rapport à l'année précédente et à la condition qu'un accord soit signé au sein de l'entreprise. À défaut d'accord, l'employeur fixe cette prime unilatéralement sans qu'il n'y ait de minimum.

### ► Aucune mesure n'a été prise pour augmenter les salaires :

- **Pour la cinquième année consécutive, le gouvernement a refusé un coup de pouce au SMIC**, dont l'augmentation reste limitée à l'inflation alors que le coût réel de la vie augmente plus vite que la mesure officielle de l'inflation.

- **Aucune mesure n'a été prise dans le sens de l'augmentation des salaires.** Les heures supplémentaires ne constituent pas une augmentation de salaires et ne contribuent pas au rattrapage de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

- Aucune mesure de plafonnement des écarts de rémunération n'a été prise.

► **L'encadrement extrêmement léger des bonus n'empêche pas leur explosion :**

- L'Union européenne a imposé **un encadrement a minima** des bonus, en prévoyant le versement différé de 40 % de leur montant (60 % pour les plus hautes rémunérations) sur une durée minimale de trois ans. Le versement de 50 % de la rémunération variable sous forme d'actions ou d'instruments équivalents est également prévu.

- **Une taxe anecdotique** sur les bonus des traders perçus en 2010 au titre de l'exercice 2009. Elle s'élève à 50 % des bonus supérieurs à 27 500 euros.

## Les conséquences

► **Les salaires des grands patrons ne baissent pas.** Ils font état d'un total provisoire de 79,5 millions d'euros au titre de l'exercice 2009 pour les 40 dirigeants des plus grosses sociétés cotées à Paris. L'année précédente, la somme s'élevait à quelque 76,4 millions d'euros. En 2010, les salaires des dirigeants du CAC 40 ont progressé de 19 % par rapport à 2009, pour une moyenne de 4,2 millions d'euros par tête. Au cas par cas, ces hausses ne correspondent pas toujours aux performances industrielles ou financières.

► **Les bonus continuent d'être famineux :** au total, en 2010, quelque 7 750 traders se partagent 1,75 milliard d'euros. Ceux de BNP Paribas se voient octroyer 250 000 euros de bonus moyen, en plus de leur salaire, contre 245 000 euros au Crédit agricole, 213 462 euros à la Société générale et 130 667 euros chez Natixis. Comparées au salaire net moyen annuel des Français (24 000 euros en 2007), ces primes représentent entre cinq et dix années de travail.

► **La droite a contribué à l'érosion du pouvoir d'achat des salariés :** en laissant les tarifs du gaz et de l'électricité augmenter (respectivement de 60 % et 10 %), en favorisant la spéculation sur le prix des logements, en augmentant les taxes sur des produits de grande consommation (offres internet/TV/téléphone, etc.) et en augmentant les impôts (abandon du crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier, etc.).

► **La prime de 1000 euros** : rebaptisée « *la prime de partage des profits* », cette prime est loin de la promesse initiale. Dans les faits, elle est de 300 à 350 euros en moyenne, selon les premières estimations. Rares sont les entreprises qui verseront 1 000 euros à leurs salariés et beaucoup proposent un chèque de 100 à 200 euros. C'est le cas de Danone, Renault ou encore Axa. La prime est donc au bon vouloir de l'employeur et l'exemple extrême est celui de Securitas qui a proposé une prime de 3,5 euros, finalement relevée à 8 euros par an !

# Santé : inégalités croissantes et difficultés d'accès

## La promesse

« Je veux que nous préservions l'excellence de notre système de santé, qui est l'un des meilleurs au monde. »  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

## Les mesures

► **Depuis 2007, le gouvernement a augmenté la part des soins restant à la charge des malades.** Le forfait hospitalier a été porté de 13 euros avant 2007 à 18 euros en 2009. En 2007, ont été inventées les « **franchises** » **médicales** qui ne sont rien d'autre que des taxes sur la santé (0,5 euro par boîte de médicaments ou acte paramédical et deux euros par transport sanitaire). La participation des malades aux actes coûteux a été augmentée et de nombreux médicaments ont été déremboursés.

► Pourtant, malgré cela, à cause de la mauvaise gestion de la droite, le déficit de l'Assurance maladie n'a cessé de croître. Il est passé de moins de cinq milliards d'euros en 2007 à plus de 10 milliards en 2009, pour atteindre 37 milliards de déficit cumulés.

**Cette accumulation a porté la dette sociale à près de 136 milliards d'euros.**

► Faut de conditions suffisamment restrictives, le nombre de médecins pratiquant des honoraires dits libres a augmenté fortement et le montant moyen des dépassements a explosé. 60 % des nouveaux médecins spécialistes pratiquent des dépassements. **C'est donc une médecine à deux vitesses qui se met en place, avec la bénédiction du gouvernement.**

► **L'hôpital public a été asphyxié financièrement.** La tarification à l'activité (T2A), généralisée en 2008, a été utilisée comme un outil pour réduire les dotations budgétaires. La convergence public-privée voulue par le gouvernement a conduit à nier la spécificité de l'hôpital public (patients de milieux plus modestes, large offre de soins, part plus importante d'actes non planifiés) et à le sous financer.

► **10 000 postes ont été supprimés à l'hôpital en 2008 et 2009**, Cette tendance s'est poursuivie en 2010 et ne semble pas devoir s'arrêter. En sous-effectifs chroniques, les personnels hospitaliers doivent accumuler les heures supplémentaires sans pouvoir prendre leurs congés. Il y a deux millions de jours RTT cumulés, plusieurs millions d'heures supplémentaires impayées et des jours de congés accumulés dans des comptes épargne temps (CET) par l'ensemble des salariés de l'hôpital.

► La **loi « hôpital, patients, santé et territoires », votée en 2009**, n'a rien réglé et ne répond pas aux problèmes. L'absence de concertation et de consultation sérieuse de l'ensemble des acteurs a été choquante.

► Depuis 2002, **la prévention a été la grande perdante**. L'État a notamment réduit le financement de l'observation des problèmes de santé au plan local, sans laquelle aucune politique de santé publique efficace n'est possible (les subventions aux observatoires régionaux de santé diminuent) comme de la prise en charge des actions de promotion, de prévention et d'éducation en santé.

## Les conséquences

► **Alors qu'elle était encore en 2006 au premier rang, la France est désormais septième dans le classement EHCI (Euro health consumer index) des systèmes de santé européens.**

► Selon les chiffres du Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie, celle-ci ne rembourse plus **qu'un euro sur deux pour les soins courants**. Les soins dentaires ne sont remboursés qu'à 30 % et l'optique à 4 %. C'est un véritable abandon des Français malades !

► **De nombreux Français (15 %) renoncent à se soigner pour des raisons financières.** Parmi les Français les plus modestes, ce taux atteint près de 25 %. Les quatre millions de Français qui n'ont pas de complémentaire santé sont les plus touchés. Et ce nombre risque d'augmenter avec le renchérissement des mutuelles, taxées par le gouvernement.

► **Les inégalités territoriales** se sont également aggravées. 58 % des Français ont déjà renoncé à des soins ou à consulter un spécialiste à cause de délais trop longs pour obtenir un rendez-vous. La fermeture de nombreux hôpitaux de proximité participe à la relégation de nombreux territoires ruraux.

► **L'Aide médicale d'État (AME)** est menacée, alors que les bénéficiaires vivent souvent dans des conditions dramatiques et peuvent présenter des pathologies transmissibles qui, non soignées, se propageront dans la population (tuberculose, rougeole, etc.).

Malgré la multiplication des réformes en trompe-l'œil et des effets d'annonce, le double bilan de la droite en matière de santé est celui du **creusement sans précédent des inégalités et du recul du service public**. C'est donc à juste titre que nombre de Français se disent préoccupés par l'avenir de notre système de santé solidaire.

## Retraites : des mesures injustes et inefficaces

### La promesse

« *Je n'ai pas de mandat des Français pour m'occuper de cela.* »  
[http://www.dailymotion.com/video/xdghfn\\_retraites-ce-que-disait-sarkozy\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xdghfn_retraites-ce-que-disait-sarkozy_news)

### Les mesures

La réforme Sarkozy-Woerth de l'automne 2010 intègre les mesures suivantes :

▶ **Recul de l'âge légal de 60 à 62 ans.**

▶ Les efforts ne sont pas équitablement répartis : 8 % de l'effort demandé au capital et au patrimoine.

▶ Les mesures du gouvernement sont irresponsables. **Pour financer les retraites, il faut 30 milliards d'euros en 2012. Le gouvernement n'en prévoit que 25.** En 2050, c'est 80 milliards d'euros qui seront nécessaires, le gouvernement n'en prévoit que 40.

▶ Comme le financement n'est pas réglé, les pensions baisseront forcément, comme ce fut déjà le cas après les plans Balladur (1993) et Fillon (2003) : 20 % de pouvoir d'achat en moins pour les retraités.

▶ **Refus de prendre en compte de la pénibilité** - qui n'a rien à voir avec « *l'invalidité* ».



## Les conséquences

La retraite par répartition - c'est-à-dire la solidarité entre les générations - est au cœur du modèle social de notre pays et c'est le ciment de notre système de retraites. Or, les réformes du système de retraite de 1993, 2003, 2010 n'ont réglé ni le problème du financement, ni celui du niveau des pensions qui ne cesse de se dégrader, ni permis de prendre en compte pleinement la situation des carrières longues, la pénibilité et les différences d'espérance de vie. **Au cœur de la réforme Sarkozy-Woerth, le recul de l'âge légal de départ va pénaliser durement les Français ayant des métiers pénibles et des carrières longues.**

Au total, notre système de retraite n'est aujourd'hui **pas financé durablement** et n'assure pas un niveau de vie décent au plus grand nombre des retraités. Cette situation est aggravée par le très faible taux d'emploi des plus de 55 ans.

L'Assemblée nationale a adopté en novembre 2011 l'accélération du relèvement à 62 ans de l'âge du départ à la retraite, qui interviendra en 2017 au lieu de 2018 comme le prévoyait la réforme de 2010. Les salariés nés entre 1952 et 1955, concernés par l'entrée en vigueur progressive de la réforme, devront partir un à trois mois plus tard que ce qui avait été décidé l'an dernier. De même, le recul à 67 ans de l'âge pour toucher une retraite sans décote interviendra un an plus tôt que prévu, en 2022 (lorsque la génération 1955 atteindra cet âge) au lieu de 2023.

Après avoir mis plusieurs millions de Français dans la rue et mobilisé le pays pendant des mois, **la droite elle-même a admis n'avoir rien réglé et a renvoyé la recherche de solutions durables à une hypothétique réflexion nationale en 2013.**

## Famille et petite enfance : un abandon sans précédent

### Les promesses

*« Je suis donc pour une union civile homosexuelle qui ne passe pas par le greffe du tribunal d'instance, mais par la mairie. [...] cette union civile [...] entraînera une égalité fiscale, sociale, patrimoniale totale avec les couples mariés, qui ira, par exemple, jusqu'au droit à la pension de réversion pour le conjoint homosexuel. [...] »*  
(24 avril 2007 dans *Têtu*)

*« Je souhaite qu'une allocation familiale soit versée dès le premier enfant parce que le premier enfant représente une charge très lourde pour les jeunes couples qui sont au début de leur carrière professionnelle, qui souvent enchaînent les petits boulots et sont confrontés à la précarité... »*  
(2 février 2007 à Maisons-Alfort)

*« À la femme qui a du mal à concilier sa vie familiale et sa vie professionnelle, je propose un investissement massif dans le développement et la diversification des modes de garde. Il faut régler une fois pour toutes le problème de la garde des enfants de moins de trois ans. Je rendrai opposable devant les tribunaux le droit à une solution de garde pour tout enfant de moins de trois ans. »*  
(22 juin 2006 à Agen)

### Les mesures

► **La vision archaïque de la droite ne prend pas en compte la réalité actuelle des familles** (recomposées, monoparentales, homoparentales) et n'a pas cherché à régler les problèmes juridiques et sociaux qui résultent de notre retard : le statut du beau-parent n'a toujours pas été créé, les familles homoparentales ne disposent d'aucune sécurité juridique, les allocations familiales n'ont pas été réformées, malgré le fait qu'elles ne parviennent pas à compenser les difficultés des familles les plus vulnérables (monoparentales en particulier).

► **La famille est la cinquième roue du carrosse des politiques publiques**

Alors que la branche famille, historiquement excédentaire, s'enfonce progressivement elle aussi dans les déficits (1,8 milliard

en 2009, 2,7 milliards prévisibles pour cette année et 3,6 milliards projetés pour l'année prochaine), le gouvernement fait le choix de la priver d'une partie de la CSG, qui lui était attribuée, pour financer la dette sociale. Ce sous-financement chronique conduit la majorité à multiplier les petites économies (exemple : « ballon d'essai » de la suppression du bénéfice de la demi-part fiscale pour les parents ayant un enfant à charge si celui-ci touche l'APL ; suspension possible depuis juin 2010 des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire). La déréglementation du travail le dimanche rend plus difficile l'organisation de la vie familiale. La réforme des retraites votée à l'automne 2010 a mis fin au droit des parents ayant élevé trois enfants ou plus de liquider leur retraite à taux plein avant l'âge légal. La scolarisation dès deux ans, dont il a été prouvé qu'elle permettait de réduire les inégalités entre les enfants, a dégringolé de 35 % à 15,2 % des enfants de deux ans depuis 2000.

► **Les bébés ont été mis « à la consigne »** : alors que la CNAF évalue le besoin à 350 000 places en accueil privé ou collectif pour les enfants de moins de trois ans, le gouvernement atteindra péniblement le chiffre de 200 000 (moitié en collectif, moitié chez des assistantes maternelles) en 2012, mais avec des exigences au rabais : depuis 2010, les normes d'encadrement ont été revues à la baisse et les assistantes maternelles sont autorisées à se regrouper dans des « maisons » beaucoup moins contraignantes, donc moins coûteuses, mais aussi moins sûres que les crèches. Les nouveaux modes d'accueil proposés pour masquer ce manque d'investissement dégradent la qualité de la prise en charge des tout-petits : par exemple, 8 000 places en jardins d'éveil privés en lieu et place de solutions municipales ou associatives.

► **Les enfants ne font plus l'objet d'une protection spécifique.** Le rapport Bockel (automne 2010) sur la justice des mineurs et la convention de l'UMP sur la justice (novembre 2011) l'indiquent noir sur blanc : les enfants représentent une menace pour l'ordre public, surtout s'ils sont issus d'une famille monoparentale et surtout s'ils sont d'origine étrangère. La Défenseure des enfants a été absorbée dans le Défenseur des droits, avec moins de visibilité. Les moyens affectés à la protection de l'enfance et à l'enfance en danger sont dramatiquement réduits, au point qu'il revient aux collectivités locales, comme Paris, de prendre la décision d'héberger les enfants menacés.

## Les conséquences

### ► Des familles plus précaires sur le plan juridique et financier

- Entre 1997 et 2009, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 25 % (Credoc). 30 % des personnes issues d'une famille monoparentale vivent en-dessous du seuil de pauvreté (c'est seulement 8,6 % des couples avec deux enfants).

- En 2009 selon l'Insee, 17,7 % des enfants de moins de 18 ans étaient en situation de pauvreté monétaire (pour 9,9 % des retraités), soit deux millions d'enfants, dont 600 000 vivent dans des logements insalubres.

- Deux tiers des enfants de moins de trois ans sont toujours sans solution de garde et doivent rester avec leur mère ou de proches parents. Seuls 10 % des enfants sont gardés en crèche.

# Handicap : le détricotage systématique de la loi de 2005

## Les promesses

*« Chaque préfet devra [...] établir avant la fin de l'année, avec l'ensemble des parties concernées, un plan d'action pour l'accessibilité assorti d'un calendrier de mise en œuvre. Je demanderai la même chose à chacun des ministres pour les bâtiments publics qui le concernent. »*

*« Je veux favoriser l'insertion des personnes handicapées dans le monde du travail. Ce sera une priorité. »*

*« [...] je veux, aussi, que les enfants handicapés puissent être scolarisés avec les enfants valides dans l'école de la République.(...) Je rendrai donc opposable le droit de tout enfant handicapé à être scolarisé dans l'école de son quartier. »*  
9 juin 2007, Congrès de l'Unapei

## Les mesures

► **L'augmentation de 25 % de l'Allocation aux adultes handicapés sur la mandature masque mal le détricotage systématique de la loi de 2005**

► **La droite s'est entêtée à vouloir faire autoriser les dérogations au principe d'accessibilité des lieux publics**, y compris par des cavaliers législatifs (loi Paul Blanc sur les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) adoptée en juin 2011) et malgré le risque de censure du Conseil d'État (annulation le 7 juin 2011 d'un décret autorisant des dérogations pour des locaux de travail). D'après le Conseil national consultatif des personnes handicapées, 95 % des communes n'ont toujours pas élaboré leur plan de mise en accessibilité, faute de conseil et de soutien financier. Le gouvernement se contente de proposer des quotas en lieu et place d'espaces entièrement accessibles : 10 % des logements étudiants accessibles, 5 % des centres de vacances. C'est une logique de ghettoïsation qui prévaut.

► **Le sous-financement chronique entraîne des transferts de charges non financés**, par exemple, en matière de formation professionnelle : la loi de finances 2011 a transféré une partie des

compétences de l'État dans ce domaine à l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, une structure privée dont l'objet n'est pas la formation mais l'insertion) sans augmenter ses moyens financiers. Cette année, 6 000 accompagnements de demandeurs d'emploi en situation de handicap ont été supprimés. 500 places en ESAT (Établissements et services d'aide par le travail) ont disparu, alors que le gouvernement prétend en avoir créé 10 000 (sans les financer).

► **Faute de politique ambitieuse, les personnes en situation de handicap ont le « choix » entre des soins à domicile trop chers et des places en établissements trop rares.** Le désengagement financier de l'État dans la loi de financement 2011 par la suppression de l'exonération des cotisations patronales pour l'aide à domicile, sans prise en compte des différents niveaux de besoin des populations qui y ont recours, a réduit un peu plus l'accès de personnes vulnérables à un accompagnement de qualité et mis les établissements et les services d'aide à la personne en grande difficulté. Parallèlement, seules 13 500 des 50 000 places en établissement promises ont été construites, obligeant des milliers de jeunes adultes à s'exiler dans des pays mieux équipés comme la Belgique. D'après la Fegapei, 100 000 personnes attendent une place.

► **Les personnes en situation de handicap sont particulièrement concernées par les restrictions en matière de santé.** L'augmentation du prix des mutuelles, des forfaits hospitaliers, les déremboursements, les franchises médicales rendent encore plus difficile l'accès à la santé, pourtant indispensable à une population vulnérable qui a particulièrement besoin de soins. L'absence de formation spécifique des médecins et de moyens dans les centres de PMI complique le dépistage des handicaps et troubles du développement chez les jeunes enfants, ce qui retarde leur prise en charge et crée parfois de grandes souffrances dans les familles. L'autisme est ainsi en moyenne dépisté et donc traité à six ans, à l'entrée à l'école, alors que le diagnostic est possible dès l'âge de 18 mois.

## Les conséquences

### ► Le handicap est un facteur écrasant de discrimination

- 20 % des réclamations adressées à la Halde concernent le handicap, c'est le deuxième motif de saisine. 41 % des jeunes de 18-25 ans en situation de handicap, soit près de la moitié, déclarent avoir subi une discrimination liée à leur handicap.

- Plusieurs milliers d'enfants en situation de handicap ne sont pas du tout scolarisés chaque année (13 000 selon les associations à partir d'un recensement par académie, mais le ministère se refuse à donner les évaluations nationales) et dans les 210 000 recensés par le rapport Paul Blanc, beaucoup ne le sont qu'à temps partiel faute de personnel suffisant (les auxiliaires de vie scolaire) pour les accompagner. 80 % des enfants autistes ne sont pas scolarisés. Il n'y a qu'1 % des étudiants qui sont en situation de handicap.

- Le taux d'activité des personnes en situation de handicap est de 45 % contre 70 % pour le reste de la population. Le taux de chômage des personnes en situation de handicap est de 19 % contre 9 % pour l'ensemble de la population. 53 % des demandeurs d'emploi en situation de handicap sont chômeurs de longue durée contre 38 % en moyenne. 2,4 % des salariés du privé et 4 % des fonctionnaires sont en situation de handicap, alors que la loi impose un quota de 6 % depuis 1987.

- 80 % des travailleurs en situation de handicap inscrits à l'ANPE ont un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP contre 62,6 % pour le reste des demandeurs d'emploi.

- Faute de pouvoir travailler, 850 000 perçoivent l'AAH (Allocation aux adultes handicapés), d'un montant moyen de 625 euros et maximal de 750 euros (inférieur au seuil de pauvreté de 950 euros).

## Personnes âgées et dépendance : le « grand chantier » sans cesse reporté

### La promesse

*« Je demanderai à Xavier Bertrand de mettre en place une cinquième branche de la protection sociale pour prendre en charge la dépendance. »*

(9 juin 2007 au congrès de l'Unapei)

### Les mesures

► **La droite s'obstine à dramatiser le changement démographique**, comme si le nombre de personnes en perte d'autonomie allait exploser et que la collectivité ne pouvait pas faire face au coût. Dans le même temps, elle refuse d'inclure le handicap dans sa réflexion et oublie que l'augmentation du nombre de personnes âgées devra modifier en profondeur l'habitat, les transports, la vie sociale dans son ensemble.

► **La réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie a été reportée de six mois en six mois depuis cinq ans** malgré les divers rapports et consultations organisées sur le sujet et malgré la situation financière critique des départements.

► **Les difficultés sont renvoyées vers les familles**, pourtant déjà particulièrement sollicitées : lorsque le président de la République parle de l'attention que l'on doit à ses vieux parents comme d'un devoir (vœux 2011), il évacue la prise en charge collective du risque social qu'est la perte d'autonomie. Or, les familles sont le plus souvent les enfants des personnes en perte d'autonomie, retraités eux-mêmes et dont le pouvoir d'achat s'est considérablement réduit sous l'effet de la réforme des retraites, des franchises médicales et des déremboursements de médicaments. Le quotidien des seniors, génération fortement sollicitée à la fois par leurs parents âgés et leurs enfants au début de leur vie active, s'est ainsi fortement dégradé en raison du désengagement de l'État.



## Les conséquences

### ► Un quinquennat perdu pour le grand âge, qui fait exploser les inégalités

- Une personne âgée doit payer de sa poche en moyenne 1 800 euros si elle vit à domicile et 2 500 euros si elle vit en établissement (source : rapport de la Cour des comptes 2005) pour couvrir les frais liés à sa perte d'autonomie non pris en charge par l'APA. À comparer avec le montant moyen des retraites en France : 1 426 euros pour les hommes et seulement 825 euros pour les femmes (DREES 2010). Ce reste à charge représente un total de sept milliards d'euros par an. 20 % des personnes seulement peuvent assumer complètement leurs frais d'hébergement.

- Quatre millions d'aidants familiaux qui sont à 90 % des femmes, doivent assurer les soins aux personnes en perte d'autonomie (conjointes ou parents) en l'absence d'une vraie filière professionnelle d'accompagnement à domicile, sans bénéficier d'aucune aide financière, ni d'une formation, ni même de facilités pour prendre des congés lorsqu'elles conservent leur activité professionnelle. France Alzheimer évalue ce temps de travail « gratuit » à 3 000 euros par mois.

- Les départements assument aujourd'hui 80 % des dépenses d'APA, la part de l'État se limitant donc à 20 %.

- D'après France Alzheimer, cinq millions de Français ont contracté des assurances privées pour couvrir leur dépendance, mais les assureurs ne débloquent en moyenne que 10% des sommes versées.



# 03

## Environnement et cadre de vie

## Environnement : le grand renoncement

### Les promesses

*« Je veux que le Grenelle soit l'acte fondateur d'une nouvelle politique, d'un New deal écologique en France, en Europe et dans le monde. »*

(Discours de clôture du Grenelle de l'environnement, 25 octobre 2007)

*« L'environnement, ça commence à bien faire. »*  
(N. Sarkozy, Salon de l'agriculture, 6 mars 2010)

### Les mesures

**La Stratégie nationale sur la biodiversité (SNB) 2004-2010 n'a pas réussi à combler le retard français** dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité. L'Union internationale pour la conservation de la nature a identifié de nombreux points faibles : un « *portage politique insuffisant* » ; un « *manque d'ambition des plans d'actions et de moyens en œuvre* » ; le « *peu d'implication de l'ensemble des acteurs (associations, collectivités locales, entreprises...)* » ; le « *absence de champs d'action importants : éducation, économie, industrie...* » ; le « *peu d'influence stratégique sur les politiques, programmes et projets* » ; une « *communication insuffisante vers le grand public* » ; une « *faiblesse de l'évaluation et des indicateurs* ». La nouvelle SNB présentée par Matignon en mai n'est toujours pas à la hauteur des enjeux<sup>18</sup>. Elle n'impose pas la mobilisation de tous les ministères (alors que leurs secteurs impactent fortement la biodiversité : agriculture, transports...). Les pistes de financements restent timorées, avec la seule annonce d'une mission d'étude.

**La France défend aujourd'hui un quota de pêche au thon rouge ne laissant que 30 % de chances de survie à l'espèce.** Elle s'était pourtant engagée, lors de la Convention internationale sur la biodiversité de Nagoya à ce que tous les stocks de poissons soient exploités de façon durable d'ici à 2020. Elle sacrifie ainsi la pêche artisanale.

**En matière d'agriculture, la loi de finance 2011 votée par le Parlement divise par deux le montant du crédit d'impôt destiné aux agriculteurs qui se convertissent à l'agriculture biologique.** Le Grenelle programmait 6 % de surface agricole en bio en 2012 et 20 % en 2020 : seulement 2,46 % de la surface agricole y est consacrée en 2010.

<sup>18</sup> - Communiqués du 19 mai de France Nature Environnement, Ligue Roc et LPO.

**Qualité de l'air et santé environnementale** : la faiblesse des mesures annoncées début 2011 par le gouvernement, dont l'expérimentation des Zones d'actions prioritaires pour l'air (ZAPA)<sup>19</sup> devrait résulter en une action de la Commission européenne contre la France pour non respect des normes communautaires en matière de qualité de l'air<sup>20</sup>. La France n'a pas remédié de manière efficace et dans les délais impartis au problème des émissions excédentaires de particules fines en suspension dans l'air appelées « PM10 »<sup>21</sup>.

## Les conséquences

► Le 6 mars 2010, au Salon de l'agriculture, **le président Sarkozy a enterré le Grenelle de l'environnement**, son esprit et sa lettre.

► **Quatre ans après, le détricotage est total !** Abandon de la fiscalité environnementale, reports successifs de la taxe poids lourds, rapport Ollier contre l'éolien, coup d'arrêt au développement du photovoltaïque, relèvement des seuils de réduction des pesticides, autorisation du pesticide Cruiser - illégale selon l'avis du Conseil d'État -, permis d'exploration des gaz et huiles de schistes toujours en vigueur, tentative de faire passer en force et en catimini une nouvelle loi sur les OGM, report des mesures concernant la responsabilité sociale des entreprises, autorisation de circulation des 44 tonnes, aucune action pour lutter contre la prolifération des algues vertes, renoncement à une agriculture respectueuse de l'environnement ; recul sur l'étiquetage environnemental ; mesures de protection de la biodiversité ni contraignantes, ni financées...

► **Les permis d'exploration des gaz et huiles de schiste ont été délivrés sans concertation et sans débat public.** Seule la mobilisation des Français, des associations et de l'opposition ont fait reculer le gouvernement sur les permis les plus « emblématiques ». Une bataille remportée pour l'abrogation de seulement trois des quinze permis de recherche d'hydrocarbures non conventionnels.

19 - Le principe des « Zones d'actions prioritaires pour l'air », inscrit dans la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, repose sur l'interdiction d'accès aux véhicules les plus émetteurs de particules et d'oxydes d'azote (NOx) dans la zone, accompagnée d'une dynamique plus large de réduction des émissions atmosphériques.

20 - Communiqué FNE du 19 mai 2011 ; [http://www.fne.asso.fr/fr/les-zapa-n-y-feront-rien-la-france-sera-condamnee.html?cmp\\_id=33&news\\_id=12273&vID=897](http://www.fne.asso.fr/fr/les-zapa-n-y-feront-rien-la-france-sera-condamnee.html?cmp_id=33&news_id=12273&vID=897)

21 - « L'exposition aux particules fines est très dangereuse pour la santé des populations à risques (enfants, personnes âgées, malades). Elle provoque des bronchiolites, de l'asthme, des maladies respiratoires (similaires à celles rencontrées par les fumeurs), des problèmes cardiovasculaires, ainsi que des cancers... 40 000 décès annuels sont directement liés à l'exposition à ce type de polluant selon le ministère de l'Environnement. Le coût sanitaire et financier est donc colossal pour la collectivité. » Réseau santé environnement de FNE.

► N. Sarkozy qualifiait la mise en place de la taxe carbone de « *choix historique* », comparant cette « *grande réforme* » à la décolonisation ou à l'abolition de la peine de mort<sup>22</sup>. En réalité, la « taxe carbone » était socialement injuste et écologiquement inefficace. Après censure du Conseil constitutionnel, elle est **reportée *sine die***.

► **Dans les négociations climatiques internationales, la position de la France n'est ni ambitieuse, ni efficace.** Pire, elle affaiblit l'Europe en freinant ses ambitions :

- À Copenhague, Borloo, a présenté son « *plan justice climat* », élaboré sans concertation avec les pays partenaires européens, contribuant à la désunion de l'UE sur la question climatique (bilatéralisme contre multilatéralisme).

- À Cancun, la France a refusé de s'associer à l'Espagne et au Portugal qui ont annoncé leur soutien au passage de 20 % à 30 % de l'objectif européen de réduction des émissions d'ici à 2020, par rapport au niveau de 1990<sup>23</sup>.

- À Durban, le président sortant, qui s'était auto-proclamé champion de la cause climatique à Copenhague, a brillé par son silence ; il avait fait de la question climatique une des priorités de sa présidence du G20, qui s'achève sur un échec patent.

---

22 - « C'est une grande réforme comme la décolonisation, l'élection du président de la République au suffrage universel, l'abolition de la peine de mort et la légalisation de l'avortement », avait-il expliqué, le 15 septembre 2009, à des parlementaires UMP.

23 - Objectif déjà soutenu par le Royaume-Uni, le Danemark, le Parlement européen et des acteurs économiques majeurs (Allianz, Unilever, Google etc...). Et le 24 mai, les eurodéputés de la Commission environnement ont adopté une résolution sur cet objectif de 30 %, portée par Bas Eickhout (Verts/Alliance libre européenne, Pays-Bas).

## Énergie : hausse massive des prix et baisse des investissements

### Les promesses

*« La France en tête de tous les pays nucléaires pensait ne pas avoir besoin des énergies renouvelables, c'est une erreur, nous devons devenir leader des énergies renouvelables. »*

(Institut national de l'énergie solaire, 10 juin 2009)

*« À cause d'un tsunami au Japon, il faudrait remettre en cause ce qui fait la force de la France ? [...] C'est le choix du Moyen Âge. [...] Nous voulons le nucléaire et les énergies renouvelables. Et nous allons investir massivement dans les énergies renouvelables. »*

(Gravelines, 3 mai 2011)

*« Le nucléaire n'est ni de gauche ni de droite. Il est l'intérêt supérieur de la France." La fermeture des réacteurs les plus anciens serait un "retour à la bougie". Devons nous être le seul pays qui tourne le dos au progrès ? Si nous tournons le dos au nucléaire, on fera le procès du spatial, de la robotique, de l'automobile. »*

(Tricastin, 25 novembre 2011)

### Les mesures

► **Le gouvernement, après une hausse record des prix de l'énergie en 2010, annonçait un gel des prix.** Pour se défausser juste après, avec la hausse du prix du gaz d'avril dernier. Le matraquage tarifaire de la droite est donc **savamment dosé en fonction des échéances électorales.**

► L'État est actionnaire majoritaire chez EDF (il détient 85 % de l'entreprise) et possède près de 40 % de GDF suez ; **il ne peut renoncer à peser sur les politiques tarifaires.** Tout cela n'est pas terminé. La droite persiste dans la dérégulation du marché de l'énergie, la prochaine étape est une augmentation probable du prix des tarifs de l'électricité de 30 % d'ici 2015, dans le cadre de **l'application de la loi NOME.**

► **Les dispositifs de soutien en bout de chaîne aux énergies renouvelables** (Crédit d'impôt développement durable ; fonds chaleur de l'ADEME ; tarifs d'achat de l'électricité renouvelable sans dégressivité annoncée, créant une bulle spéculative) se sont révélés insuffisants pour stimuler la création de filières industrielles des ENR. Cela a en réalité nourri les importations.

► **La volonté de politique industrielle, claironnée à tout bout de champ par le président et le gouvernement, se traduit en réalité toujours par de l'amateurisme et du court-termisme. En témoignent : les décisions limitées et temporaires dont le groupe Areva a fait l'objet en décembre 2010.** L'entrée du fonds souverain du Koweït complétée par l'État ne résout aucune des questions stratégiques. Que pèsent 900 millions d'augmentation de capital face aux 6,5 milliards dont le groupe a besoin d'ici 2012 ? Quel message pour un partenaire industriel historique, Mitsubishi, engagé avec Areva dans le développement d'un réacteur de moyenne taille, et recalé de cette augmentation ? Quelle crédibilité donner à cette mesure alors que le rôle d'EDF, martelé comme stratégique, n'est pas défini ni clarifié ? En réalité, **le gouvernement a été incapable de trancher entre les intérêts en jeu**, pour faire valoir une authentique vision industrielle et afficher une politique énergétique nationale cohérente. Le chef de l'État a porté un coup de grâce au modèle intégré d'Areva qui faisait son succès par ses savoir-faire sur toute la chaîne. Il faut aussi rappeler la responsabilité de Nicolas Sarkozy dans **la rupture capitalistique entre Areva et Siemens qui a porté un mauvais coup à l'indépendance énergétique de l'Union européenne** ainsi qu'à l'axe franco-allemand.

► **La privatisation des monopoles** : l'État a mis en bourse GDF, puis a autorisé sa fusion avec Suez et privatisé à cette occasion le monopole naturel du réseau de transport de gaz. Pour maintenant autoriser le rachat d'une part du capital de GRT gaz par la Caisse des dépôts et des consignations... l'État a donc perdu de l'argent mécaniquement.

► **L'ouverture d'une filière stratégique**, les mines d'uranium, à des partenaires extra européens.



## Les conséquences

**Les prix de l'énergie ont explosé ces quatre dernières années.**

**Augmentation de 20 % des prix du gaz en un an pour 10,8 millions de foyers** ; de 40 % pour les entreprises. Depuis la privatisation de GDF (décret de décembre 2007), le prix du gaz a subi une augmentation de 60 %. Le gouvernement a annoncé **une nouvelle augmentation de 4,3 % des prix du gaz à compter du 1er janvier 2012**, en plein cœur de l'hiver.

Le Contrat de service public, signé en octobre 2005, prévoyait une hausse des tarifs de l'électricité plafonnée à l'inflation. Or depuis cette date, les tarifs de l'électricité ont augmenté de 16,7 % alors que l'inflation a augmenté de 9,6 % ! L'État ne sait pas tenir ses engagements. **Pour la seule année 2010/2011 les tarifs de l'électricité ont augmenté de près de 10 %.**

La conséquence : une hausse considérable du budget énergie qui va provoquer une augmentation du nombre de foyers en situation **de précarité énergétique** – déjà **quatre millions de ménages consacrent plus de 10 % de leur budget à l'énergie**. Le nombre de coupures de gaz pour impayés a explosé : les demandes de coupures sont passées de 10 000 à 200 000 entre 2008 et 2010.

**Seuls 300 000 précaires de l'énergie, sur les quatre millions de ménages concernés, bénéficient du tarif social** (manque d'informations, conditions de ressources trop strictes, obstacles administratifs chez les opérateurs etc.).

**L'efficacité et la sobriété sont les oubliées de la politique énergétique du gouvernement.**

Lancée fin mai 2011 par N. Kosciusko-Morizet, la table ronde nationale pour l'efficacité énergétique a davantage relevé de l'exercice de communication que du travail de fond, présentant des mesures déjà préconisées, et n'abordant jamais le sujet à l'échelle de l'Union européenne, pourtant clé dans la définition de standards ambitieux. Les associations environnementales, qui ont refusé de servir de caution à l'exercice, réclamaient que le grand emprunt finance massivement les investissements pour les économies d'énergie, en particulier dans le bâtiment. Or, si un milliard d'euros a été promis pour le nucléaire, rien d'équivalent n'a été fait pour l'efficacité énergétique. Le rythme annuel des rénovations thermiques lancées par le gouvernement (250 000) est bien loin de couvrir les besoins (800 000 voire 1 000 000 de rénovations

annuelles) pour atteindre les objectifs de rénovation de l'ensemble du parc de logements et tenir le facteur 4<sup>24</sup> d'ici à 2050.

### **La France est en train de manquer le tournant des énergies renouvelables.**

**La France est en retard sur le développement de certaines Nouvelles technologies de l'énergie** (notamment l'éolien onshore et le solaire à « couches épaisses ») **malgré l'importance de leur potentiel pour notre économie** (10 milliards d'euros d'ici 2020 et plus de 100 000 nouveaux emplois en France) comme pour la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. **La plupart des leaders industriels mondiaux d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques sont désormais européens** (notamment allemands, espagnols, danois), **nord américains et désormais chinois.**

En 2010, les investissements en France sur les ENR sont de 4 milliards de dollars, ce qui la place en neuvième position parmi les membres du G20, **loin derrière l'Allemagne qui a doublé ses investissements par rapport à 2009** avec 41,2 milliards, ce qui la fait accéder à la seconde place derrière la Chine. La capacité installée en France en 2010 était de 9,6 GW contre 49 GW en Allemagne<sup>25</sup>. Aujourd'hui : seulement 12 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, contre 23 % annoncés dans le Grenelle d'ici 2020.

Les reports en cascade du choix des sites pour les appels d'offre de la première phase de 3 000 MW de l'éolien *offshore* ont rendu l'échéance de 2015 intenable ! L'appel d'offres pour cinq parcs éoliens en mer lancé le 25 janvier 2011 ne rattrapera ni les retards, ni les objectifs fixés par le Grenelle.

Le ralentissement des raccordements de l'éolien onshore est alarmant : seuls 600 MW ont été raccordés en 2011, alors qu'il en faudrait 1 100 MW pour atteindre l'objectif grenelle de 19 000 MW en 2020.

**La politique de stop and go du gouvernement sur le photovoltaïque** (changements tarifaires constants), conjuguée à une instabilité de la réglementation, ont forcé les acteurs de la filière à naviguer « à vue ». Le moratoire de décembre 2010<sup>26</sup>, a institutionnalisé notre retard vis-à-vis des pays européens : 5400 MW d'ici 2020, objectif plancher devenu plafond, alors que l'Allemagne vient de décider l'installation d'ici 2020 de 50 000 à 70 000 MW.

---

24 - Le facteur 4 correspond à un objectif de division par quatre de nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

25 - <http://www.pewenvironment.org/uploadedFiles/PEG/Publications/Report/G-20Report-LOWRes-FINAL.pdf>

26 - Décret n° 2010-1510 du 9 décembre 2010 suspendant l'obligation d'achat de l'électricité produite par certaines installations utilisant l'énergie radiative du soleil pendant trois mois.

**Le gouvernement mise toujours sur le tout nucléaire** – vente d'EPR envisagée avec la Libye de Kadhafi en 2007 ! En 35 ans, la France n'a vendu que huit unités. Il n'y a aucune parité d'investissement entre ENR et *nucléaire*, pourtant promise dès juin 2009. Budget recherche et développement publics de 2010 : 1 130 millions d'euros (nucléaire : 761 millions d'euros ; hydrocarbures : 178 millions d'euros ; énergies renouvelables : 190 millions). Les filières solaire et éolienne attendent toujours l'« investissement massif » promis par le président sortant.

## Eau : la santé des Français en danger

### La promesse

*« Vous l'avez compris, pour moi, la question de l'eau est une urgence absolue. [...] Un pays (notre pays), enfin, qui a su faire de la filière "eau et assainissement" sa filière verte la plus mature, où nous disposons grâce aux services des eaux et à leur savoir-faire d'une eau courante de très haute qualité. [...] Dès lors s'impose à nous le défi d'une gestion raisonnée et partagée de la ressource en eau. Pour ce faire, il faut mettre l'eau au cœur des politiques, de toutes nos politiques. [...] »*

(2 juin 2010 à l'occasion de la préparation du 6<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau - Marseille 2012)

### Les mesures

► La gestion de l'eau doit s'apprécier au regard des engagements communautaires de la France, et notamment des obligations découlant de la transcription de la Directive-cadre européenne sur l'eau (DCE) d'octobre 2000, de la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, des lois Grenelle 1 et 2, et des conséquences de la RGPP sur l'action publique. La bonne exécution de la politique gouvernementale dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques repose essentiellement sur les moyens des six Agences de l'eau de métropole et des Offices de l'eau des DOM. **Par son action, le gouvernement a prétendu, avec le Grenelle de l'environnement, incarner « l'excellence environnementale ». Il n'en a rien été, notamment dans le domaine de l'eau.**

► La **liquidation de l'Institut français de l'environnement (IFEN)** réputé pour son indépendance, engagée par R. Bachelot en 2004, a été actée par N. Kosciusko-Morizet en 2008. Conséquence : l'ensemble des données publiques françaises relatives à la qualité de l'eau est entachée de **biais qui minorent systématiquement la réalité de la pollution des eaux de surface et des eaux souterraines** (enquête WWF-France publiée en septembre 2010).

► 55 millions viennent d'être ponctionnés sur la trésorerie des Agences de l'eau (PLFR 2012) alors que la France a pris un fort retard dans son engagement à recouvrer un bon état écologique et chimique de toutes ses masses d'eau à l'horizon 2015. L'atteinte de

ce bon état a été repoussée à 2021, et plus certainement à 2027 : à la clé, les risques de poursuites et d'amendes sont colossales.

► **Un terme a été mis par F. Fillon en juin 2007, dans le cadre de la mise en œuvre de la RGPP, aux missions d'ingénierie publique qu'exerçaient DDE et DDA** au profit des collectivités locales

: « *L'ingénierie publique n'a pas vocation à se substituer à l'ingénierie privée.* » Conséquence : en matière d'eau et d'assainissement, les collectivités locales, surtout les plus petites d'entre elles, ne disposent plus d'aucune assistance technique et doivent affronter des difficultés qui **mettent en péril la qualité du service rendu à l'utilisateur**.

► **L'encadrement réglementaire des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)** a été réformé en 2009. La France comptait jusqu'alors 54 000 installations classées soumises à une « *procédure d'autorisation* » et 450 000 installations soumises à une simple « *déclaration* ». Un troisième régime « *d'autorisation simplifiée* » a été créé, officiellement destiné à réduire les délais d'instruction : 20 % des établissements soumis à autorisation sont concernés. Il s'agit de **l'une des plus graves régressions du droit de l'environnement** (suppression des études d'impact et de dangers, moins de concertation avec le public et les collectivités locales, des prescriptions nationales générales trop souvent inappropriées à l'environnement local).

► **L'engagement d'investir 500 millions d'euros pour les travaux de confortement des digues (annonce de juillet 2010) n'est qu'un leurre** car en réalité le gouvernement va puiser dans le fonds Barnier<sup>27</sup>, alors que les ressources de celui-ci sont par essence affectées à financer de telles mesures de protection contre les inondations. À dater du fameux « *l'environnement, ça commence à bien faire* », on note une sévère régression des engagements pris en faveur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Quelques exemples :

► **Le relèvement du seuil de 500 à 2 000 cochons au-delà duquel l'extension ou la création d'une porcherie est soumise à autorisation** (décret 2011-63) a pour conséquence immédiate la dispense de toute étude d'impact sur l'environnement. L'État se trouve ainsi privé de toute capacité à réguler la pression polluante (les préfets ne peuvent juridiquement s'opposer à la simple déclaration à laquelle sont désormais soumises les porcheries industrielles).

---

27 - Fonds de prévention des risques naturels majeur, principalement alimenté par une part des primes pour la couverture du risque de catastrophes naturelles figurant dans les contrats d'assurances.

- ▶ **L'assouplissement de la réglementation sur les épandages** (décret du 10 octobre 2011) permet d'augmenter de 20 % les quantités d'azote autorisées<sup>28</sup>. Pourtant, plus de la moitié du territoire français est classé en zone vulnérable aux nitrates (concentration de nitrates dans les eaux > 50 mg/l). Des enjeux considérables sont liés à cette pollution (exemple des algues vertes en Bretagne).
- ▶ Un prélèvement de 50 millions d'euros vient d'être décidé par le gouvernement sur la ligne budgétaire destinée à financer le plan « *Écophyto 2018* ». Celui-ci visait, dans la lignée des engagements du « *Grenelle* », à réduire de 50 % l'usage de produits phytosanitaires, notamment en agriculture.

---

28 - Ce décret limite à 170 kg d'azote par hectare de surface agricole totale et non plus par hectare ce qui va permettre d'augmenter de près de 20 % les quantités d'azote épandues sur les sols.

## Les conséquences

- ▶ Le nombre d'infractions au droit de l'environnement a progressé de 19,9 % entre 2006 et 2010 (rapport annuel de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, publié le 22 novembre 2011). **La police de l'eau a perdu en effet toute efficacité** avec la création de la procédure de « **médiation pénale** » (LEMA, décembre 2006) et le Conseil d'État dénonce sa quasi-disparition.
- ▶ **Disparition de la moitié des laboratoires publics d'analyse**, 70 % du marché aujourd'hui détenus par deux entreprises multinationales et une inquiétante dégradation de la qualité des prestations : ce sont les conséquences de la mise en concurrence obligatoire des missions exercées par la centaine de laboratoires publics d'analyse de la qualité des eaux instituée par la LEMA.
- ▶ **Disparition de la moitié des Satese (Syndicats d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux)**, établissements publics de coopération intercommunale, l'autre moitié essaie de survivre, mais trop souvent les communes rurales n'ont pas les moyens de payer leurs interventions, et une perte de connaissance dramatique sur plus de 50 % du parc épuratoire français, conséquences de la mise en concurrence obligatoire des missions.
- ▶ Sur l'objectif de bon état des masses d'eaux de surface, la France présente un bilan 2009 de 45 % conformes (état écologique et état chimique). On note par ailleurs que le niveau de nitrates va en augmentant dans certaines zones et que plus de 50 % du territoire français est classé en « zone vulnérable », ce qui constitue une raison majeure de non atteinte de l'objectif. Cependant, l'état d'un certain nombre de masses d'eau n'a pu être déterminé, faute de données suffisantes : ainsi, pour les plans d'eau, l'état qualitatif ne peut être déterminé dans 45 % des cas pour l'état écologique et 67 % pour l'état chimique<sup>29</sup>. Un manque de données terriblement important et inquiétant.

**En conclusion, la gestion de l'eau a été particulièrement malmenée depuis 2007. Le bilan gouvernemental est désastreux** et aujourd'hui la France se trouve dans une situation critique et dangereuse au regard de la préservation de l'environnement, de la sécurité et de la santé publiques. Désengagements financiers et reculs successifs la place sous une pression financière qui va exploser à l'horizon des dix prochaines années.

29 - <http://www.onema.fr/Rapportage-union-europeenne>

## Transports : le tournant manqué du développement durable

### Les promesses

« *Tous les grands projets publics, toutes les décisions publiques seront désormais arbitrés en intégrant leur coût pour le climat, leur « coût en carbone [...] Très clairement, un projet dont le coût environnemental est trop lourd sera refusé.* »

(25 octobre 2007, discours à l'occasion de la restitution des conclusions du Grenelle de l'environnement)

« *Le TGV, c'est la France.* »

(Inauguration de la première phase de la LGV Rhin-Rhône, dans la gare nouvelle de Belfort-Montbéliard, 8 septembre 2011)

« *Je veux développer les métiers de la mer, des transports, de la logistique.* »

(Table-ronde organisée à Troyes sur le thème des transports et du développement équilibré des territoires, 4 novembre 2010)

### Les mesures

**Le gouvernement n'a pas pris la mesure des bouleversements touchant aux transports ni des aspirations des Français à une mobilité durable.** Sous la présidence Sarkozy, l'État n'a pas assumé ses responsabilités, aggravant ainsi les défaillances du système, oubliant les engagements du Grenelle.

Vétusté des infrastructures, saturation... Victime du délaissement et du sous-investissement chronique de l'État, **les transports sont aujourd'hui majoritairement saturés et dégradés, obligeant les collectivités territoriales à pallier autant que possible les carences.**

Le bilan de la droite a été désastreux en la matière :

► **Incohérence des politiques menées et renoncements :** la politique économique et industrielle (promotion de l'automobile - abandon du bonus-malus et de la fiscalité environnementale, prime à la casse, augmentation du coût des billets de train, création de nouvelles autoroutes...) menée par le gouvernement entre en contradiction avec les objectifs de report modal (Grenelle I & II...) proclamés.



► **Abandon des outils de régulation :**

- La gestion du réseau routier échappe désormais complètement à l'État (décentralisation des routes nationales en 2004 au « profit » des départements, suivie de la privatisation des sociétés d'autoroutes en 2005 qui l'ont affaibli pour un bénéfice financier plus que discutable) qui ne dispose plus que d'une capacité très marginale à influencer la gestion des flux routiers.

- Le processus de réalisation d'un schéma national des infrastructures de transport **dépourvu de toute perspective de financement** n'est pas de nature à rassurer les promoteurs d'une régulation accrue.

## Les conséquences

► **En résulte aujourd'hui un panorama profondément inégalitaire entre bassins de vie, dont les conséquences sur la vie quotidienne de nos concitoyens, sur notre environnement et sur la (sur)vie même des territoires sont dramatiques.** Les quelques réussites (TGV, transports urbains) ne doivent pas faire illusion.

Le retard de notre pays est flagrant, la crise dans le système des transports, et notamment des transports de voyageurs, est devenu un problème social, économique et politique central (retards, saturation, échec de la loi sur le service minimum).

► **La croissance des routes continue de l'emporter sur les autres modes de transports :** la part du ferroviaire et du fluvial a diminué de 12 % entre 2006 et 2009. On est bien loin de l'objectif affiché au lendemain du Grenelle qui consistait à « faire évoluer la part modale du non-routier et non-aérien de 14 % en 2006 à 25 % à l'échéance 2022 ». En résulte une nouvelle augmentation des rejets de gaz à effets de serre.

► **La structure générale des prix des transports est incapable de soutenir les objectifs de report modal** (augmentation des billets de train, des péages ferroviaires, absence de compétitivité des modes de transports de marchandises « propres »).

► La question du financement des infrastructures de transports, enfin, est évidemment cruciale : **l'État s'est progressivement désengagé** des politiques en faveur du report modal.

► **La dette de RFF** (28 milliards), qui obère les capacités du système à se régénérer et à se développer, et qui impose une charge trop importante aux utilisateurs du réseau *via* des péages trop élevés.

## Logement : aggravation de la pénurie

### Les promesses

*« Je souhaite mettre en place concrètement le droit au logement opposable. Une personne qui travaille doit pouvoir se loger autrement que dans sa voiture ou dans un camping. »*  
(Interview dans *La Croix*, 13 mars 2007)

*« Je veux permettre à chaque ménage d'être propriétaire, parce que la propriété est le rêve de chacun d'entre nous. »*  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

*« Je veux, si je suis élu président de la République, que d'ici à deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir et d'y mourir de froid. »*  
(Discours de Charleville-Mézières, 18 décembre 2006)

### Les mesures

► La loi DALO (Droit au logement opposable) est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, mais **faute de moyens pour construire de nouveaux logements, ce droit reste virtuel.**

► La déductibilité des intérêts d'emprunt a été sans effet sur la capacité d'emprunt des ménages et ne les aidait pas à accéder à la propriété. Cette mesure de la loi TEPA est supprimée pour 2011, remplacée par le PTZ+. **L'accession sociale à la propriété est de moins en moins ouverte aux ménages les plus modestes.**

► La loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion a été le 6<sup>e</sup> texte sur le logement en six ans. Elle organise le **désengagement de l'État** : prélèvement sur le 1 % logement, qui ne sera plus à même de remplir ses missions, atteintes à la mixité sociale, stigmatisation des locataires qui seraient indûment logés.

► Incitation des locataires HLM à acheter leur logement.

► Taxation de 245 millions d'euros par an sur les HLM.

► Réforme de l'urbanisme.

► Plan de rigueur : hausse de la TVA de 5,5 % à 7 % pour le bâtiment, suppression du prêt à taux zéro (PTZ+) dans l'ancien (en cours de discussion au Sénat), suppression en 2013 du dispositif Scellier, indexation de la revalorisation des aides au logement sur la croissance et non plus sur l'inflation

## Les conséquences

► **La part des ressources des ménages consacrées au logement a atteint un niveau historique**, avec une moyenne de 25 %. Ce niveau peut atteindre 30 % voire 50 % des revenus les plus modestes.

► **Six millions de personnes sont toujours en situation de fragilité** (copropriétés dégradées, impayés de loyers de plus de deux mois, surpeuplement) ; 3,3 millions sont très mal logées (hôtels, abris précaires, camping, hébergement) ; 100 000 personnes sont sans domicile fixe.

► **Le nombre de demandeurs de logements sociaux n'a cessé de croître** pour atteindre plus de 1,4 million de personnes avec un déficit de plus de 900 000 logements.

► **Deux millions de personnes sont en difficulté de paiement** de leur loyer et 500 000 dans une situation d'impayés de loyers.

► 58 % des Français sont propriétaires de leur logement. **Cette part n'a quasiment pas augmenté depuis 2007.**

► **L'effort de l'État en faveur du logement est à son niveau le plus bas depuis 30 ans**, alors que celui des collectivités locales a triplé.

► **Chute des aides à la pierre** : 800 millions d'euros en 2008, 450 millions d'euros en 2011, 300 millions d'euros dans le projet 2012.

► **Difficultés réelles à mettre en œuvre la loi DALO**. Exemple : le nombre de décisions de relogement et d'hébergement de ménages prioritaires prononcées par les tribunaux administratifs, et qui n'étaient pas mises en œuvre fin juin 2011, atteint les 27 500 sur toute la France.

► 500 000 demandeurs d'emploi ont renoncé, au cours des cinq dernières années, à une offre d'emploi pour ne pas avoir à supporter un surcoût financier en matière de logement (Étude MEDEF).

► **Crise de l'hébergement d'urgence** : suppression par le SAMU social de 5 000 places d'hébergement en Île-de-France.

## Politique de la ville : les quartiers abandonnés

### Les promesses

*« Je consacrerai beaucoup d'argent aux banlieues, dans l'éducation, la formation, la rénovation urbaine, les services publics, les transports, l'activité économique. Je n'accepte pas qu'on se soit résigné à laisser se développer tant de ghettos scolaires et urbains. »*

(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

*« Si je suis élu, je mettrai en œuvre un grand plan Marshall de la formation pour tous les jeunes de nos quartiers, pour qu'aucun ne soit laissé de côté, pour que chacun puisse tenter sa chance, pour que chacun ait un emploi. »*

(Discours, 18 mars 2007)

### Les mesures

► Le plan « Espoir Banlieues » avec des promesses sur l'égalité des chances, l'emploi (Contrat d'autonomie), l'éducation (École de la deuxième chance, Busing, Pôles d'excellence), la sécurité (UTEQ), les transports et le logement.

► Prolongation des CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) jusqu'en décembre 2014. **Absence d'impulsion ou d'instructions claires de la part de l'État pour les conclure.**

► Inscription des politiques de droit commun dans les futurs contrats urbains de cohésion sociale (Cucs) à l'expérimentation 33 sites en zone prioritaire sur les thématiques de l'emploi, de l'éducation et de la sécurité.

► Prolongation des ZFU jusqu'en 2014, dispositif qui arrivait à échéance le 31 décembre 2011.

## Les conséquences

- ▶ **Plus aucun souffle ni projet politique dans les quartiers**, les programmes en cours sont en fin de vie, le plus souvent prolongés faute de mieux.
- ▶ **Échec total du Plan Espoir Banlieues** avec une incapacité totale du gouvernement à mettre en œuvre une démarche interministérielle, à articuler la politique de la ville avec l'aménagement du territoire et les politiques de droit commun. Résultats : sur les 45 000 contrats d'autonomie pour les jeunes des quartiers prévus en trois ans, 26 000 contrats étaient signés en avril 2010, échec du « *busing* », mise en place puis suppression des UTEQ, à peine 20 000 places dans des internats d'excellence.
- ▶ **Diminution du nombre de policiers et gendarmes** dans les quartiers "politique de la ville".
- ▶ **Un habitant sur trois et un mineur sur deux vivent sous le seuil de pauvreté** (rapport de l'ONZUS en 2010). Avec 18,6 % de chômeurs dans les ZUS, le taux de chômage est resté deux fois plus important dans les quartiers de la politique de la ville que dans les autres zones urbaines. Alors que fin 2006, le taux de chômage des jeunes hommes en ZUS s'élevait à 36,9 %, il est passé à 43 % actuellement.
- ▶ **Depuis cinq ans, les crédits affectés à la Politique de la ville n'ont cessé de chuter**. Ils représentaient 794 millions d'euros (en crédits de paiement) en 2009, 704 millions en 2010, 624 millions en 2011 et 548 millions en 2012, selon le projet de loi de finances actuellement soumis au Parlement. Soit une diminution de plus de 30 % en quatre ans – hors dotations spécifiques. Chute des crédits de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acse).
- ▶ **L'État s'est totalement désengagé de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine** et ponctionne le 1 % logement pour abonder le budget. Incertitudes sur les dossiers de rénovation urbaine en cours. La question du financement de la rénovation urbaine au-delà de 2012 n'est pas réglée.
- ▶ **Les inégalités territoriales se sont accentuées**. Aucune réforme de la péréquation entre communes n'a été engagée et le chantier de la réforme de la géographie prioritaire a été abandonné. Les travaux engagés en 2009 sur la géographie prioritaire ont été suspendus en mai 2010 par le Premier ministre et reportés *sine die*.



**04**

**Éducation, jeunesse  
et culture**

## L'éducation exsangue

### Les promesses

*« Je m'engage si je suis élu à rendre aux enseignants la considération qui leur est due, à revaloriser leur carrière. (...) Je m'engage à ce qu'ils soient mieux formés, mieux accompagnés, mieux soutenus et par conséquent moins isolés. »*

*« Je remplacerai la carte scolaire par une obligation de mixité sociale, géographique et scolaire des effectifs, qui pèsera sur les établissements. »*

*« Je souhaite que l'école devienne un lieu sans violence. »*  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

*« Si je suis élu, je n'opposerai pas l'enseignement privé et l'enseignement public. »* (Février 2007, Maison-Alfort)

*« Nous souhaitons que figurent parmi [les indicateurs de résultat] la réduction de l'échec scolaire et de l'illettrisme, l'amélioration de notre classement dans l'évaluation internationale des systèmes éducatifs, la réduction des inégalités scolaires, l'augmentation de la mixité sociale au sein des établissements, la scolarisation des enfants handicapés, la montée en puissance du dispositif d'évaluation, la suppression des ghettos scolaires et la mise en place des internats de réussite éducative, la revalorisation de la condition enseignante, la formation continue, et l'attractivité du métier d'enseignant. »*

(Lettre de mission au ministre de l'Éducation nationale, juillet 2007)

### Les mesures

#### ► Des enseignants dévalorisés

- **Des suppressions de postes par dizaines de milliers.** Le principe du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite conduit à un plan social massif : **66 000 suppressions de postes depuis cinq ans**, dont 16 000 à la seule rentrée 2011 (1 500 fermetures de classes). 14 000 postes seront supprimés en 2012.



- **Une revalorisation plus que limitée.** Le gouvernement prétend avoir augmenté (par les deux « revalorisations » de 2010 et 2011) la rémunération des jeunes enseignants de 18 %. En réalité, les enseignants débutants, et eux seuls, verront sur le quinquennat leur traitement augmenter de 5 %. Au bout de six ans d'ancienneté, leur niveau de rémunération restera identique à celui en vigueur actuellement. En outre, 75 % d'entre eux ne bénéficient d'aucune augmentation, et sont contraints de multiplier les heures supplémentaires.

- **La destruction de la formation des maîtres.** La réforme de la formation des enseignants (« *masterisation* ») est une catastrophe pour les enseignants comme pour les élèves. Les nouveaux enseignants se retrouvent devant leurs classes, à temps complet, sans avoir reçu de formation pratique. Nicolas Sarkozy lui-même a reconnu les défauts de cette réforme (*Face aux Français*, 10 février 2010). Aucun système de pré-recrutement n'a été mis en place. Quant à la formation continue, elle est en déshérence : seules 113 demandes de DIF (droit individuel à la formation) ont été acceptées...pour 800 000 enseignants. Dans le même temps, le Pôle emploi est mobilisé pour recruter des enseignants remplaçants, sous statut précaire et non formés.

### ► **Égalité des chances ou explosion des inégalités ?**

- **La suppression totale de la carte scolaire en 2010** a renforcé la ségrégation sociale. Les meilleurs établissements ont reçu moins d'élèves provenant de milieux défavorisés et, inversement, les établissements les moins réputés se sont ghettoïsés. 39,7 % des collèges et lycées de ZEP ont connu une baisse d'effectifs. 10,7% ont même perdu un quart de leurs élèves (enquête SPDEN)

- **Les établissements les plus socialement défavorisés** sont ceux à qui on a le plus repris de moyens d'enseignement. Ils **perdent en moyenne 2,5 % de leurs heures**, quand les établissements favorisés en gagnent 0,4 %.

- **Le gouvernement a supprimé 1 500 postes d'enseignants spécialisés dans l'accompagnement et le soutien des élèves en difficulté (RASED).** Les dispositifs d'accompagnement personnalisé et de soutien dont le gouvernement est si fier sont les premiers touchés par les suppressions de postes. Nombre d'établissements n'ont pas suffisamment de moyens pour les mettre en place.

► **Des rythmes absurdes**

- Avec la **semaine de quatre jours**, mise en place arbitrairement, les enfants ont les journées **les plus longues d'Europe** en même temps que les semaines et l'année les plus courtes.

► **Des mesures démagogiques contre la violence scolaire**

- « *Sanctuarisation* », développement des équipes mobiles de sécurité, suppression des allocations familiales des parents d'élèves absentéistes et mise à l'écart des « *élèves qui ne peuvent suivre une scolarité normale* » - **la droite a préféré l'affichage à l'efficacité.**

► **L'école privée favorisée**

Le gouvernement favorise l'enseignement privé, au risque de relancer une guerre public/privé.

- La loi Carle sur le financement des écoles privées impose aux municipalités de financer des écoles privées d'autres communes si leurs résidents ont choisi d'y scolariser leurs enfants.

- Vote par le Sénat, en 2011, d'une rallonge de 4 millions d'euros à l'enseignement privé. Dans le même budget, le privé ne supporte que 10% des suppressions d'emplois au lieu des 20% que l'équité exigerait.

## Les conséquences

- ▶ La France est devenu le pays de l'OCDE ayant **le plus faible taux d'encadrement en Primaire** (cinq enseignants pour 100 élèves). C'est aussi l'un de ceux où **les inégalités sociales ont l'impact le plus fort sur les inégalités scolaires** (28 % de la performance d'un jeune Français sont dus à son origine sociale, contre 22 % dans les pays de l'OCDE).
- ▶ Depuis 2000, première session du PISA, le programme qui évalue les acquis à 15 ans des jeunes des pays de l'OCDE, **la France chute à chaque nouvelle session**. Entre 2000 et 2009, les lycéens français sont passés de la 12<sup>e</sup> à la 18<sup>e</sup> place en lecture ; entre 2003 et 2009, de la 13<sup>e</sup> à la 16<sup>e</sup> place en mathématiques, et sont restés stables en sciences, à la 21<sup>e</sup> place, entre 2006 et 2009.
- ▶ **L'échec scolaire augmente** : 15% des élèves sont en échec scolaire en fin de CM2, 30% ont des acquis fragiles ou insuffisants ; en fin de collège, la proportion des élèves les plus faibles a augmenté de 15 à 17,9 % entre 2003 et 2009 ; celle des élèves les plus performants a diminué de 10 à 7,1 % ; **150 000 jeunes sortent du système scolaire sans qualification ni diplôme**.
- ▶ **Les incidents graves** (violence verbale, violence physique, racket...) recensés dans les collèges et les lycées **ont augmenté** – y compris dans les collèges – entre 2008-2009 et 2009-2010, passant de 10,5 à 11,2 incidents pour 1 000 élèves.
- ▶ **Le métier d'enseignant** n'attire plus : en 2011, 20 % des 4 880 places offertes aux capes externes n'ont pas été pourvues, faute de candidats estimés au niveau.

## Jeunesse : stigmatisation et précarité

### Les promesses

*« Je veux permettre à chaque jeune de conquérir l'autonomie financière qui lui permette de financer ses études, sa formation, de ne plus vivre chez ses parents, de vivre sa vie, de vivre avec qui il veut, d'aimer qui il veut, comme il veut. »*

(Discours Zénith, 18 mars 2007)

*« Je n'accepte pas l'idée que, parce qu'on est jeune, on a moins de droits sociaux que quand on est adulte. Et par exemple, il est profondément anormal qu'un jeune qui a commencé à travailler tôt n'ait pas le droit au RSA s'il a moins de vingt-cinq ans. »*

(Discours Grenoble, 29 septembre 2009)

*« Si je suis élu, je mettrai en œuvre un grand plan Marshall de la formation pour tous les jeunes de nos quartiers, pour qu'aucun ne soit laissé de côté, pour que chacun puisse tenter sa chance, pour que chacun ait un emploi. »*

(Discours Zénith, 18 mars 2007)

*« Tout le monde me parle de politique de prévention, la première politique de prévention, c'est de permettre aux jeunes d'avoir une complémentaire. Nous allons doubler l'aide pour la complémentaire. Pour les problèmes d'accès au logement, nous allons inciter les bailleurs privés à louer aux jeunes. »*

(Discours Grenoble, 29 septembre 2009)

### Les mesures

#### ► **Le Livre vert pour la jeunesse, ou comment la montagne accouche d'une souris**

- Après 170 heures de réunions, la Commission mise en place par Martin Hirsch pour élaborer une nouvelle politique pour la jeunesse, réunissant 80 membres (sociologues, organisations de jeunesse, syndicats étudiants) a remis le 7 juillet 2009 un Livre vert.

- Le manque de volonté et de possibilité de mise en œuvre des principales propositions a rapidement été percé à jour par **l'absence d'engagements budgétaires** ou de pistes de financements.

- Seul le service civique a réellement été mis en place, avec 15 000 jeunes volontaires recensés fin 2011. Mais ces chiffres n'occulent pas les incertitudes qui demeurent sur l'aspect qualitatif des expériences proposées aux jeunes. Le plus souvent, il ne consiste qu'en une nouvelle alternative aux stages et une **nouvelle opportunité de travail au rabais** offerte aux jeunes qui connaissent des difficultés de plus en plus grandes à trouver un premier emploi (22,8 % des jeunes sont au chômage).

- De plus, **le tissu associatif et le monde de l'éducation populaire souffrent de l'érosion continue du soutien de l'État**. En quatre ans, le budget accordé aux projets qu'ils développent a été réduit de 25 % et les actions liées à la protection des jeunes disparaissent progressivement.

### ► La formation des jeunes, beaucoup de bruit pour rien

-Le plan Espoir Banlieues, présenté en 2008 comme le plan Marshall des cités, n'est plus qu'une coquille vide. Il devait notamment permettre à 45 000 jeunes, grâce à un système de coaching, de trouver un emploi ou une formation. Avec plus de 40 % de chômeurs parmi les jeunes actifs, **la situation des ZUS se rapproche de celle des pays d'Europe du sud et du Maghreb**.

- Avec l'objectif d'atteindre un million d'apprentis (sans préciser l'échéance) et en faisant de cette antienne de la politique de l'emploi l'une des priorités du grand emprunt, les annonces n'ont pas manqué sur l'apprentissage et la formation en alternance. Pourtant, à bien y regarder, son volontarisme n'est pour l'essentiel que gesticulation. La plupart des « *nouvelles mesures* » sont finalement **des mesures qui avaient déjà été mises en place, puis abandonnées** et dont il annonce le retour<sup>30</sup>. Au final, le nombre de jeunes en apprentissage reste stable avec fin juin 2011, 400 000 jeunes en apprentissage et 169 000 en contrats de professionnalisation.

### ► L'accès à l'autonomie : des aides émietées et marginales

-Le RSA jeunes n'est accordé qu'à 10 200 jeunes, les conditions d'entrée dans le dispositif étant quasiment impossibles à remplir (avoir travaillé au moins deux ans à temps plein au cours des trois années précédant la demande). On est loin de l'objectif initial de 160 000 jeunes, affiché en septembre 2009. Quant au Revenu contractualisé d'autonomie (RCA), il s'agit de miettes (de 60 à 250 euros) accordées à quelques 5 000 jeunes.

30 - Cf [http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/03/02/emploi-formation-les-vraies-faussees-annonces-de-nicolas-sarkozy\\_1486947\\_823448.html](http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/03/02/emploi-formation-les-vraies-faussees-annonces-de-nicolas-sarkozy_1486947_823448.html)

Contrairement aux annonces faites par le président, **la discrimination par l'âge perdure** : les jeunes travailleurs restent les moins bien lotis pour ce qui concerne les droits accordés aux citoyens de plus de 25 ans.

► **La poursuite des études : un sacerdoce pour les classes moyennes**

En 2007, M. Sarkozy affichait des ambitions fortes pour l'enseignement supérieur et la recherche et décidait d'en faire la priorité de son quinquennat. La réalité est cruelle. Depuis 2006, la part des étudiants issus des familles les plus modestes a baissé de plus de neuf points. Le budget d'un étudiant repose de plus en plus sur les jobs étudiants et sur la famille, renforçant les inégalités entre les étudiants. Pour ne prendre qu'un exemple, les dépenses contraintes de santé pour les étudiants ont augmenté de 7,4% depuis 2007. Un étudiant sur cinq renonce à souscrire à une mutuelle et 34% des étudiants ont renoncé à se soigner.

## Les conséquences

Loin des discours prononcés et du volontarisme mis en avant, l'action en faveur de la jeunesse, menée par M. Sarkozy depuis son élection, ne consiste qu'en **un ensemble de mesurottes et de politiques d'affichage**. De nombreuses annonces ont été faites, de multiples projets sont lancés, mais les moyens aussi bien humains que financiers engagés ne se révèlent pas du tout à la hauteur des enjeux. L'action de la droite en faveur des jeunes est le reflet de l'ensemble de sa politique : de nombreuses annonces a priori ambitieuses mais qui sont menées de manière brouillonne, une politique de l'apparat aux visées médiatiques, aux dépens des citoyens.

D'abord ennemie, délinquante (décret anti-cagoule, peines plancher, abaissement à 16 ans de la majorité pénale, loi anti-bandes...), **la jeunesse dans son ensemble est de plus en plus précarisée**. Près d'un jeune sur quatre, âgé de 18 à 25 ans, vit sous le seuil de pauvreté (avec moins de 960 euros par mois).

Le taux de chômage des jeunes n'a cessé d'augmenter (+ 6 points entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2009 où il est passé de 18 % à 24,4 %. Depuis, il stagne à un niveau élevé, au-dessus des 23 %), contrairement aux annonces gouvernementales.

Les chiffres ne montrent pas qu'ils sont de plus en plus nombreux à ne pas s'inscrire à Pôle emploi, où ils subissent les contraintes sans toucher d'allocation, ni bénéficier d'un véritable suivi. Ils sont aussi nombreux à prolonger leurs études en raison **des difficultés à entrer sur le marché du travail**, à effectuer des stages (le nombre des stagiaires serait ainsi passé en France de 800 000 en 2006 à 1,2 million en 2010, soit une augmentation de 50% en quatre ans) ou à effectuer le service civique pour ne pas laisser leur CV vierge.

Nombreux sont ceux également qui travaillent quelques heures seulement par semaine ou par mois, à cumuler des CDD de courte durée, ce qui les fait disparaître des chiffres officiels du chômage, mais ne fait qu'accentuer leur précarité. L'âge moyen d'obtention du premier CDI est désormais de 28 ans.

Avec la crise et la hausse des frais d'inscription universitaire, du coût du repas universitaire, de la cotisation obligatoire à la Sécurité sociale, du logement, etc., la précarité du milieu étudiant est de plus en plus importante. Or, la demande sociale ne trouve pas d'écho en raison de la baisse du budget des CROUS et des aides d'urgence.

## La culture sacrifiée

### La promesse

« Comme la santé, comme l'éducation, **la culture ne peut pas être abandonnée à la seule loi du marché. La culture ne peut pas être qu'une marchandise.** [...] L'accès aux œuvres pour tous, c'est avec la culture de l'effort, la culture générale et l'enseignement artistique, un autre enjeu majeur de la politique de civilisation qui est seule capable de répondre à la crise morale. Il faut par tous les moyens mettre le théâtre, la musique, la danse, l'opéra, la peinture, la sculpture, le cinéma à la portée de tous. »

(N. Sarkozy, Discours de Besançon le 13 mars 2007)

### Les mesures

► **Une offensive contre la culture commencée dès 2002 avec une baisse constante et régulière du budget ainsi que des suppressions de personnels au ministère.** Ces mesures sont amplifiées par l'application drastique de la RGPP au ministère de la Culture. Le nombre d'agents, déjà notoirement insuffisant, se trouve réduit de plusieurs centaines par an, y compris dans les grands établissements (Louvre, Orsay, Centre Pompidou...).

► **Une politique contre le patrimoine,** thème pourtant cher à la droite. Démantèlement du service public d'archéologie préventive ; suppression de la déduction fiscale pour travaux de réhabilitation et restauration de bâtiments anciens, baisse constante de moyens disponibles pour la restauration des monuments historiques, suppression de l'avis conforme des ABF (Architectes des bâtiments de France), etc. Enfin, l'État se défait d'une partie des monuments historiques - conservant les plus prestigieux - sans transférer les moyens financiers correspondants aux collectivités territoriales et par une politique de vente des bâtiments publics historiques (Hôtel Kinski, Hôtel de Montesquiou, jusqu'au « scandale de l'Hôtel de la Marine » qui stoppe le projet en cours.)

► **La généralisation de l'éducation artistique pour tous est abandonnée :** suppression du Plan Lang-Tasca, puis recul progressif des crédits affectés dans les rectorats à ce secteur.



► **Une approche frileuse et « répressive » de la culture numérique.**

Après la loi DADVSI obsolète sitôt adoptée, la loi « *création et Internet* » a institué l'HADOPI. Chargée de la surveillance d'activités illicites d'internautes, elle ne prend pas en compte les nouvelles conditions de la création sur le net, ni les nouvelles capacités de financement. En Avignon, le 18 novembre 2011, M. Sarkozy a persisté dans cette voie répressive évoquant un « *HADOPI 3* » élargi au contrôle du « *streaming* ». De même, la récente proposition de création d'un Centre national de la musique, suscité dans l'urgence, ne répond pas aux inquiétudes de l'ensemble des professionnels de la filière musicale et notamment des plus fragiles (petites structures de production, entreprises de spectacle musical vivant, etc.).

► **La destruction progressive des réseaux culturels français dans le monde**, ajoutée à des restrictions budgétaires et de ses personnels (3 sur 4 non remplacés au départ en retraite). L'Institut français, nouvelle agence se substituant à Culture France, s'en remet désormais à la logique du marché pour trouver ses financements. La présidence Sarkozy a aggravé la situation en donnant une prééminence aux industries culturelles, indexant la valeur artistique à la valeur marchande et le travail de l'art au divertissement. Le ministre de la Culture se voit d'ailleurs fixer des objectifs quantitatifs et de rentabilité dans sa lettre de mission ! Le ministère de la Culture s'est par ailleurs vu dépossédé de toute marge de manœuvre pour mener une politique culturelle nationale, au profit des volontés présidentielles de M. Sarkozy, sans consultation préalable du ministre :

- création d'un Conseil de la création artistique rattaché directement à l'Élysée, volonté patente de **dessaisissement du ministère** (le Conseil se saborde en 2011) ;
- abandon de la publicité sur France télévision, ne réglant pas la question du **sous- financement du service public de l'audiovisuel** ;
- élargissement de la gratuité dans les musées, sans études précises préalables (pour quoi ? Comment ? À quel coût ?) ;
- projet de musée de l'Histoire de France - couplé avec l'annonce du débat sur l'identité nationale - sans consultation préalable (projet contesté par l'ensemble de la communauté des historiens et des personnels du ministère) ;

- politique de « **fait du prince** » dans les nominations arbitraires à la direction des grands établissements artistiques et culturels sans respect des procédures ; - projet de réforme des collectivités territoriales qui met à mal leurs prérogatives. Si la clause de compétence générale est maintenue, la suppression de la taxe professionnelle non compensée limite leur capacité d'intervention en matière de culture.

## Les conséquences

### ► Un recul réel de l'accès à la culture

- Il y a de moins en moins de primo-visiteurs dans les musées et les publics les plus modestes y vont de moins en moins.

- 70 % des élèves de 15 ans déclaraient aimer lire en 2000. Ce chiffre est tombé à 61 % en 2009, d'après les chiffres de l'OCDE.

- On observe une **baisse continue du financement de la création audiovisuelle** par les chaînes privées.

## Enseignement supérieur et recherche : la France à la traîne

### Les promesses

*« L'enseignement supérieur et la recherche seront pour moi une priorité absolue. Leurs moyens seront portés au même niveau que dans les pays les plus en pointe sur le sujet. »*

*« Je réformerai notre appareil de recherche pour créer les conditions de travail et de rémunération permettant d'attirer et de garder les meilleurs enseignants et chercheurs. »*

*« Notre pays a besoin de conduire plus de jeunes vers les études supérieures. »*

*« Je veux transformer la condition étudiante, en faisant tout pour que l'argent ne soit jamais un obstacle à la poursuite des études, en permettant à nos jeunes d'être autonomes et en créant des campus universitaires de réputation mondiale et européenne. »*  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

### Les mesures

► **Aucun emploi scientifique nouveau n'a été créé.** 900 postes ont même été supprimés en 2009 malgré la mobilisation du monde universitaire.

► **Des dépenses mal ciblées.** Le crédit d'impôt recherche est passé d'une créance annuelle de 1,7 milliards d'euros en 2007 à 5,1 milliards d'euros prévus en 2012. Le CIR est utile pour certaines entreprises, particulièrement les PME indépendantes, qui touchent pourtant une part de plus en plus faible de la créance du CIR. Son fonctionnement actuel est dénoncé de toutes parts, il constitue un fort effet d'aubaine pour les grands groupes. Aucune étude sérieuse n'a montré que le CIR a un impact positif pour l'activité de recherche.

► **Le choix de privilégier les financements sur projets menace la place et les missions des organismes publics.** Leurs financements pérennes diminuent : -11 % pour le CNRS en 2011 par exemple.

- ▶ La loi sur les universités (LRU) prétend instaurer **l'autonomie des universités sans leur en donner les moyens** en ressources humaines et financières et en instaurant des modes de gouvernance insuffisamment démocratiques et collégiaux.
- ▶ L'empilement de dispositifs (ANR, PRES, EPCS, RTRA, RTRS, LRU, Labex, Equipex, IEED, IRT, IHU, Idex, PCRD, FUI, AERES) conduit à un **gaspillage coupable d'énergie** –le temps que passent les chercheurs à répondre à des appels d'offres et à se repérer dans ce maquis, c'est du temps qu'ils ne passent pas à chercher, qui les épuise et qui les exaspère.
- ▶ Le plan campus a été lancé il y a trois ans, pourtant **aucune réalisation** n'a encore eu lieu. Les sommes effectivement dépensées sont dérisoires.
- ▶ La droite prétend avoir mis 35 milliards d'euros sur la table au titre du grand emprunt. En réalité, depuis deux ans, seul 1,5 milliard a été dépensé pour l'industrie, la recherche et l'enseignement supérieur. Le ministère du Budget fait tout pour retarder le déblocage des fonds, et **les retards s'accroissent**.

## Les conséquences

- ▶ **La France n'est plus qu'au 13<sup>e</sup> rang de l'OCDE en matière de recherche et développement** et y consacre seulement 2 % de son PIB (c'est 10% de moins qu'il y a dix ans, et très loin de l'objectif de 3%), quand les dépenses du Japon, de la Suède ou du Danemark atteignent voire dépassent les 3,5 %.
- ▶ Le choix de concentrer les moyens sur quelques pôles dits d'excellence, via le grand emprunt notamment, conduit à de **profonds déséquilibres territoriaux**.
- ▶ En lieu et place de l'autonomie, près d'une dizaine d'universités ont été placées sous la **tutelle de leur rectorat** en raison de deux années de déficit budgétaire.
- ▶ **Le métier d'enseignant-chercheur est fragilisé**. Les projets de réforme successifs ont provoqué une mobilisation sans précédent des enseignants-chercheurs en 2009.
- ▶ Avec cinq enseignants pour 100 étudiants, la France a **le taux d'encadrement à l'université le plus faible des pays de l'OCDE**
- ▶ Sur la période 2006-2010, **les dépenses obligatoires (frais d'inscriptions etc.) des étudiants ont été augmentées de 33,2 %** alors que les aides sociales n'ont été revalorisées que de 13 %, (source UNEF).
- ▶ Près de ¾ des étudiants exercent une activité rémunérée durant l'année civile dont près de la moitié l'exerce durant l'année scolaire et **plus d'un cinquième des étudiants doivent prendre un emploi trop contraignant** pour espérer raisonnablement réussir leurs études (source OVE).
- ▶ Le pourcentage des jeunes qui poursuivent des études après le bac décline : alors que le nombre de bacheliers a augmenté de 36 000 en 2011, l'université n'accueillera que 3 500 étudiants supplémentaires inscrits en première année d'études supérieures. Aujourd'hui, à peine quatre jeunes sur dix obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur. **La France a rompu avec le mouvement historique de l'élévation des qualifications**.

## Sport : tout pour la marchandisation, rien pour la pratique populaire

### Les promesses

« Le sport, c'est plus important que tout. »

« Les moyens consacrés au sport seront portés à 3% du budget de l'État au cours de la législature (soit 8 milliards d'euros) »  
(Meeting de campagne Sarkozy 14 avril 2007 à Paris)

### Les mesures

#### ► Moyens

- Le budget sport représente 0,15 % du budget de l'État.

- **Désengagement de l'État** : de 2003 à 2012 avec une baisse drastique de 40 %, due notamment à la RGPP et ses conséquences pour les collectivités territoriales qui assument désormais 85 % des dépenses publiques liées au sport et qui perdent ainsi leur personnel Jeunesse et Sport.

- Depuis 2007, ce budget connaît une **instabilité constante**. Une nouvelle diminution des crédits du programme sport avec -4,7 % pour 2012 par rapport à 2011.

- 53 % du financement du programme sport provient de **crédits extra budgétaires**, ceux du Centre national de développement du sport. Un CNDS qui subit en 2012 une double peine : limité dans ses recettes par deux plafonnements cumulés (sur les taxes des jeux en dur et des paris en ligne), il est aussi mis à contribution pour les stades de l'Euro 2016 à hauteur de 18 millions supplémentaires, pour un total de 168 millions sur cinq ans.

#### ► Ministère des Sports

- Échec de la mise en place d'un ministère de la Santé et des Sports. Retour à un ministère de plein exercice en 2010, **cinq ministres en quatre ans et six périmètres politiques différents**.

- **Disparition des services déconcentrés de l'État** dans les domaines de la jeunesse et des sports (les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports sont désormais rattachées à la cohésion sociale). Ces services constituaient pourtant

l'un des piliers du modèle sportif français, fondé sur une interaction entre les services de l'État, les collectivités et le mouvement sportif.

- **Fermeture d'un tiers des Centres régionaux d'éducation populaire et de sport (CREPS).** De surcroît, les établissements maintenus sont passés du statut de « *centre d'éducation populaire et de sport* » (concept issu du programme de la Résistance) à celui de « *centre d'expertise et de performance sportive* », se détachant ainsi du tissu sportif territorial pour devenir de simples annexes de l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP).

## Les conséquences

### ► La pratique sportive populaire et le bénévolat négligés

- **Rien n'a été fait pour augmenter la pratique sportive à l'école,** en dehors d'une expérimentation contestable et non généralisable (cours le matin et sport l'après-midi).

- **Rien n'a été fait pour le bénévolat.**

- Dans tous les secteurs, le budget proposé marque le **désengagement de l'État**, l'abandon progressif des 30 millions de pratiquants, des 16 millions de licenciés, des 4 millions de bénévoles, qui sont pourtant porteurs de nombreuses et légitimes attentes.

- **Des inégalités d'accès qui perdurent :** 55 % des ménages aisés contre seulement 30 % des ménages non imposables. 60 % des diplômés de l'enseignement supérieur contre 30 % des personnes peu ou pas diplômées.

- Les crédits issus du budget de l'État en faveur du sport pour le plus grand nombre dans le Projet de loi de finances 2012 s'élèvent à 8,2 millions d'euros contre 10,7 millions d'euros en 2011.

- **La priorité est encore une fois donnée au football professionnel** alors que d'autres chantiers sont prioritaires : la remise à niveau des équipements sportifs de proximité, un plan Arena pour les sports en salle, des piscines loisirs et une piscine olympique digne de ce nom, un véritable statut du bénévole, une meilleure et plus juste diffusion de toutes les disciplines sur le service public de la télévision, la place de l'activité physique et sportive à l'école, dans une politique de santé publique, comme vecteur de cohésion sociale.

- L'investissement global dans les stades représente 1,8 milliard d'euros, ce qui est une somme considérable au regard des crédits de la mission sport du budget 2012.

► **Dérives et dopage : la marchandisation à outrance**

- En ne se préoccupant que du spectacle sportif, l'État a laissé libre court à une **marchandisation sans limite** de ce fait social, éducatif et culturel. Chantal Jouanno avait beau jeu de s'offusquer du dépérissement des « *valeurs du sport* ». Les multiples dérives (corruption, racisme, dopage, violence, scandale de la Coupe du monde de football en Afrique du sud et des quotas de la FFF, etc.) qui altèrent les valeurs du sport ne sont pas le fait du hasard, mais le résultat de la focalisation sur le sport spectacle.

- **La droite a diminué de 4 millions d'euros les fonds accordés à l'Agence française de lutte contre le dopage** dans le budget 2010 alloué au sport.

- Le budget de l'Agence française de lutte contre le dopage est simplement reconduit à 7,8 millions d'euros, ce qui imposera à l'agence des choix difficiles entre le maintien de son accréditation, le développement du passeport biologique, la diminution des contrôles avant les jeux, ou rogner sur la recherche.



# 05

## Société

## Droit des femmes : le grand recul

### Les promesses

« *Je veux faire de l'égalité salariale et professionnelle entre les hommes et les femmes un axe majeur de mon quinquennat.* »  
(Paris, le 6 avril 2007)

« *Je veux un État exemplaire en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.* » (Périgueux, le 12 octobre 2006)

« *Je donnerai des droits sociaux et des droits à la retraite aux mères de famille qui se consacrent à l'éducation de leurs enfants.* »  
(Toulouse, le 11 avril 2007)

« *Je veux que les femmes, notamment les mères isolées, soient spécialement aidées à retrouver des emplois stables à temps complet.* » (Projet du candidat, 2007)

« *Je rendrai opposable devant les tribunaux le droit à une solution de garde pour tout enfant de moins de trois ans.* »  
(Paris, le 6 avril 2007)

« *Je veux que la violence conjugale soit plus durement réprimée et que les femmes qui en sont victimes soient mieux accompagnées.* »  
(Périgueux, le 12 octobre 2006)

« *À chaque femme martyrisée dans le monde je veux que la France offre sa protection en lui donnant la possibilité de devenir française.* »  
(Paris, le 6 avril 2007)

### Les mesures

En matière de lutte contre les inégalités professionnelles, **les dispositions de la loi du 23 mars 2006 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes sont restées lettre morte**. La contre-réforme des retraites a rallongé son calendrier de mise en œuvre et supprimé l'obligation de négociation sur le sujet. **Le gouvernement n'a fait preuve d'aucune volonté politique** : la première concertation du quinquennat sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique a eu lieu en mai 2011.

La contre-réforme des retraites a intégré l'indemnité journalière perçue pendant le congé maternité dans le salaire de référence pour le calcul de la pension, ce qui ne concerne en moyenne que 16 ou 32 semaines, sur toute une vie professionnelle. Pire, la majoration de durée d'assurance accordée à la naissance d'un enfant peut maintenant être partagée entre les deux parents, ce qui en réduit l'efficacité.

► **En 2010, les crédits pour le soutien des familles monoparentales ont baissé de 73 %.** Les crédits destinés à l'accompagnement des parents ont été diminués de 6 %, après avoir baissé de 33 % en 2009. En 2011, les crédits consacrés à l'action en faveur des familles vulnérables baissent de plus de 4 %.

► Le gouvernement a fait le choix de **déréglementer le secteur de la petite enfance**. Il a choisi d'abaisser la qualité des modes d'accueils, les normes d'encadrement et de formation, de diminuer le personnel encadrant et de favoriser l'émergence du secteur privé lucratif.

► Le problème des violences faites aux femmes, a été décrété « grande cause nationale » de l'année 2010. Le collectif d'associations qui s'était constitué pour porter une campagne d'information auprès du grand public n'a finalement pas obtenu les financements escomptés, en dépit d'une promesse d'un million d'euros (selon les associations).

► La mise en place de la loi hôpital patient santé territoire a conduit à **la fermeture de nombreux centres d'orthogénie**, à l'origine d'importantes mobilisations de la société civile, déjà intervenues en 2009 lorsque le financement du planning familial a été remis en cause.

► La majorité a voté la réforme instituant le conseiller territorial, qui réduira mécaniquement la proportion de femmes élues.

## Les conséquences

► **La rémunération des femmes est de 27 % inférieure à celle des hommes** ; 83 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes ; deux tiers des salariés à bas salaire sont des femmes ; les femmes sont près de deux fois plus souvent au Smic que les hommes. Seules 8 % des entreprises ont réalisé un diagnostic de situation comparée. **L'État est tout sauf exemplaire** : dans la fonction publique d'État, les femmes constituent 51 % de l'effectif total et seulement 16 % des emplois de direction. Dans la fonction

publique territoriale, les femmes constituent 60 % de l'effectif total et seulement 18 % des emplois de direction (chiffres 2009). Les retraites des femmes sont en moyenne inférieures de 600 euros par mois à celles des hommes (soit un écart de 42 %). Plus de la moitié des femmes retraitées touchent une pension inférieure à 900 euros.

► **Près de 30 % des personnes issues d'une famille monoparentale vivent en dessous du seuil de pauvreté.** Dans 85% des cas, la charge de l'éducation des enfants revient à la mère. La moyenne du nombre de places d'accueil dans les crèches pour les enfants de moins de trois ans est de 11 places pour 100 enfants.

► **Une femme meurt tous les deux jours et demi sous les coups de son conjoint ou de son ex.** 75 000 femmes sont violées chaque année. Le gouvernement reconnaît lui-même que le dispositif d'hébergement d'urgence des femmes victimes de violence est « saturé ». Des femmes étrangères qui se sont présentées dans des commissariats de police pour violences conjugales ont été placées en garde à vue, et se sont vues notifier une obligation de quitter le territoire français. Ces victimes risquent de ne plus oser dénoncer les abus dont elles souffrent pour ne pas risquer l'expulsion.

► **L'accès à l'IVG n'est pas garanti uniformément sur tout le territoire.** Les délais d'attente peuvent contraindre certaines femmes à s'orienter vers des structures privées qui pratiquent des dépassements d'honoraires, ou à se rendre à l'étranger pour pouvoir interrompre leur grossesse.

► Selon l'observatoire de la parité, si les modes de scrutins prévus par la réforme territoriale étaient appliqués, il y aurait un total de 19% de conseillères territoriales pour 81% de conseillers territoriaux. Auparavant, les modes de scrutin permettaient l'élection de 47% de femmes parmi les conseillers régionaux.

# Une remise en cause sans précédent de la laïcité

## Les promesses

*« La vie spirituelle constitue généralement le support d'engagements humains et philosophiques que la République ne peut pas offrir, elle qui ignore le bien et le mal ».*  
(2004, « La République, les religions, l'espérance »)

### **N. Sarkozy a martelé sa conception religieuse des civilisations**

à l'occasion de trois discours successifs (Constantine, 5 décembre 2007 ; Latran, 20 décembre et Ryad, 14 janvier 2008). Il a en particulier affirmé que « *les racines de la France sont essentiellement chrétiennes* », mis en avant un concept de laïcité « *positive* », et établi une hiérarchie entre l'instituteur et le prêtre : « *Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance.* »

## Les mesures

► **L'enseignement privé religieux a été privilégié.** Le 14 mai 2009, le décret visant la reconnaissance des diplômes d'enseignement supérieur délivrés par le Saint-Siège est publié. Il s'inscrit dans la droite ligne du discours de Latran qui critiquait une République « *répugnant à reconnaître la valeur des diplômes délivrés dans (...) l'enseignement supérieur catholique.* » Heureusement, le Conseil d'État en a limité la portée le 13 juillet 2010.

► En octobre 2010, la loi sur la burqa a été votée. Elle est entrée en vigueur le 11 avril 2011. Les fonctionnaires de police dénoncent **une loi inapplicable**, très difficile à faire respecter sur le terrain.

► **La politique de lutte contre les sectes a été sabordée.** L'Observatoire de la laïcité, créé par décret du 25 mars 2007, ne s'est jamais réuni. En février 2008, la directrice de cabinet de N. Sarkozy a affirmé que « *la lutte contre les sectes a longtemps permis de dissimuler les vrais sujets. Mais, en France, les sectes sont un non problème* ».

## Les conséquences

► Les effectifs du secteur éducatif public ont diminué (63 878 postes supprimés en huit ans) davantage que les effectifs du secteur privé (1 404 postes en moins, alors que le secteur privé représente environ 20% des effectifs).

► **À travers les coups portés à la laïcité, c'est l'islam qui a été stigmatisé.** Le 5 avril 2011, l'UMP a organisé une convention intitulée « *Laïcité, pour mieux vivre ensemble* », dont les motivations politiques visaient à stigmatiser l'islam et séduire les électeurs du Front national. Plus de la moitié des 26 propositions mises en avant concernent l'islam et lui seul.

► **Le principe de « liberté religieuse » - par opposition à « liberté de conscience » - a été mis en avant.** Le 31 mai 2011, les députés UMP ont présenté une résolution sur « *l'attachement au respect des valeurs républicaines face au développement de pratiques radicales qui y portent atteinte* ». Ce texte répond à une revendication de longue date de l'église catholique. Le 24 octobre 2011, Claude Guéant a publié un « *recueil de la laïcité et de la liberté religieuse* ». Dans notre histoire, les deux précédentes tentatives de reconnaissance de cette « *liberté religieuse* » ont été celle du gouvernement de Vichy et celle que défend l'église de scientologie.

# Les libertés publiques menacées

## Les promesses

« *Je souhaite que notre pays progresse sur la voie des libertés.* »  
(Projet du candidat, 2007)

« *Si nous voulons une société de liberté, si nous voulons contribuer à faire de nos enfants des hommes libres, si nous voulons former des âmes libres, il nous faut protéger et encourager la liberté.* »  
(Caen, 9 mars 2007)

## Les mesures

► Le gouvernement a créé, en décembre 2008, **un fichier répertoriant des informations sur les enfants dès leur entrée en maternelle.**

Le 18 octobre 2009, c'est par deux décrets publiés discrètement que le gouvernement a créé **deux fichiers de police supplémentaires.**

En choisissant cette méthode, Brice Hortefeux a contourné le Parlement en dépit des assurances données. Sur le fond, le contenu même de ces nouveaux fichiers constituait une nouvelle atteinte aux libertés, avec la possibilité de fichage des opinions politiques, philosophiques, religieuses ou syndicales en cas « *d'atteinte à la sécurité publique* », et le fichage d'origine géographique.

► **Dans une logique d'élimination méthodique des contre-pouvoirs,**

N. Sarkozy a dilué la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), le Défenseur des enfants, la Halde dans le Défenseur des droits. La Défenseure des enfants paie-t-elle les prises de positions sans concessions notamment sur les enfants retenus en centre de rétention ? La CNDS est-elle sanctionnée pour avoir fait preuve de vigilance sur le comportement des forces de police et sur la situation pénitentiaire ?

► **Avec la LOPPSI 2 en 2011, la droite porte encore atteinte aux libertés** en généralisant la vidéosurveillance, le fichage et le contrôle de l'Internet, en s'attaquant aux droits des mineurs, en réhabilitant la double peine.

► La loi immigration intégration, nationalité adoptée en 2011 porte gravement atteinte aux **droits fondamentaux des étrangers**, notamment en restreignant leur accès au juge judiciaire, garant des libertés et seul moyen de contester leur arrestation, leur rétention.

## Les conséquences

► **En 2009, plus de 800 000 personnes ont été placées en garde à vue**, soit l'équivalent de plus de 1 % de la population française. En faisant de la garde à vue un indicateur de performance des services de police, N. Sarkozy a transformé cette procédure privative de liberté un « *instrument banal de procédure* ». Il aura fallu attendre une décision contraignante du Conseil constitutionnel pour qu'une réforme de la garde à vue soit enfin votée.

► Selon un rapport parlementaire de 2009, il existait en France **58 fichiers de police, dont un quart n'avait aucune base légale** et donc aucun contrôle. Le nombre de fichiers a ainsi augmenté de 70% entre 2006 et 2009. Il en existe aujourd'hui près de 70, dont 44 ont été créés depuis 2002

► **Les services de police ont mené des enquêtes illégales à des fins politiques.** Dans le cadre de l'affaire Woerth-Bettencourt, ils ont examiné les factures détaillées correspondant aux téléphones de trois journalistes du Monde, ce qui constitue une violation délibérée de la loi. Le 6 décembre 2011, la Cour de cassation a confirmé que le procureur de Nanterre a enfreint la loi sur la protection des sources des journalistes en sollicitant cette enquête.

► Au 31 décembre 2009, le Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG) comptait près de 1,3 million de profils génétiques, soit près de 2% de la population française. N. Sarkozy a instauré **un véritable fichage généralisé**. Le FNAEG enfile de 1 000 fiches par jour. Il comptait en 2003, 2 807 personnes fichées, 450 000 en 2007. Créé par la gauche pour aider à la résolution des affaires sexuelles, ce fichier a été dévoyé. Parmi les personnes fichées, seulement 300 000 étaient des personnes condamnées, le fichage ADN a ainsi été étendu aux personnes simplement mises en cause, posant des problèmes sérieux de respect des libertés fondamentales.

► **Le fantasme du « gène de la délinquance »** évoqué par N. Sarkozy pendant sa campagne a suscité la mobilisation d'un collectif « *Pas de zéro de conduite pour les enfants de trois ans* ». En novembre 2010, le secrétaire d'État à la Justice a repris l'idée d'un « *dépistage* » de la délinquance dès la maternelle dans son rapport sur la délinquance juvénile.

► **En 2008, la Cnil constatait près de 83 % d'erreurs dans le fichier STIC** (Système de traitement des infractions constatées). Plus d'un million de personnes pourtant blanchies étaient encore fichées en tant que suspects. Alex Türk, président de la Cnil, jugeait lui-même



que ce fichier était dangereux, notamment car il peut conditionner des recrutements ou des renouvellements de postes.

► Alors que N. Sarkozy a fait de la vidéosurveillance la clé de sa politique, son utilisation pose question quant au droit des personnes, notamment au regard du traitement des données, de la multiplication des lieux d'implantation. **L'efficacité de la vidéosurveillance est relative et nécessiterait des policiers supplémentaires**, alors même que ce gouvernement les réduit. Enfin, le coût de la vidéosurveillance assèche les budgets de prévention de la délinquance.

► En 2010, le Comité contre la torture auprès des Nations unies a dénoncé **les effets condamnables de la politique du tout sécuritaire voulue par M. Sarkozy** notamment sur la surpopulation carcérale et les conditions de détention.

► **L'État français a été condamné à plusieurs reprises par la justice**, dont la dernière en juillet 2011, en raison des conditions indignes de détention dans les prisons françaises. Le taux de suicide en prison est toujours aussi élevé. Il est deux fois plus fréquent qu'en Allemagne et en Angleterre, trois fois plus qu'en Espagne. Ces chiffres confirment de façon dramatique la souffrance psychologique massive parmi les détenus des prisons françaises.

## Sécurité : l'échec total

### Les promesses

*« La police de proximité mise en œuvre par M. Jospin a abouti à ce que, pour la première fois dans l'histoire de France, on a dépassé les quatre millions de crimes et délits. Avec nous la délinquance a baissé de 9,5 %. J'ai changé de stratégie, ce n'est pas pour y revenir ».*  
(Interview au Journal du dimanche, 11 mars 2007)

*« La sécurité est une préoccupation forte de nos concitoyens. Elle procède des valeurs de la République. Policiers et gendarmes, vous êtes garants du respect des principes républicains, vous êtes garants de la liberté de chacun d'aller et venir et vous êtes garants de la paix sociale. »*  
(29 novembre 2007)

### Les mesures

► **26 lois sur la sécurité ont été adoptées depuis 2002**, 13 depuis 2007. Pas moins de cinq lois ont été adoptées en rafale sur la récidive et neuf missions parlementaires ont porté sur ce thème.

► La deuxième loi d'orientation (LOPPSI 2), annoncée en 2007, n'a été adoptée qu'en 2011. Le 10 mars 2011, le Conseil constitutionnel a annulé 13 articles qui violaient des exigences constitutionnelles fondamentales, comme la spécificité de la justice des mineurs. Ces articles censurés n'étaient que la mise en œuvre du discours prononcé par Nicolas Sarkozy à Grenoble.

► **Parmi les dispositions répressives de la LOPPSI 2 :**

- La loi prévoit l'usage de systèmes de vidéosurveillance sur la voie publique, installés et exploités par des entreprises privées.

- L'utilisation des fichiers de police est élargie. Les seuils de peines ont été abaissés de sept à cinq ans d'emprisonnement, toutes infractions confondues. La Cnil a fait part de son « *extrême réserve* ». L'utilisation des fichiers d'antécédents (STIC et JUDEX) et du fichier national des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAIS) est élargie.

- Un délit d'usurpation d'identité électronique est créé. L'obligation est faite aux fournisseurs d'accès à Internet de bloquer des contenus illégaux. En réalité, le champ des incriminations est tellement large qu'il permet le filtrage de la correspondance électronique de Monsieur Tout-le-monde.

- Un couvre-feu est institué pour les mineurs de moins de 13 ans entre 23h et 6h. Les parents qui ne se seront pas assurés du respect de cette interdiction par leur enfant seront pénalement responsables et devront payer une amende.

- La loi prévoit la suspension du versement des allocations familiales aux parents d'un mineur refusant de signer un contrat de responsabilité parentale. Cette mesure n'a jamais fait la preuve de son efficacité et constitue une double peine pour les familles démunies et en difficulté.

## Les conséquences

► **M. Sarkozy a imposé aux forces de l'ordre une politique du chiffre, au détriment de la culture du résultat. Les chiffres de la délinquance n'ont cessé d'augmenter :**

- Violences non crapuleuses : +39 % entre 2002 et 2008.

- Atteintes volontaires à l'intégrité physique : +14 % entre 2002 et 2008.

- Violences physiques : +16 % entre 2004 et 2010.

► **Les effectifs des forces de l'ordre sont inférieurs en 2011 à ce qu'ils étaient en 2002.** Depuis 2007, 10 792 postes ont été supprimés, et cette réduction des effectifs se poursuit. Pour compenser la pénurie d'effectifs et de moyens, l'État privatise de plus en plus souvent ses missions de sécurité. En début d'année, deux compagnies de CRS devaient être supprimées. Les réactions tous azimuts – arrêts maladie collectifs, grèves de la faim – ont fait reculer le gouvernement.

► **Les conditions de travail des forces de l'ordre se sont détériorées.** Le budget consacré à l'entretien des commissariats est en baisse de 28 % en 2011. 12 000 policiers et gendarmes ont été agressés pendant leur service en 2010. Pour la seule gendarmerie, cela représente une hausse de 33 % par rapport à 2009. 42 agents des forces de l'ordre se sont suicidés en 2010, un chiffre deux fois supérieur à celui de France Télécom.

► **Le rapport de la Cour des comptes du 7 juillet 2011 dresse un bilan sévère des neuf ans de Sarkozy.** La politique de sécurité a produit des résultats mitigés. Une baisse de la délinquance de proximité, mais en trompe-l'œil. Une hausse des violences contre les personnes (sur la période 2002-2009, « *les atteintes à l'intégrité physique des personnes (AVIP) ont connu une hausse de 20 %* ». Des chiffres du ministère de l'Intérieur peu fiables... voire faussés (pour faire baisser artificiellement les chiffres, il suffit donc d'enregistrer moins de plaintes). Une politique du chiffre qui se généralise et qui s'avère contre-productive. Vidéosurveillance : un développement très coûteux pour une efficacité très douteuse et au mépris des libertés individuelles. Une baisse des effectifs : l'effectif total de policiers a reculé de 5,3 % au cours de la période 2003-2010, dans la gendarmerie nationale, les effectifs régionaux ont commencé à baisser en 2010 après avoir stagné de 2006 à 2009. Une réduction des moyens mal gérée. Une mauvaise gestion des personnels. Un manque de coordination des forces (la répartition spatiale de l'ensemble de ces forces devrait être mieux corrélée avec la taille de la population et l'importance de la délinquance).

## Une justice précarisée et fragilisée

### Les promesses

« Je veillerai rigoureusement à l'indépendance de la justice, notamment en lui donnant les moyens nécessaires à sa mission. »  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

« Je créerai une procédure d'habeas corpus, qui garantira que personne n'est envoyé, ni maintenu en prison sans qu'une juridiction collégiale statuant en audience publique ne se soit prononcée. »  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

### Les mesures

► M. Sarkozy enchaîne les annonces en réponse à des faits divers, cette logique conduit à **une politique incohérente et inefficace**. Les réformes menées en matière de justice sont davantage celles voulues par le chef de l'État que celles nécessaires à la justice et aux justiciables.

► **L'augmentation affichée du budget de la justice masque la réalité.** La droite a mis à mal l'institution judiciaire en amputant le budget consacré au traitement des justiciables au profit de celui alloué à l'incarcération, sans résoudre le problème de la surpopulation carcérale et des conditions de détention. L'augmentation du budget n'a jamais suivi l'augmentation du contentieux.

► Alors que l'institution judiciaire est aujourd'hui affaiblie moralement et matériellement, **le gouvernement a choisi de programmer 30 000 places de prisons supplémentaires** qui coûteront beaucoup sans résoudre les difficultés que rencontre aujourd'hui la justice dans l'exécution des peines.

► **La réforme de la carte judiciaire n'a conduit qu'à éloigner les citoyens de la justice**, avec notamment la suppression de 178 tribunaux d'instance, juridictions de proximité. Conduite sans concertation, cette réforme a donné lieu à des choix arbitraires de suppressions de tribunaux. Elle a été largement sous-financée entraînant des difficultés dans de nombreuses juridictions.

► **La loi du 5 mars 2007, votée après l'affaire Outreau et instaurant la collégialité de l'instruction, n'est toujours pas appliquée.** Son application a été une nouvelle fois repoussée à 2014 par la loi de finances 2011.

► Alors que des arrêts de la Cour européenne des droits de l'Homme rendaient prévisible une condamnation de la France pour sa procédure de garde à vue, il aura fallu qu'elle y soit contrainte par le Conseil constitutionnel pour que le gouvernement propose une **réforme de la garde à vue, adoptée dans l'urgence et non financée.**

► Après avoir voulu la suppression du juge d'instruction aujourd'hui abandonnée, M. Sarkozy a souhaité l'instauration de jury populaire en correctionnelle. **Cette nouvelle lubie présidentielle va ralentir considérablement des audiences déjà surchargées,** imposer à des citoyens de prononcer des peines de prison après quelques heures de formation et quelques minutes de connaissance du dossier traité, et détériorer encore les conditions de jugement au détriment des personnes jugées comme au détriment des victimes.

► **La réforme du Conseil supérieur de la magistrature en 2008, à l'exception de la saisine directe par le justiciable, met à mal l'indépendance de la justice.** Sous prétexte de remédier aux dysfonctionnements de la justice, Nicolas Sarkozy, en modifiant la composition du CSM, renforce sa politisation et sa dépendance à l'égard du pouvoir.

## Les conséquences

► **Le classement européen des systèmes judiciaires place la France au 37<sup>e</sup> rang sur 43** pour sa part de budget (pourcentage de PIB par habitant). Elle figure dans les dernières places des pays occidentaux.

► **La France compte trois procureurs pour 100 000 habitants,** (alors que la moyenne est de 10,4 en Europe), et le nombre de juges professionnels est de 9,1 pour 100 000 habitants (alors que la moyenne est de 20,6), en baisse par rapport à 2006 (11,9). Il y a 10 à 20 % de postes vacants dans les juridictions. Enfin la France est classée 39<sup>e</sup> sur 45 pour le nombre de fonctionnaires de justice.

► **Avec 255 condamnations par la Cour européenne des droits de l'Homme,** pour violation de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'Homme, sur le respect du « *délai raisonnable* » de jugement, la France est à l'avant-dernière place sur 45 pays.

► Il faudrait 286 jours de travail pour résorber le stock d'affaires pendantes. Ce stock a augmenté de 5,7% entre 2006 et 2008.

► **Jamais la justice n'aura été à ce point fragilisée et stigmatisée.**

Le premier président de la Cour de cassation, Jean-Louis Nadal, déclarait début janvier que nous assistions à un « *avilissement de la République* », que l'on « *méprise la justice en instillant la confusion entre la responsabilité du criminel et celle du juge dont on dénigre la décision.* »

► **En mars 2010 et avril 2011, c'est l'ensemble des professionnels de la justice, du greffier au juge, en passant par les avocats et le personnel pénitentiaire, qui s'est mobilisé** pour la première fois de manière unitaire, pour dénoncer une justice sous contrôle, asphyxiée par le manque de moyens.

► **L'indépendance de la justice a été sérieusement mise à mal** : la pratique des instructions individuelles adressées par le garde des Sceaux aux procureurs, supprimée entre 1997 et 2002 a été rétablie par la droite, au mépris des règles de séparation des pouvoirs. La nomination de procureurs, contre l'avis du CSM, a également contribué à porter atteinte à l'indépendance de la justice.

► Le 23 juin 2009, le procureur général de Riom, qui avait émis des critiques sur la réforme de la carte judiciaire, était démis de ses fonctions et était forcé de rejoindre la cour de cassation. Sa mutation a été annulée par le Conseil d'État le 30 décembre 2010.

► **Traités de « petits pois »**, mis en cause directement dans des affaires criminelles, les magistrats n'ont cessé d'être méprisés par le président de la République, censé être le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire.

► Lors de l'affaire Clearstream, le président, pourtant garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire, s'est porté partie civile. M. Sarkozy n'a également pas hésité lors d'une émission télévisuelle, à parler de coupables dans cette affaire, alors en cours, faisant **peu de cas de la présomption d'innocence.**

## Immigration : une politique inefficace et inhumaine

### Les promesses

*« Il faut de l'humanité et pas simplement de la fermeté et c'est pour ça que j'ai donné des instructions précises aux préfets d'examiner les cas un par un. »* (3 juillet 2006)

*« J'aime cette France de toutes les couleurs et de toutes les religions où s'entremêlent tant d'histoires, de souvenirs et de cultures. J'aime cette France de la diversité, des différences et des mélanges. »*  
(Discours au Zénith, 18 mars 2007)

*« Nous voulons que la France devienne un pays qui attire les meilleurs étudiants du monde entier. Pour cela, elle doit changer ses modalités d'accueil. »*  
(Lettre de mission au ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale, juillet 2007)

*« Je suis favorable au droit de vote aux élections municipales des étrangers résidant en France depuis plus de dix ans, respectant nos lois, payant leurs impôts et ayant des papiers. »*  
(Déclaration, 25 octobre 2005, France 2)

### Les mesures

#### ► **En neuf ans, il y a eu sept textes de loi sur l'immigration et l'asile.**

Dans ces textes, la droite poursuit sa radicalisation, restreint les droits des étrangers et cultive l'amalgame immigration/insécurité.

#### - **Les conditions d'entrée et d'accueil se sont durcies.**

- **Les conditions du regroupement familial se sont durcies :** pour être rejoint par sa famille, un ressortissant étranger devra justifier de conditions de ressources et d'une durée de séjour de 18 mois. Les demandeurs (famille ou conjoint de français) verront leur degré de connaissance de la langue française évalué en amont et éventuellement suivre une formation.

- **Les conditions d'obtention d'une carte de résidence du conjoint étranger d'un Français sont également durcies,** les contrôles de l'identité des candidats au mariage sont renforcés, laissant planer une suspicion généralisée sur les mariages mixtes.



## - La régularisation automatique au bout de dix ans est supprimée

- En 2011, avec la loi immigration, intégration, nationalité, des mesures graves ont été décidées: simplification des mesures d'expulsion, création d'une interdiction de retour sur le territoire, allongement du délai de rétention, allongement du délai avant intervention du juge ...

► **Depuis 2007, des objectifs chiffrés de reconduites à la frontière sont fixés annuellement, de manière arbitraire.**

► En 2011, à contre-courant de la politique d'immigration choisie, prônée jusque là, **le gouvernement a décidé de mettre l'accent non sur la lutte contre l'immigration illégale mais sur la réduction de l'immigration légale.** La liste des métiers en tension a été réduite de moitié. Conséquence : de nombreux étudiants étrangers, issus d'écoles ou d'universités françaises et disposant pourtant d'une offre de travail, ont eu leur changement de statut refusé.

## Les conséquences

► **L'impasse du discours incantatoire**

- **La politique restrictive menée par M. Sarkozy depuis 2002 n'a, en aucune manière, permis de réguler l'immigration.** Les chiffres démontrent que la droite n'a pas répondu à ses objectifs affichés de réduction de l'immigration. Avec un flux net de 100 000 entrées par an, la France est bien en deçà de nombreux pays européens. Le pourcentage d'étrangers en France reste stable depuis de nombreuses années.

- Cette politique n'a eu pour seule conséquence que de faire **basculer des personnes dans l'irrégularité.** Elles sont estimées aujourd'hui entre 200 000 et 400 000.

- Plus de 6 000 travailleurs sans papiers, pour certains travaillant depuis longtemps en France, ont fait grève depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Malgré les promesses du gouvernement, seule une poignée d'entre eux a aujourd'hui été régularisée.

- **La politique du chiffre menée par le gouvernement, a abouti à des conséquences dramatiques :** traque des sans papiers, suspicion à l'égard des étrangers, à l'égard des mariages mixtes. Elle confine également à l'absurde, mobilisant des forces de police pour traquer et expulser des étrangers, parfois depuis longtemps en France, au détriment des besoins réels en matière de sécurité.

### ► **L'échec de l'immigration choisie**

- Le nombre de titres de séjour pour des raisons professionnelles n'est que de 20 000, soit seulement 10 % des quelques 200 000 titres de séjour accordés chaque année par le gouvernement. On est bien loin de la rhétorique de l'immigration choisie du candidat Sarkozy dont l'objectif était que la moitié des titres de séjour accordés le soient au titre du travail.

- Des accords relatifs à la gestion concertée des flux migratoires se concluent avec les pays volontaires qui, en échange de l'assouplissement des règles de circulation pour certains ressortissants et de l'attribution d'aides, doivent accepter de participer à la politique française de lutte contre l'immigration irrégulière. **Ces accords ont été signés sans concertation et dans la plus grande opacité. Ils visent à renvoyer les migrants à tout prix.**

### ► **Une politique coûteuse**

- Le coût d'une expulsion a été estimé par un rapport parlementaire à environ 20 000 euros. La politique du chiffre, avec ses quotas d'expulsions, a non seulement **un coût humain dramatique mais également un coût financier important.**

### ► **Une politique de précarisation des étrangers**

- L'empilement de textes législatifs a contribué à rendre **toujours plus complexes les démarches** pour obtenir un titre de séjour ou un statut de réfugié.

- **Les titres de séjour délivrés sont de courte durée** (un an renouvelable), y compris pour des personnes vivant depuis longtemps en France. Le réexamen annuel de leur situation place donc les étrangers dans une situation précaire, empêchant une réelle démarche d'intégration et engorgeant nos préfectures.

### ► **Une politique de division et de restriction des droits fondamentaux**

- Le 21 octobre 2009, 27 afghans étaient renvoyés dans leur pays pourtant en guerre, **au mépris des règles fondamentales du droit d'asile.**

- **Le gouvernement multiplie les symboles de la division entre Français et immigrés** : mise en place d'un ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration jusqu'en novembre 2010, débat sur l'identité nationale, discours de remise en cause de la double nationalité, stigmatisation des étrangers présentés comme des fraudeurs potentiels etc.

À Grenoble, en juillet 2010, M. Sarkozy a fait un parallèle scandaleux entre immigration et insécurité.

- En août 2010, Nicolas Sarkozy et son gouvernement ont franchi un pas de plus dans cette logique de division, en **stigmatisant les étrangers et en particulier les Roms**, en faisant publiquement l'amalgame entre immigration et délinquance.

- **Flirtant dangereusement avec les thématiques du Front national**, le gouvernement prône aujourd'hui de réduire de manière drastique l'immigration de travail et l'immigration familiale. Au-delà de l'absurdité d'une politique de quotas qui ne prendrait pas en compte la dimension humaine, cette volonté affichée aujourd'hui d'une immigration contrôlée interroge sur la politique menée par ce même gouvernement depuis 2002.



**06**

**Institutions  
et territoires**

## Le monde rural relégué

### Les promesses

« Aménager le territoire, c'est finalement garantir une véritable égalité des chances pour chaque Français, en tout point du territoire. »

« L'accès au haut et très haut débit doit être reconnu comme une obligation de service public sur tout le territoire. »

« Je n'accepte pas les fermetures de services publics en milieu rural, sans concertation et sans préavis. »

« Mais fermer purement et simplement un service public dans une zone rurale déjà fragilisée, m'a toujours semblé être le degré zéro de la réforme. »

(Discours au Congrès de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, 01/12/06 et interview parue dans le magazine *L'Ordinateur individuel*, mars 2007)

### Les mesures

► **Une révision générale des politiques publiques, bras armé de l'idéologie libérale du gouvernement, qui met à genoux le monde rural** en cassant les services et structures.

► **Une déshumanisation des campagnes via la fermeture des services de l'État** dans le monde rural, assumée au nom de « la rationalisation des implantations de services publics », et présentée sous couvert de progrès technologique : la « facilité d'accès via Internet à la plupart des services publics allège les besoins de présence administrative territoriale »<sup>31</sup>.

---

31 - Compte-rendu du Conseil des Ministres du 5 janvier

## Les conséquences

- ▶ **42 établissements de santé publics et privés à but non lucratif rayés de la carte** sanitaire en milieu rural.
- ▶ **Un service public de la justice démantelé** pour ne plus comporter que 819 juridictions contre 1 206 avant la réforme de la carte judiciaire.
- ▶ **Des classes supprimées** et des écoles fermées, (65 000 suppressions de postes d'enseignants malgré une augmentation de 150 000 du nombre des élèves depuis 2007).
- ▶ **Des services publics (casernes, gendarmeries, bureaux de poste...) qui ferment en cascade**, sans aucune concertation préalable, avec comme seul souci la résolution d'une équation comptable coût/rentabilité.
- ▶ **Un taux de pauvreté en milieu rural qui s'élève à 13,7 %** (contre 11,3 % pour les espaces urbains) avec des pics à 19 % pour un tiers des départements ruraux.
- ▶ **Des collectivités territoriales financièrement asphyxiées**, qui ne peuvent suppléer le désengagement de l'État.

## Les Outre-mer oubliés

### Les promesses

*« J'ai toujours pensé que la continuité territoriale entre l'Outre-mer et la métropole est une priorité majeure. Dire que l'Outre-mer, c'est la France, ne doit pas rester "une parole en bouche". »*

*« Concrètement, pour moi, la baisse des tarifs est une nécessité absolue. »*

(Discours prononcé en Guadeloupe, 23 mars 2007)

### Les mesures

#### ► Sur le papier

- Loi d'orientation et de développement des outre-mer (LODEOM), promulguée le 27 mai 2009

- Mise en place d'un Conseil interministériel de l'Outre-mer (CIOM) en novembre 2009 qui prévoyait :

- de relancer les prêts participatifs pour les entreprises
- de revaloriser le tarif de rachat de l'électricité « propre » de 20%.
- un plan contre l'illettrisme
- de sanctuariser la LBU pour financer le logement
- des mesures pour le pouvoir d'achat.

- Collectivité unique en Martinique et en Guyane.

- Consultation à Mayotte sur la départementalisation.

- Concertation sur la situation institutionnelle en Nouvelle-Calédonie.

- Loi organique relative au fonctionnement des institutions de la Polynésie française

Des symboles : obsèques nationales d'Aimé Césaire puis transfert symbolique au Panthéon (plaque dédiée à sa mémoire et à son œuvre dans la nef), année des Outre-mer en 2011, nomination d'une Guadeloupéenne au secrétariat d'État à l'Outre-mer.



## ► En réalité

- Le « **développement endogène** » des territoires se traduit dans les faits par le désengagement de l'État.

- **Multiplication des coupes budgétaires.** Les crédits destinés à la mission Outre-mer dans le budget 2012 ont encore été amputés de 56 millions d'euros, conséquence directe du plan de rigueur. Suppression ou rabotement de nombreux outils de défiscalisation (exemple du Girardin industriel).

- Alors que les énergies renouvelables constituent l'un des six secteurs prioritaires de la LODEOM, **le gouvernement a supprimé totalement la défiscalisation sur les investissements réalisés dans ce secteur** (exemple de la crise du photovoltaïque).

- **Gestion catastrophique de la crise aux Antilles et de celle à Mayotte.**

- **Rien pour les Outre-mer ni dans le grand emprunt ni dans le plan Campus.**

- Bilan désastreux des mesures du CIOM.

- Pas de feuille de route claire en Nouvelle-Calédonie. Refus de s'engager dans un processus de décolonisation.

- Pas d'accompagnement à la départementalisation de Mayotte.

## Les conséquences

Depuis 2007, le seul budget du ministère de l'Outremer, si on cumule coupes budgétaires, rabotement de dépenses fiscales et incessants changements de périmètres, aura connu **une baisse avoisinant le milliard d'euros.**

**Dégradation du tissu économique, du secteur du tourisme. Hausse du surendettement.**

**Le taux de chômage est toujours parmi les plus élevés d'Europe :** plus de 25 % par exemple à La Réunion, en Guadeloupe ou en Martinique. À La Réunion, le chômage frappe 55 % des jeunes et 10 % des foyers sont au RSA.

Baisse des crédits consacrés à la construction de logements sociaux (8 à 10 millions d'euros en 2010).

**Les prix des produits et services n'ont cessé de grimper** : d'après une enquête réalisée en mars 2010, l'Insee conclut que les prix étaient globalement supérieurs en moyenne de 13 % en Guyane, de 9,7 % en Martinique, de 8,3 % en Guadeloupe et de 6,2 % à La Réunion par rapport à la métropole. Les prix à la pompe ont atteint des sommets.

**À peine 25 % des mesures décidées pour l'ensemble des territoires lors du Conseil interministériel de l'Outre-mer (CIOM) ont été réellement mises en œuvre.** (19,8 % en Guadeloupe, 22,2 % en Guyane, 18,3 % en Martinique, 25,6 % à La Réunion, 5,9 % à Saint-Martin, 11,8 % à Saint-Pierre et Miquelon et 16 % dans l'Hexagone).

# La grande casse des services publics

## Les promesses

*« Je crois résolument dans le service public, à son rôle pour l'égalité des chances. C'est pourquoi il est essentiel d'assurer sa présence dans les quartiers en difficulté, en milieu rural, outre-mer. »*  
(Projet présidentiel de M. Sarkozy pour 2007)

*« Je veux signer un contrat de progrès avec les fonctionnaires : des fonctionnaires moins nombreux, mieux payés, plus considérés, plus autonomes, aux carrières plus variées grâce à une organisation en métiers, en contrepartie de services publics plus efficaces qui s'adaptent aux besoins et aux attentes des usagers. »*  
(Discours de Cormeilles-en-Parisis 6 mars 2007, et émission "À vous de Juger" sur France 2, le 8 mars 2007)

*« La France doit réduire ses dépenses publiques mais elle n'a pas besoin d'une cure d'austérité de plus, elle a d'abord besoin d'une politique de réformes et de croissance. »*  
(Discours de Charleville-Mézières (18 décembre 2006) et interview au journal *Le Monde* du 23 janvier 2007)

## Les mesures

### ► Non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite

Menée au pas de charge, la Révision générale des politiques publiques (RGPP) constitue un gigantesque plan social, assorti d'une restructuration complète de l'administration.

► Le projet de loi de finances 2012, présenté le 28 septembre dernier, prévoit une **nouvelle suppression de 30 400 postes** (équivalent temps plein) **au sein de la fonction publique d'État**, après **84 000 postes supprimés pour la période 2008-2010 et 31 538 postes en 2011**.

33 100 suppressions supplémentaires sont d'ores et déjà annoncées pour 2013. Les objectifs affichés par le gouvernement porteraient à **145 000 le nombre total d'emplois supprimés au sein de la fonction publique depuis 2007** et le lancement de la RGPP.

► **Avec 14 000 suppressions, le ministère de l'Éducation nationale sera de nouveau le plus touché.** L'Éducation nationale paye ainsi le prix le plus élevé de la réforme de l'État, avec **72 300 postes d'ores et déjà supprimés entre 2007 et 2011**, suivie par **la Défense** (7 462), **l'Intérieur** (3 621) et **le Budget** (2 870).

► Parallèlement, **l'État a pris la décision d'appliquer la RGPP à ses 561 opérateurs** (réduction des crédits et règle du «un sur deux»). **1 106 emplois seront supprimés** au sein de ces organismes en 2012 (comme Météo-France, Pôle emploi, le CNRS, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, l'Office national des anciens combattants, etc.), après 2 600 équivalents temps plein en 2011, sur un total de 370 900 salariés.

L'ensemble de ces suppressions de postes représente aujourd'hui **plus de 5 % de l'ensemble de l'administration d'État**. Une diminution qui pourrait sembler relative au regard des effectifs globaux de cette fonction publique (2,3 millions d'agents pour la seule fonction publique d'État, selon le rapport annuel 2009-2010 portant sur des chiffres au 31 décembre 2008), mais dont l'effet déstabilisateur, déjà considérable, est sérieusement aggravé par la restructuration des directions ministérielles.

Par ailleurs, l'effet d'aubaine que constituent les vagues de départs à la retraite liées au papy-boom (70 000 départs par an environ jusque 2012) s'amenuise, ce qui devrait nettement renforcer les difficultés au sein des institutions publiques.

► **Coupes claires dans les dépenses publiques.**

- **970 millions d'euros d'économies sont annoncés :**

- Les dépenses de l'État sont **gelées en valeur** (hors pensions et charges de la dette) **jusque 2013**.

- **Les dotations de l'État aux collectivités locales sont également gelées jusque cette date.** Celle-ci restera donc de **50,4 milliards d'euros jusque'en 2013**.

- Les **dépenses de fonctionnement et d'intervention des ministères baissent à nouveau globalement de 2,5 % cette année** (soit respectivement 1 milliard et 3,5 milliards d'économies), après 5 % en 2011. Le gouvernement vise, **à l'horizon 2013, une baisse de 10 % de ses dépenses** - à l'exception des budgets la Justice et de la Recherche, qui seraient préservés.

- **Plus d'une mission de l'État sur deux voit son enveloppe globale diminuer.**

Concrètement, ce recul se traduit par une chute de plus de 10 % des

crédits dédiés à la lutte contre le chômage et l'accompagnement des demandeurs d'emploi (notamment en raison de la non reconduction de mesures du plan de relance). Les transports ne progressent que de 0,3 % à 3,3 milliards d'euros, en dépit de difficultés croissantes, notamment pour le rail. Le budget de la culture et de la communication progresse d'à peine 0,9 %. La défense fait partie des rares ministères qui verront leur budget augmenter en 2012 (480 millions de plus qu'en 2011), avec le logement (son budget augmentera de 3 % même si plusieurs dispositifs fiscaux sont soit remaniés, soit clairement revus à la baisse). Enfin, 9,387 milliards d'euros (+4,3 %), hors plan de relance et investissement d'avenir, seront consacrés à l'enseignement supérieur.

- Parallèlement, le 19 avril 2011, le gouvernement a annoncé que **la valeur du point d'indice** des fonctionnaires, qui sert de base au calcul du salaire, **ne serait pas augmentée en 2012, pour la deuxième année consécutive.**

Le budget de 2012 précise, par ailleurs, que « *pour la première fois, la masse salariale de l'État diminue à périmètre constant de 167 millions d'euros* ». Le gouvernement estime que l'économie résultant des suppressions de postes s'élèvera à 970 millions d'euros – avec des prévisions à mettre au regard des précédentes annonces, similaires, pourtant toutes démenties par les faits (cf. rapports Sénat et Cour des comptes)

## Les conséquences

### ► Recul de la puissance publique

Les réformes des cartes scolaires, hospitalières et judiciaires, les moindres capacités financières et humaines de nos services publics comme le délestage progressif de l'État de ses entreprises publiques attestent d'un réel recul de la puissance publique et renforcent les injustices géographiques et sociales, au risque de conduire à la désertification de pans entiers de notre territoire. Nicolas Sarkozy a ainsi annoncé un moratoire sur les fermetures de classes de primaire à la rentrée 2012, après les 1 500 fermetures opérées en septembre 2011, **le tiers des bureaux de poste ont fermé entre 2002 et 2010**, passant de 15 700 à 10 500 bureaux.

### ► Désorganisation des services publics

- Ces coupes et suppressions de postes s'accompagnent d'une pluie diluvienne de réformes (Déconcentration, externalisation, regroupement et/ou mutualisation des services, fusion des corps, rationalisation des locaux, institution de la culture du résultat, objectifs chiffrés, primes à la performance...) dont le seul résultat est d'avoir conduit à une **véritable désorganisation des services de l'État et une moindre qualité du service rendu à la population**. Les conditions de travail de nos fonctionnaires se trouvent ainsi profondément dégradées.

- **Les réorganisations sauvages opérées au sein des services publics** (réforme des cartes scolaires, judiciaires, hospitalières, fusion ANPE/Assedic...), comme les libéralisations engagées autour d'entreprises stratégiques (La Poste, Edf...) privent également la puissance publique d'outils stratégiques d'aménagement du territoire et de justice sociale.

► **Frappant sans discernement l'ensemble des administrations**, la RGPP ne permet pas de prendre en compte les véritables besoins des citoyens en matière de services publics. On doit à ce titre rappeler les critiques des magistrats de la Cour des comptes, qui en décembre 2009, par la voix de Philippe Séguin, qui présidait alors la Cour, dénoncèrent le caractère uniforme de la RGPP, *« l'État se révélant incapable d'analyser les besoins et de programmer les effectifs en conséquence, sa politique du personnel est dictée principalement par des considérations budgétaires à court terme »*. En octobre 2010, les cadres publics tiraient la sonnette d'alarme par sondage interposé. Interrogés par l'IFOP pour le compte du site

Acteurs Publics, 72 % d'entre eux estimaient que les réformes en cours avaient « des effets pervers sur leur environnement et leurs conditions de travail ». Et, pour 66 % d'entre eux, lesdites réformes s'étaient traduites par « *une détérioration de la qualité du service rendu aux usagers* ».

Cet affaiblissement de l'État social et interventionniste a précipité **le décrochage de territoires et de populations d'ores et déjà en difficulté**. Or, la crise économique et financière de 2008-2009 a largement validé l'idée que la puissance publique était non seulement légitime pour intervenir dans le champ social et économique, mais qu'elle était souvent le dernier recours.

► Le bénéfice des choix sarkozystes est pourtant quasi nul au plan budgétaire : l'engagement de Nicolas Sarkozy de reverser 50 % des économies induites par ces restrictions aux agents s'est traduit par des rétrocessions bien plus importantes que les sommes initialement prévues (405 millions d'euros en 2011). Pour compenser la baisse des effectifs, il a fallu dépenser plus de 200 millions d'euros en primes (pour regrouper les services et unifier les statuts de fonctionnaires, l'État a ainsi dépensé 128 millions d'euros) et heures supplémentaires. La Cour des comptes estime en effet que l'économie brute s'élève à peine à 100 millions d'euros par an.

## Les contre-pouvoirs affaiblis

### Les promesses

*« Je renforcerai les pouvoirs [du Parlement], notamment de l'opposition, parce que je ne veux pas gouverner seul et que je pense qu'une démocratie se protège des risques de dérive lorsqu'elle est capable d'organiser et d'accepter ses propres contre-pouvoirs. »*

(Projet présidentiel « Ensemble tout devient possible »)

*« La presse fait partie de l'équilibre des pouvoirs. Ce qui est mauvais pour elle, est mauvais pour la démocratie. »* (Intervention de Nicolas Sarkozy, le 2 octobre 2008 à l'Élysée, pour l'ouverture des États généraux de la presse écrite)

### Les mesures

► **La réforme constitutionnelle de 2008 a affaibli le Parlement.** Elle devait le revaloriser, elle l'a caporalisé. Cette réforme permet au chef de l'État d'intervenir directement devant le Congrès, dans une confusion des pouvoirs. Elle réduit la liberté d'amendement du Parlement, en particulier pour l'opposition. De plus, les manœuvres engagées à la faveur du redécoupage électoral traduisent une volonté de réduire les chances d'alternance démocratiques et d'accaparer durablement le pouvoir. Le redécoupage aboutit à faire basculer 28 circonscriptions en faveur de la droite.

► **Un « défenseur des droits » nommé en Conseil des ministres** remplace des autorités administratives autrefois critiques à l'égard de la politique gouvernementale. Le défenseur des droits se substitue à quatre autorités : le médiateur de la République, la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS), le défenseur des enfants et la Halde. Ces autorités administratives indépendantes ont eu plusieurs occasions de critiquer la politique menée par le gouvernement. C'est désormais un défenseur des droits nommé en Conseil des ministres qui exercera cette fonction.

► **L'État a étouffé les pouvoirs locaux.** L'État n'a eu de cesse de transférer des compétences nouvelles aux collectivités locales, sans compenser l'augmentation de ces charges. Par exemple, alors que l'État a chargé les départements de gérer les allocations



de solidarité, la dette cumulée de l'État envers les départements pour ces allocations a été évaluée à 5,3 milliards d'euros en 2008, et 6,8 milliards d'euros en 2009. Du fait de la crise économique, les collectivités sont confrontées à la diminution de leurs ressources propres et à l'augmentation des besoins en matière de politiques sociales. Cela n'a pas empêché le gouvernement de baisser les dotations destinées aux collectivités.

► **L'audiovisuel public a été ramené aux méthodes de l'ORTF.** Les présidents de l'audiovisuel public sont désormais nommés et révoqués directement par le président de la République. Avec la fin de la publicité, les chaînes publiques dépendront dorénavant uniquement du gouvernement pour leur financement. C'est une véritable mise sous tutelle financière qui rend possibles toutes les pressions politiques.

## Les conséquences

► **L'Assemblée nationale tend à devenir une chambre d'enregistrement** des projets de loi gouvernementaux. En septembre 2010, le débat relatif à la réforme des retraites s'est terminé dans la précipitation, le président de l'Assemblée nationale ayant décidé d'écourter la discussion pour aboutir plus vite au vote.

► **La liberté de la presse est menacée.** La France se place au 44<sup>e</sup> rang mondial du classement annuel de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières (RSF), derrière la Papouasie-Nouvelle Guinée, alors qu'elle se situait encore à la 11<sup>e</sup> place en 2002.

► **La mainmise de M. Sarkozy et de son gouvernement sur les médias** s'opère à travers la confusion des rôles, la concentration des pouvoirs entre groupes financiers, groupes industriels et entreprises de presse. Les témoignages de journalistes ayant subi des pressions se sont multipliés. Alain Genestar, directeur de *Paris Match*, a été renvoyé après la publication de photos qui ont déplu à Nicolas Sarkozy. Le secret des sources des journalistes est également menacé. Dans le cadre de l'affaire Bettencourt-Woerth, *Le Monde* a déposé plainte pour violation du secret des sources, après la révélation d'une enquête menée par la Direction centrale du renseignement intérieur.

# La République abîmée

## Les promesses

*« Je souhaite une République en tout point exemplaire : exemplaire au niveau de l'organisation de ses pouvoirs constitutionnels, exemplaire au regard du juste équilibre qui doit nécessairement exister entre eux, exemplaire du point de vue de la protection des libertés. [...] Je ne crois pas à la République sans un minimum d'ordre, l'ordre républicain, je ne crois pas qu'on peut tout faire, je crois à la justice voyez-vous, mais je crois aussi à la fermeté. Je crois aux droits, mais je crois aussi aux devoirs. »*

(Tribune « Une démocratie irréprochable », Le Monde du 9 mars 2007, et émission « À vous de Juger » sur France 2, le 8 mars 2007)

## Les mesures

- ▶ **M. Sarkozy a nommé nombre de ses proches des postes clés :** François Pérol, proche collaborateur, à la tête du géant bancaire issu de la fusion entre les groupes Caisse d'épargne et Banque populaire, son fils Jean, pressenti par lui seul pour prendre la tête de l'EPAD.
- ▶ Des projets de loi ont été adoptés pour servir **l'unique intérêt de ses amis** : ainsi en va-t-il de la libéralisation des jeux en ligne.
- ▶ **Les dirigeants de grandes entreprises publiques ont bénéficié de traitements de faveur inédits** : Henri Proglio, cumulant la présidence d'Edf et ses 1,6 million d'euros annuels avec la présidence du conseil d'administration de Veolia Environnement pour 450 000 euros.
- ▶ **Plusieurs ministres ont été mêlés à des « affaires »** : soupçons d'utilisation de l'argent public à des fins personnelles (Christian Blanc et ses cigares) ou de gaspillage des fonds publics (Alain Joyandet et son déplacement en jet privé), cumul des revenus (pour Christine Boutin).
- ▶ **Plusieurs ministres ont été soupçonnés de conflits d'intérêts** dans l'exercice de leurs fonctions : Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et supérieur direct de son épouse directrice générale déléguée de l'audiovisuel extérieur de la France (AEF),

société holding, qui chapeaute France 24, RFI, TV5 Monde..., cumulé par Éric Woerth des fonctions de ministre du Budget et de trésorier de l'UMP, épouse du ministre du Budget chargée de « *l'optimisation fiscale* » de la fortune d'une riche héritière.

- ▶ **Des personnes très proches du président sont inquiétées dans l'affaire de l'attentat de Karachi** : rétro commissions, financement occulte de la campagne présidentielle d'Édouard Balladur.
- ▶ Les révélations de l'avocat Robert Bourgi à propos de **valises de billets provenant de chefs d'État africains** et à destination d'hommes politiques français n'épargnent pas Nicolas Sarkozy.
- ▶ Le président Sarkozy, acculé par la pression de l'opinion publique et des médias, a commandé au vice-président du Conseil d'État Jean-Marc Sauvé un rapport sur la prévention des conflits d'intérêts dans la vie politique... mais il n'a pas hésité, le jour même de la remise du rapport, à aller **se faire applaudir devant le cercle des généreux donateurs de l'UMP**.
- ▶ Ledit rapport n'a été pour l'instant suivi que de très timides effets : le ministre de la Fonction publique François Sauvadet a ainsi présenté en Conseil des ministres le 27 juillet un projet de loi relatif à la déontologie et à la prévention des conflits d'intérêts dans la vie publique, dont les dispositions sont très en deçà des propositions de la commission Sauvé. Par ailleurs, ledit projet de loi, qui devait être présenté au Parlement à l'automne n'a pas encore eu l'honneur d'être porté à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

### **Le résultat de cinq ans de sarkozysme :**

- ▶ La dernière enquête du CEVIPOF<sup>32</sup> est alarmante, et souligne **la dégradation de l'image des dirigeants politiques auprès des Français** :

- 64 % estiment leurs dirigeants politiques "plutôt corrompus", 18 points de plus qu'il y a 20 ans et six points de plus qu'en 2002, quand 29 % seulement les jugent honnêtes.

- Même si 60 % des Français disent porter un intérêt à la politique, 60 % des Français (soit neuf points de plus que l'an passé, et trois points de plus que six mois auparavant) jugent que la démocratie fonctionne mal en France, tandis que 83 % d'entre eux estiment que les responsables politiques prennent peu ou pas en compte leur avis.

---

32 - Étude du CEVIPOF réalisée entre le 27 septembre et le 13 octobre 2011 accessible sur le site : <http://www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/resultats3/>

# Démocratie territoriale : étranglement budgétaire et recentralisation

## Les promesses

*« On ne peut pas continuer à porter sur la France un tel empilement d'appareils administratifs qui, chacun, prélèvent leur contribution fiscale sur le dos de ceux qui travaillent. »*  
(Vienne, 26 juin 2008)

*« Je proposerai aux collectivités locales un contrat de stabilité interne afin qu'elles participent à l'objectif de maîtrise des finances publiques. En échange, elles seront plus libres dans la mise en œuvre des compétences qui leur sont confiées. »*  
(Conférence de presse, 02 avril 2007)

## Les mesures

- ▶ **Une réforme territoriale menée sans concertation** avec les élus, adoptée par le Sénat, chambre représentant les collectivités territoriales à une seule voix de majorité ;
- ▶ **Un tripatouillage électoral sanctionné par le Conseil constitutionnel**, qui a condamné le tableau de répartition des conseillers territoriaux pour manquement au principe d'égalité devant le suffrage dans une décision du 9 décembre 2010 ; une deuxième censure du Conseil constitutionnel pour non respect de l'article 39 de la Constitution le 23 juin 2011.
- ▶ **La création d'un conseiller territorial**, arme féroce contre la gauche, pourfendeur de la parité, et cumulard institutionnalisé qui devra assumer les rôles de conseiller général et de conseiller régional ;
- ▶ **La fin de la clause de compétence générale**, rouage indispensable à la conduite de grands projets, et la limitation des financements croisés, pourtant garants de la solidarité entre collectivités ;
- ▶ La suppression de la taxe professionnelle, **qui met en péril l'autonomie fiscale des collectivités** ;
- ▶ La confusion entre les niveaux départemental et régional, et la création de deux nouvelles strates administratives, la métropole et l'aire métropolitaine ;

► **Le gel des dotations de l'État** pour l'année 2011, qui étrangle un peu plus encore les collectivités territoriales.

## Les conséquences

► **Les collectivités territoriales<sup>33</sup>, asphyxiées financièrement, ont été forcées de :**

- réduire leurs efforts d'investissement (de 73 à 70 %)
- d'augmenter leur endettement (+3 %)
- revoir à la baisse leurs capacités d'autofinancement : recul des excédents de fonctionnement de 8,5 % pour les communes, 4,8 % pour les régions, et 17,8 % pour les départements, une baisse supplémentaire de 10 % étant annoncée pour 2010.
- réduire les subventions attribuées (10% pour les départements et 3,4 % prévues pour les régions en 2010)

Le gouvernement doit, pour la seule année 2010, 5,3 milliards d'euros aux départements au titre des prestations sociales non compensées (APA, PCH, RSA).

---

33 - Chiffres issus du Rapport de l'Observatoire des finances locales - « Les finances des collectivités locales en 2010 : état des lieux »



**07**

**Europe  
et international**

## La France sans vision dans une Europe sans cap

### 1/ La France soumise au diktat de Berlin : Merkel décide, Sarkozy exécute

« *La France n'est elle-même, la France n'est grande, la France n'est forte que lorsqu'elle se place au centre de gravité de l'Europe* », (N. Sarkozy, 2 juillet 2007 à Strasbourg.)

Cinq ans après, notre pays s'est positionné en orbite autour de l'Allemagne qui définit la ligne et impose ses choix.

**Sur tous les sujets cruciaux pour l'Europe, l'entente franco-allemande n'existe plus** : sur le degré de coordination économique et le pilotage de l'euro, sur la question des frontières (relations avec la Méditerranée, avec la Russie, vision sur l'élargissement à l'Est), la politique extérieure (Libye) et énergétique (paquet « énergie-climat » et abandon du nucléaire par l'Allemagne sans consultation), sur les modalités de sortie de la crise européenne, sur la politique industrielle (différents Siemens/Alstom, Siemens/Areva, gouvernance d'EADS, mésentente sur les projets satellitaires).

**Quand un compromis apparaît, c'est toujours suite à une concession française** : sur la réforme du système financier (lutte contre les paradis fiscaux, contrôle des fonds spéculatifs, rémunération des traders), sur la participation des acteurs financiers à la restructuration de la dette grecque, sur la redéfinition des missions de la BCE, sur l'émission d'euro-obligations, sur la révision des traités, Sarkozy s'est écrasé devant la volonté allemande.

Lorsqu'une vision franco-allemande était nécessaire, Sarkozy a préféré jouer perso : il a choisi de mener le projet du grand emprunt à l'échelle strictement nationale alors qu'une concertation avec l'Allemagne aurait donné un élan aux différents projets retenus (universités, santé, transports, infrastructures). Au cœur de la crise, le dispositif français de défiscalisation des heures supplémentaires a concerné quelque 275 000 salariés, celui de l'Allemagne a été près de six fois plus important avec 1,5 million de salariés en chômage partiel au même moment. Les plans de relance français et allemand en 2008 ont été faits sans concertation. Résultat : au moment où est intervenue la crise des dettes souveraines, la France était en passe de perdre son triple A, alors que l'Allemagne donnait le ton en Europe.



## 2/ La promotion d'une Europe de la désunion et de l'austérité

*« L'Europe de l'impuissance, c'est l'Europe qui ne veut rien, l'Europe qui renonce à peser dans les affaires du monde, qui renonce à défendre ses valeurs, à défendre ses intérêts, qui n'exprime aucune volonté, qui ne fait pas de politique et qui, par conséquent, sert de variable d'ajustement à toutes les politiques du monde. C'est l'Europe qui subit. », (N. Sarkozy, 6 mai 2009, Nîmes.)*

On ne saurait mieux dire ! La succession de plans de sauvetage d'États endettés soutenus par la France n'a abouti à aucune solution de long terme. Les dix sommets tenus depuis février 2010 pour aider les États les plus endettés n'ont pas permis de réguler la crise ni d'écartier le risque d'un éclatement de la zone euro. Le duo Sarkozy-Merkel ne fait que repousser donc aggraver le problème, faute de réactivité et d'ambition. Les exigences d'austérité sont sans cesse plus élevées mais ne parviennent ni à rassurer les marchés ni à éviter l'impact des dégradations des notes souveraines par les agences. Sarkozy critique l'opiniâtreté de la chancelière, mais il a une lourde part de responsabilité dans cette pénurie d'ambition, en refusant les euro-obligations ou, pendant des mois, de faire participer les banques à l'effort. En reniant la plupart de ses objectifs sous la pression de Berlin, Sarkozy n'aura développé aucune vision cohérente et constante de l'avenir de l'UE laissant l'incertitude régner. Rien sur les projets d'avenir européens, rien sur le renouveau d'une politique industrielle commune, rien sur la réciprocité commerciale avec nos partenaires, rien sur l'harmonisation fiscale et sociale dans l'Union. Summum de cette politique inconséquente, l'accord français, après des mois de refus, d'une révision hasardeuse sur le fond et sur la forme, des traités.

**Une défense de politiques budgétaires inefficaces qui freinent la reprise :** les orientations définies lors du semestre européen 2011 et dans le pacte pour l'euro plus ont un effet récessif qui pèse sur la demande et la croissance. Selon la BCE, la croissance de l'UE sera limitée à 1,7 % en 2012, tandis que le taux de chômage stagne à 9,4 %, atteignant des records chez les moins de 25 ans, en Grèce, en Espagne, en Italie mais aussi en France.

L'abandon des politiques d'avenir : la Commission déplore que les engagements des États membres, dont la France, ne permettent pas à l'Union d'atteindre ses grands objectifs pour 2020 en matière d'emploi, de R&D, d'efficacité énergétique, d'enseignement supérieur et de réduction de la pauvreté. Nicolas Sarkozy s'était engagé à « *se battre pour l'instauration d'une taxe carbone qui permette à l'Europe de faire face au dumping écologique* ». Depuis, plus rien.

- **Un refus de toute intégration budgétaire.** Outre l'abandon par la France du projet d'euro-obligations, Nicolas Sarkozy n'a pas envisagé une augmentation du budget européen pour financer, sous PFUE, le plan de relance européen d'octobre 2008, alimenté in fine à 80 % par les États membres. Il s'y oppose encore pour les prochaines perspectives financières 2014-2020. Alors que les faibles marges de manœuvres des États nécessiteraient une mutualisation des efforts d'investissements, les priorités du gouvernement se focalisent sur l'obtention d'un « *juste retour* » sur les contributions françaises et la préservation de la PAC.

**Une Europe qui perd du terrain face à la « *Chinamérique* ».** L'affichage des différends entre Européens sur la scène internationale comme lors du G20 des 3 et 4 novembre 2011, alimente la défiance de nos partenaires et des marchés sur la capacité des Européens à réagir de manière efficace face à la crise. Cela contribue à la marginalisation de l'Union face au G2 sino-américain, très visible à Cannes.

### **3/ Une mise en avant permanente qui freine les décisions et irrite nos partenaires**

*« Il va nous falloir jouer collectif, nous mettre à l'écoute de tous nos partenaires. »*

(Nicolas Sarkozy, conférence des Ambassadeurs, 27 août 2007.)

Depuis ces déclarations, le président sortant a multiplié les initiatives personnelles ou franco-allemandes sans consultation des autres États membres ou des institutions européennes. La révision du droit de la concurrence, les plans visant à créer un gouvernement de la zone euro, le projet de règle d'or généralisée à tous les États, tous ces sujets ont été accueillis froidement par nos partenaires hors de la « *Merkozy* », mis devant le fait accompli. La proposition franco-allemande d'un pacte de compétitivité a été vue comme un contournement du débat au Conseil, du rôle de l'Eurogroupe comme des travaux de la Commission et du Parlement. Le projet d'Union pour la Méditerranée conçu sans consultation par Sarkozy - autour de la Tunisie de Ben Ali et de l'Égypte de Moubarak - a suscité, dès l'été 2007, l'hostilité générale et une grave crise avec Berlin, s'indignant que Paris puisse s'arroger le droit de redéfinir les relations euro-méditerranéennes et d'exclure les pays non riverains du bassin, dont l'Allemagne, tout en sollicitant les fonds européens.

Surtout, Sarkozy irrite nos voisins européens par son sens de la mise en scène, sa tendance à donner des leçons, à tout ramener à lui, sa familiarité. Pour preuve, son « oubli » du rôle de la Commission et des autres États membres dans la libération des infirmières bulgares en 2007.

#### **4/ La défense de recettes libérales qui ont conduit l'Europe dans la crise**

« *Je me battraï pour une Europe qui protège.* »  
(N. Sarkozy, 16 mai 2007, discours d'investiture.)

Oubliant ses promesses de président protecteur, Sarkozy a épousé la ligne néolibérale des ultras de la CDU. Les pactes de compétitivité et pour l'euro plus défendus par le président français et la chancelière allemande reviennent à imposer le versant libéral du modèle allemand dans l'UEM : inscription obligatoire de pseudo règles d'or dans les Constitutions des pays membres, désindexation des salaires sur les prix, retraite à soixante-sept ans, harmonisation de l'impôt sur les sociétés sur le moins-disant. En revanche, les choix qui ont fait la force de l'Allemagne et de son industrie, 2,8 % du PIB consacrés à la recherche, formation à tout âge, maintien d'un réseau d'ETI puissant et efficace à l'export, dispositif régionalisé de financement des entreprises, sont oubliés.

**L'agenda social européen : grand absent de la présidence française de l'UE.** Nicolas Sarkozy n'a pas inclus cette négociation parmi les priorités de la PFUE, rappelant dans son intervention télévisée du 30 juin 2008 que l'Europe ne « *devait pas s'occuper de tout* » et que les questions sociales devaient rester nationales. Le gouvernement n'a donc pas proposé la directive-cadre promise sur les services d'intérêt général et une révision de la directive sur le détachement des travailleurs pour lutter contre le dumping social.

L'abandon du programme européen d'aide aux plus démunis que le gouvernement s'était engagé à défendre est un autre revers de notre diplomatie face à l'Allemagne. La suppression de ce programme qui permet à 18 millions d'Européens de bénéficier d'une aide alimentaire gratuite aura des conséquences sociales et humanitaires lourdes.

#### **5/ Une France montrée du doigt dans les instances communautaires**

« *Ce soir la France est de retour en Europe.* »  
(N. Sarkozy, 6 mai 2007, discours de victoire.)

**Notre pays fait figure de lanterne rouge pour la transposition des directives européennes.** La France est l'État membre le plus lent à transposer les directives européennes et l'un des trois les plus condamnés par la Cour de justice de l'UE (CJUE) pour mauvaise transposition.

**Nous sommes régulièrement condamnés par la Cour européenne des droits de l'Homme.** Sont particulièrement visés : le système

carcéral, pour traitements inhumains et dégradants ; le système judiciaire, pour violation du droit à la liberté et la sûreté ; le parquet et le procureur n'étant pas des autorités judiciaires indépendantes du pouvoir exécutif ; la violation du droit à un procès équitable lors d'une garde vue ; les décisions de renvoi de ressortissants de pays tiers.

## **6/ La vision d'une Europe rabougrie face aux bouleversements dans les pays arabes**

*« Je veux lancer un appel à tous les peuples de la Méditerranée pour leur dire que c'est en Méditerranée que tout se joue, et que nous devons surmonter toutes les haines pour laisser la place à un grand rêve de paix et de civilisation. »*, Nicolas Sarkozy, 6 mai 2007, discours de victoire.

**Une vision sécuritaire et frileuse des Printemps arabes.** Devant les flux d'immigration en provenance du sud de la Méditerranée, N. Sarkozy refuse les mécanismes de réinstallation des réfugiés, l'octroi d'une protection temporaire et une libéralisation des visas, jugés nécessaires par la Commissaire Malmstrom. De même, le chef de l'État a tenu à ce que l'appui aux régimes de transition et les accords de mobilité signés avec eux soient davantage conditionnés à leur politique en matière de lutte contre l'immigration illégale, de réadmission et de contrôle des frontières (lettre à M. Barroso du 6 avril 2011), mesure parfaitement contradictoire avec les revendications des Printemps arabes et avec l'objectif d'un partenariat équilibré.

Une tentative de renationaliser les accords de Schengen : Nicolas Sarkozy a défendu avec Silvio Berlusconi, l'intégration d'une clause de sauvegarde aux accords de Schengen autorisant les États membres à rétablir les contrôles aux frontières intérieures, en cas d'arrivée massive de migrants irréguliers ou de défaillance structurelle d'un État membre à contrôler une frontière extérieure de l'UE (lettre commune du 26 avril 2011). Une telle clause aurait basé ces accords sur la défiance, et non plus la confiance mutuelle. Dans sa communication du 16 décembre 2010, la Commission n'envisage une telle mesure qu'en dernier recours, après un soutien européen pour renforcer le contrôle défaillant, et qu'au niveau européen, et non national, et limitant à cinq jours la réintroduction de contrôles nationaux au nom de l'ordre public.

L'affaiblissement des garanties du régime d'asile commun. Le gouvernement s'est opposé en mai 2011, comme en 2008 et 2009, aux propositions de la Commission concernant une assistance juridique gratuite pour les demandeurs d'asile en première

instance et un délai de moins d'un an pour leur accès au marché du travail.

### **7/ Malgré la multiplication des campagnes de communication, un bilan décevant de la présidence française de l'UE.**

« *Ce Conseil européen restera dans l'histoire de l'Europe.* »  
(N. Sarkozy, 12 décembre 2008 à l'occasion du Conseil de clôture de la présidence française de l'Union européenne.)

**Un fiasco pour l'Union méditerranéenne.** Priorité de la PFUE, l'Union pour la Méditerranée, lancée en grande pompe le 13 juillet 2008, fut d'emblée très affaiblie par le refus des autres États membres, irrités par cette proposition unilatérale, de lui apporter les financements indispensables à ses projets.

**Une relance ratée de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD).** L'impréparation des discussions, l'absence de concertation européenne avant la réintégration de la France au sein du commandement intégré de l'OTAN et une forte incohérence avec la réduction drastique des moyens de l'armée française ont conduit à l'échec de tous les objectifs de la PFUE (création de nouvelles capacités militaires, de programmes européens d'armement et d'une cellule de commandement de l'UE).

**Une réforme de la PAC délaissée.** Le bilan de cette négociation négligée est sévère pour la France, qui a dû faire de lourdes concessions sans assurer les bases des négociations pour l'après 2013. Si l'augmentation de l'aide aux petits agriculteurs est à saluer, les enjeux écologiques ont été insuffisamment pris en compte.

**Un paquet « énergie/climat » insatisfaisant.** Les objectifs définis par cet accord sont trop imprécis pour guider les investissements industriels et de trop grandes concessions ont été accordées à certains États membres, en particulier pour l'allocation des quotas d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre du système d'échange européen.

## Politique étrangère : l'affaiblissement de la France

### **1/ La ligne atlantiste suivie par l'Élysée a affaibli la portée de la voix française sur les grands conflits d'un monde devenu multipolaire**

*« La France est un allié indépendant, un partenaire libre. Les principes posés en son temps par le Général de Gaulle, je les fais miens intégralement. »*

(N. Sarkozy, 17 juin 2008, Paris Porte de Versailles.)

En enkystant notre pays dans la guerre en Afghanistan (envoi de 1 000 soldats supplémentaires en 2008) sans garanties suffisantes sur nos objectifs politiques dans ce pays, le chef de l'État a épousé la ligne des néoconservateurs de l'ancienne administration américaine. Lorsqu'il annonce, en 2011, le retrait programmé des troupes françaises de ce pays, c'est une semaine après une décision similaire du président Obama dont il suit l'instruction. De même, la banalisation de la France dans l'OTAN négociée par Sarkozy avec G.W. Bush en rupture avec le consensus républicain hérité du Général de Gaulle, ne s'est pas traduit, contrairement à ce qui avait été promis, par un surcroît d'influence dans l'appareil militaire de l'Alliance ni par une avancée sur le terrain de la défense européenne. Cette décision a affaibli notre indépendance et notre voix dans le monde. Répondant à la même logique, le chef de l'État a abdicqué devant les États-Unis sur la question du bouclier anti-missiles (BAM) lors du sommet de l'OTAN de Lisbonne en novembre 2010, rompant avec la tradition française de promotion d'une dissuasion nucléaire.

### **2/ Un manque de cohérence et un cynisme diplomatique qui conduisent à l'affaiblissement de notre message**

*« Je ne crois pas à la « realpolitik » qui fait renoncer à ses valeurs sans gagner des contrats. »*

(N. Sarkozy, 14 janvier 2007, Paris Porte de Versailles.)

La plupart des sorties du président français sur la scène internationale se terminent en échecs : difficile de changer trimestriellement d'allié privilégié. Un trimestre c'est l'Allemagne, un autre la Grande-Bretagne, tantôt les États-Unis, la Chine, l'Inde puis le Brésil. Le problème, c'est qu'on ne mène pas une politique étrangère comme on conclut des deals en tant qu'avocat d'affaires. Alors que le long terme existe et que la mise en perspective est indispensable, le sarkozysme est un court-termisme. De même, les décisions prises sur la Libye ne font pas oublier la réception fastueuse du colonel Kadhafi en avril 2009 à Paris à qui le président

français voulait vendre rafales et EPR. Cette incohérence se ressent dans la politique menée à l'égard des pays émergents avec qui Sarkozy n'a jamais réussi à définir un partenariat global et équilibré. Nos relations avec la Chine ont oscillé entre la fermeté (passage de la flamme olympique à Paris), la contrition (voyages répétés du président, du Premier ministre, d'ambassadeurs personnels du chef de l'État pour tenter d'excuser la France de ses « outrances »), la couardise (silence sur le Tibet, refus de saluer l'attribution du Prix Nobel à Liu Xiaobo). Ces positions nous ont fait passer, aux yeux de Pékin, au mieux comme un pays relégué, au pire comme une nation affidée.

#### **4/ Le délaissement de nos partenariats privilégiés et le retour des pratiques scandaleuses de la « Françafrique »**

*« Il nous faut débarrasser notre relation des réseaux d'un autre temps, des émissaires officieux qui n'ont d'autre mandat que celui qu'ils s'inventent. »*

(N. Sarkozy, 24 mai 2006, Cotonou (Bénin).

Candidat, N. Sarkozy se présente comme l'homme de la rupture avec les pratiques de la Françafrique. Président, il est celui qui laisse l'intermédiaire Robert Bourgi parler en son nom. Sa politique s'est ancrée dans les logiques archaïques du soutien aux régimes douteux du « *pré carré* », renouant avec les accents paternalistes, comme dans son inacceptable discours de Dakar sur « l'homme africain jamais entré dans l'histoire ». Dans le même temps, d'autres forces, l'Inde, le Brésil et surtout la Chine ont pris puissamment pied en Afrique. Au Maghreb, la politique menée a privilégié une stratégie défensive, construite pour l'essentiel sur une vision démographique et sécuritaire comme lors de la révolution tunisienne que Sarkozy n'a ni comprise ni accompagnée. En Amérique du Nord, le président sortant est intervenu de façon incongrue dans les affaires intérieures canadiennes lors du sommet Canada-UE d'octobre 2008 : « *franchement, s'il y a quelqu'un qui vient me dire que le monde d'aujourd'hui a besoin d'une division supplémentaire, c'est qu'on n'a pas la même lecture du monde* ». Ce passage-éclair dans la Belle Province et l'alignement sur les positions fédérales ont profondément troublé nos amis Québécois et rompu avec la position française fixée par le Général de Gaulle en 1967.

#### **5/ L'abandon des objectifs d'aide au développement de la France**

**« Il est fondamental de donner une nouvelle impulsion à notre politique d'aide au développement. Celle-ci doit être plus efficace, plus lisible, plus stratégique. »**

(N. Sarkozy, lettre de mission au ministre des Affaires étrangères et européennes, 27 août 2007.)

La politique française de coopération depuis 2007 est marquée par le fossé entre les ambitions affichées et les moyens réellement disponibles : alors que le président a décidé le report de 2012 à 2015, de l'engagement international de la France d'augmenter son aide au développement à 0,7 % du revenu national brut (RNB), la France devrait consacrer moins de 0,4 % de son PIB à l'APD dans les prochaines années. Fidèle à la démarche suivie en politique intérieure, le gouvernement privilégie les effets d'annonce, sans se soucier de leur cohérence, de leur suivi et de leur faisabilité. En septembre 2010 à l'ONU, le président de la République promet ainsi une augmentation de 60 millions d'euros de la contribution de la France au Fonds mondial de lutte contre le Sida sans la budgéter en amont et sans que les administrations exsangues sachent comment la financer à moins de rogner sur les promesses précédentes. Des serments sur l'aide à Haïti à ceux faits au sommet de Deauville pour l'accompagnement des « *Printemps arabes* » en passant par les engagements du sommet d'Aquila sur la crise alimentaire, le scénario est le même : pas un euro supplémentaire n'est dégagé dans le budget français pour financer ces annonces, qui relèvent ni plus ni moins du recyclage - hautement médiatisé - de ressources existantes.

## **6/ Une dégradation constante de nos outils d'intervention et d'influence à l'étranger**

*« En vous recevant aujourd'hui pour la première fois, je veux vous dire combien le travail que vous accomplissez, avec compétence et talent [...] fait honneur à notre République. [...] Encore faut-il que votre ministère ait les moyens de sa mission et voie reconnu son rôle interministériel au cœur de notre stratégie nationale pour le succès de la France dans la mondialisation. »*,  
N. Sarkozy, 27 août 2007, XV<sup>e</sup> Conférence des Ambassadeurs.

*« Je veux être le président d'une France qui se donnera les moyens d'une défense à la hauteur du rôle éminent qu'elle veut continuer à jouer sur la scène du monde. »*  
(N. Sarkozy, 14 janvier 2007, Paris Porte de Versailles.)

Au moment où les effectifs du Département d'État américain continuent de croître de 4 à 5 % par an, où ceux du Foreign Office ont dépassé en nombre notre réseau diplomatique, où le Brésil vient d'ouvrir une trentaine de nouvelles ambassades, le ministère français des Affaires étrangères a perdu, depuis 2002, 22% de ses moyens d'intervention et de fonctionnement en volume. Les coupes claires dans les moyens d'intervention de la diplomatie ont été si sévères que deux ministres, Alain Juppé et Hubert Védrine, se sentiraient obligés en 2010 d'en prendre la défense : « *nous sommes*



*inquiets des conséquences pour la France d'un affaiblissement sans précédent de ses réseaux diplomatiques et culturels* », l'ancien ambassadeur de France au Sénégal, Jean-Christophe Rufin, confirmant que le ministère des Affaires étrangères « *est un ministère sinistré* ». De 2006 à 2010, le Quai d'Orsay a vu ses effectifs réduits de 10 %.

La réforme de la carte militaire décidée en 2008 et qui doit s'achever en 2014 a abouti au plus grand plan social du quinquennat : la fermeture de 83 sites et le transfert de 33 unités, perte de 20 régiments et bataillons pour l'armée de terre, de 11 bases aériennes pour l'armée de l'air, d'une base aéronavale pour la Marine nationale. Au total, c'est 54 000 postes qui ont été supprimés. Cette vague de fermetures concerne ou concernera près de 500 communes, sur fond de crise économique et sociale. Beaucoup de promesses non tenues par le gouvernement (par exemple l'ouverture d'une école nationale de vétérinaire sur le site de l'ancienne base aérienne de Metz-Frescaty) démontrent la dimension improvisée de ces restructurations.

## **7/ Une politique étrangère au service d'un parti, d'un clan, d'un homme**

Qu'il s'agisse de la gestion de catastrophes humanitaires, du sort d'un ressortissant français ou d'une expédition militaire, notre politique étrangère a été placée sous le signe de l'improvisation, la rendant otage de considérations de politique intérieure - migratoires, sécuritaires, électorales. La libération des infirmières bulgares en Libye, l'extradition des protagonistes de l'« *Arche de Zoé* » au Tchad ou de l'affaire Florence Cassez au Mexique répondent au même scénario : chacun de ces dossiers ont eu pour objectif de mettre en scène un président de la République omnipotent. Chacun d'entre eux a eu pour conséquence une brouille diplomatique sérieuse avec nos partenaires, dont le rôle a été ignoré voire méprisé. Plus encore, Sarkozy a fait de la diplomatie de la France un outil au service des intérêts de l'UMP : la création inédite - à quelques mois des élections législatives de 2012 qui verront pour la première fois nos compatriotes établis hors de France élire leurs députés - d'un poste de « *secrétaire d'État aux Français de l'étranger* », confié à des personnalités n'ayant aucune compétence diplomatique apparaît comme une manœuvre politicienne financée par le contribuable.

## **8/ L'abandon du principe d'une défense européenne et un repli sur soi industriel**

*« Agir ensemble, c'est construire l'Europe de la défense. C'est notre priorité. »*

(N. Sarkozy, 17 juin 2008, Paris Porte de Versailles.)

*« Qui peut croire qu'une industrie européenne, fragmentée, concurrente sur des marchés étroits, répondra à nos besoins et survivra à la concurrence internationale ? »*, N. Sarkozy, 17 juin 2008, Paris Porte de Versailles.

La réintégration de la France dans le commandement militaire de l'OTAN a été réalisée sans aucune avancée ni contrepartie européenne : le sommet de l'OTAN de Lisbonne en novembre 2010 a même rendu l'hypothèse d'un pilier européen au sein de l'alliance de plus en plus aléatoire. L'accord passé en 2010 entre la France et la Grande-Bretagne, que Sarkozy considère comme son partenaire militaire privilégié, a été conclu sans concertation avec nos autres voisins ni perspective européenne. Alors que l'industrie d'armement française occupe une place très importante dans l'UE et aurait pu jouer un rôle pivot dans les regroupements européens, aucune impulsion n'a été donnée depuis la création d'EADS en 2000 et le déploiement international de Thales au cours des années 1990. Dans tous les secteurs de l'industrie de défense, le gouvernement s'est illustré dans son immobilisme, laissant parfois les situations se détériorer : aucune vision pour l'avenir de Nexter dans le domaine terrestre n'a été développée, ni concernant les périmètres de Thales et Safran dans le domaine aéronautique. Quant au bilan de la politique menée concernant l'export de nos industries de défense, l'agitation de N. Sarkozy n'a abouti à aucun résultat probant comme le démontre l'exemple du Rafale.

# Développement : l'effacement de la France

## Les promesses

*« Je favoriserai le développement des pays pauvres, en cessant d'aider les gouvernements corrompus, en mettant en place une Union méditerranéenne avec les pays du Sud, en donnant la priorité à l'Afrique. »*

(Projet présidentiel « Ensemble tout devient possible ».)

*« Je veux lancer à tous les Africains un appel fraternel pour leur dire que nous voulons les aider à vaincre la maladie, la famine, la pauvreté et à vivre en paix. »*

(Discours de Nicolas Sarkozy au soir de son élection, le 6 mai 2007.)

## Les mesures

► **Le discours brutal que Nicolas Sarkozy a prononcé à Dakar le 26 juillet 2007 a donné le ton de sa politique de coopération.** L'aide publique au développement (APD) est avant tout, dans les discours et dans les choix de Nicolas Sarkozy, un instrument au service de la réduction des flux migratoires, de la lutte contre le terrorisme et de la promotion des intérêts commerciaux de la France.

► **Le montant de l'APD n'a pas atteint la cible sur laquelle se sont engagés les États membres de l'Union européenne** en 2005 : 0,7 % du RNB d'ici 2015. L'effort affiché par la France pour l'aide au développement – 0,5 % du RNB en 2010 – masque la réalité, ce chiffre prenant en compte des dépenses sans lien avec le développement des pays du Sud : fonds versés aux territoires d'outre-mer, frais de formation des étudiants étrangers en France, etc.

► **La France a choisi de privilégier les prêts aux dons**, ce qui privilégie les États solvables. La France finance donc le développement des pays émergents au détriment des besoins urgents des pays les plus pauvres. Ce choix prive de financement les défis urgents de la faim, de l'eau ou de la santé, pour servir des intérêts économiques nationaux. La première priorité devrait être le renforcement des États les plus fragiles, programmes qui ne représentent aujourd'hui que 2 % de l'APD française.

## Les conséquences

► **La situation des pays du Sud s'est aggravée.** Le sous-développement du sous-continent africain était déjà important avant la crise de 2008, les taux de croissance ne se traduisant pas par une élévation du niveau de vie des populations. Ce sous-développement s'est aggravé depuis 2008 : baisse des investissements directs étrangers, diminution des renvois de fonds des migrants, etc. La situation humanitaire s'alourdit. D'après les estimations de la Banque mondiale, 239 millions de personnes sont sous-alimentées en Afrique subsaharienne, soit 30 % de la population totale. Plusieurs pays sont dans une impasse démographique telle que l'équilibre géopolitique de l'Afrique est en cause.

► **La France n'a plus ni moyens ni ambition pour le Sud.** En dehors de la présence de ses militaires dans des opérations qui s'enlisent, et des interventions détestables de la « *Françafrique* », la France ne dispose plus de moyens d'action dans les pays du Sud. Elle mobilise la quasi-totalité de ses moyens pour des grands programmes multilatéraux sur lesquels elle exerce peu d'influence. Devant des puissances émergentes, comme la Chine, qui investissent massivement dans les pays du Sud, la France est en retrait. La France a été absente du grand mouvement démocratique au Maghreb et au Moyen-Orient.

► **La France n'est plus un partenaire naturel des pays francophones.** Elle ne contribue plus à la formation des élites des pays du Sud. Les étudiants étrangers francophones souhaitant poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur se heurtent au mur de la politique migratoire de la France, et se tournent vers les universités américaines.









10, rue de Solférino - 75333 Paris cedex 07  
Tél. : 01 45 56 77 00  
Fax : 01 47 05 15 78  
[parti-socialiste.fr](http://parti-socialiste.fr)